L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1236 - VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES

* Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Systèmes de cultures innovants

Retour à l'agronomie



La conférence régionale grandes cultures qui vient de se tenir à Tart-le-Bas, en Côte d'Or, à l'initiative des Chambres d'agriculture de Bourgogne et de leurs partenaires, a formalisé un point d'étape, sur quelques systèmes de cultures innovants testés dans le cadre du programme régional Écophyto 2018. Pas de recette miracle, mais la démonstration est faite qu'après une réflexion bien menée à partir d'un contexte d'exploitation défini, «ça marche» à condition de faire jouer tous les leviers agronomiques à disposition.

Page 21

Encarté avec cette édition: Programme spécial "Sommet de l'élevage"

Côte d'Or

› Récolte du cassis

A fruits ou à bourgeons, le point sur la saison



Nièvre

› Foire aux agnelles de Corbigny

Participation stable, mais peu d'agnelles



Yonne

› Earl «La Fringale»

Au four, au moulin et aux champs







Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Ouverture de la chasse: Les chasseurs veulent se faire entendre sur les dossiers agricoles
• Installation: PRI Infos

Côte d'Or
04 • Antoine Daurelle, responsable PAC à JA
05 • Fédération charolaise: «La prophylaxie n'est pas au point»
06 • Cassis: Fruits ou bourgeons, le point sur la saison
08 • Oléo-protéagineux: Bientôt la récolte de soja

Nièvre
09 • Rivières: Les agriculteurs ne lâchent rien
10 • Élevage bio: Porte ouverte chez Michel Nicot
11 • Corbigny: Participation stable mais peu d'agnelles présentées
12 • Filière viande bovine: Des animaux tracés pour la sécurité des consommateurs

Yonne
13 • Journée régionale ovine: Échangeons sur nos pratiques !
14 • Au four, au moulin et aux champs
15 • Réussir la transmission de mon exploitation
16 • MFR: Des places encore disponibles

Bourgogne
21 • Remettre l'agronomie au cœur des métiers
22 • Programmes européens 2014-2020
23 • Filières élevage
24 • Filières cultures

Services
26-27 • Cours et marchés
28-31 • Petites annonces
32-35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

prévention

Addictions et sécurité au travail

Les addictions (alcool, drogues, médicaments psychotropes) deviennent un problème croissant d'insécurité au travail. Le tabou qui entoure ces addictions doit disparaître pour permettre une prise en charge précoce avant l'apparition de problèmes au travail ou d'une dépendance. Il devient important pour les employeurs de mettre en place une démarche de prévention.



L'addiction est un problème complexe car il touche la sphère privée mais les conséquences en terme de sécurité pour le salarié ou ses collègues doivent mettre l'employeur et le salarié face à leurs responsabilités.
Une politique préventive des addictions doit être instaurée dans toute entreprise, quelque soit sa taille et impliquer l'ensemble du collectif de travail (hiérarchie, cadres intermédiaires, employés, délégués du personnels, CHSCT, médecin du travail). La prise en compte des risques liés à ces pratiques addictives est bénéfique pour la santé –sécurité du personnel, pour l'image de l'entreprise et également pour la sécurité des tiers.

La démarche de prévention doit comprendre :

• un volet information/sensibilisation générale,
• un volet accompagnement des salariés en difficulté

L'employeur peut utiliser le Règlement Intérieur ou établir une Charte de Prévention pour mettre en place un véritable « règlement de consommation de produits ». Ces outils seront diffusés à tous les salariés ou intervenants extérieurs afin d'expliquer la politique de prévention de l'entreprise.

Un climat de confiance est nécessaire dans l'entreprise pour expliquer la légitimité de la démarche, convaincre de son utilité, rassurer les salariés et libérer la parole.
Toutes les entreprises sont concernées par le problème des conduites addictives. Les employeurs doivent envisager ce problème comme tous les autres risques.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne 03 85 39 52 52

En bref

PAC Feu vert au versement anticipé des aides

Le comité de gestion paiements directs a approuvé le 11 septembre le versement anticipé des aides à compter du 16 octobre, au lieu du 1er décembre. La FNSEA avait fait une démarche en ce sens auprès du ministre de l'Agriculture qui l'a relayée à Bruxelles. Le versement anticipé (demandé en raison des conditions climatiques très défavorable du printemps et d'un contexte économique difficile) porte sur 50% de l'aide découplée, ainsi que sur les 50% des aides aux ovins et caprins. Les éleveurs bovins bénéficieront quant à eux d'une avance de 80% de la prime à la vache allaitante et de 60% de la part nationale. En outre, une avance de 75% de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et de 75% du montant de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) sera versée respectivement à compter de la mi-septembre et de la mi-octobre, indique le ministère de l'Agriculture.

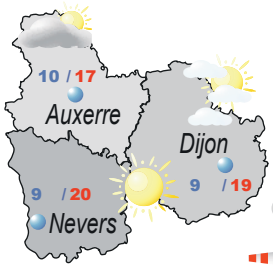
Ovins Le Gufa est créé

Dans le cadre du salon Tech'ovin, la Fédération nationale ovine, Interbev ovins et la section ovins des races à viande, ont créé le premier groupement d'utilisation de financements agricoles (Gufa) destiné à accompagner les projets de développement des exploitants et futurs exploitants. Le dispositif vise notamment à permettre à des éleveurs ovins (actuels et futurs) en manque de fonds propres, de trouver des solutions pour le financement de leurs investissements. L'objectif, à ce stade, est de soutenir 1000 projets d'installation, de développement ou de création d'ateliers dans les dix prochaines années. La présidence du Gufa a été confiée à Serge Préveraud, éleveur dans la Vienne et président de la FNO.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 20 au 29 septembre*

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 20 Septembre



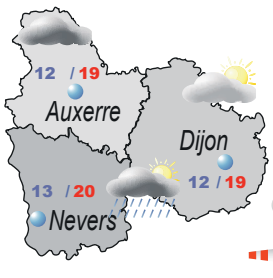
Éclaircies
Cette journée sera partagée entre quelques nuages et de belles éclaircies. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Davy
Soleil : 07:49 - 20:06
Lune : 20:25 - 08:55

Samedi 21 Septembre



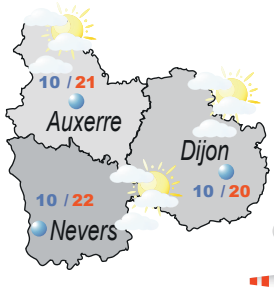
Perturbé
De rares apparitions du soleil et quelques averses en perspective pour ce samedi. Les vents seront faibles.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Matthieu
Soleil : 07:51 - 20:04
Lune : 20:57 - 10:03

Dimanche 22 Septembre



Ciel de traîne
Le soleil sera présent mais dans un ciel qui sera de traîne. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Maurice
Soleil : 07:52 - 20:02
Lune : 21:32 - 11:08

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Septembre :

Un temps agréable et ensoleillé en perspective.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Septembre :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 9 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

clind'œil



Ouverture de la chasse

Les chasseurs veulent se faire entendre sur les dossiers agricoles

La Fédération nationale des chasseurs entend participer aux débats sur les projets de loi sur la biodiversité et sur la loi d'avenir sur l'agriculture. Elle entend peser sur la réforme de l'indemnisation des dégâts de gibier.



Photo : Réussir

La Fédération Nationale des chasseurs (FNC) souhaite participer aux projets de loi sur la biodiversité.

Le président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) Bernard Baudin, qui s'exprimait jeudi dernier à l'occasion de l'ouverture de la chasse, a exprimé sa volonté que les chasseurs soient étroitement associés aux projets de loi-cadre sur la biodiversité, et sur la loi d'avenir sur l'agriculture et la forêt, en discussion dans les mois qui viennent. *«Dans les deux cas les enjeux sont considérables pour la chasse, ils concernent directement la gouvernance de la nature à laquelle nous ne sommes pas suffisamment associés, et nous allons mobiliser nos experts pour que la FNC soit en mesure d'anticiper et d'être force de proposition»*, a-t-il expliqué.

Le président de la FNC a notamment insisté sur la poursuite de la réforme de l'indemnisation des dégâts de gibier dont les coûts, assumés par les chasseurs, sont en hausse régulière. Ce problème *«doit trouver une solution apaisée avec le monde agricole»*, a-t-il détaillé. *«Le sanglier est en expansion partout en Europe, voire dans le monde, et les raisons sont autant la modification des pratiques agricoles, le réchauffement climatique, la déprise agricole et l'urbanisation galopante que la chasse ou l'insuffisance de chasse elle-même. Dès lors est-il normal et supportable que les seuls chasseurs aient à en supporter la charge ; convenons que la question mérite d'être posée ?»*

Bernard Baudin a également appelé les agriculteurs à participer au développement des actions du programme Agrifaune, qui a pour ambition de développer les aménagements et pratiques agricoles favorables à la petite faune sauvage et à la biodiversité. *«Les exploitants agricoles doivent montrer, par une vulgarisation plus importante, leur engagement dans des mesures d'aménagement du territoire favorables à la biodiversité et à la petite faune»*, a-t-il estimé.

Le président de la FNC a enfin insisté sur un point de convergence avec le monde agricole, la menace commune *«d'une pensée animaliste, notamment au niveau de l'Europe, qui après avoir fait reconnaître le concept de Bien Être Animal pour les animaux de compagnie ou de rente, tente de l'étendre à la faune sauvage ou, pire, de le dévoyer vers la notion de Droit de l'Animal.»*

Les chasseurs poursuivront cette année leurs opérations de séduction du grand public, y compris non-chasseur. La FNC organise le troisième dimanche d'octobre, *«un dimanche à la chasse»*.Vingt fédérations départementales ont sollicité des Sociétés de chasse communales et privées, pour que ce jour-là des non chasseurs viennent assister à une journée de chasse, puis partager le repas des chasseurs.

▶ Zoom sur…

Le grand gibier au rendez-vous

Ouverte depuis le 8 septembre dans la plupart des départements de la moitié Nord de la France, la chasse reprend peu à peu ses droits pour les 1,2 million de pratiquants français. Selon la FNC, l'état du gibier offre un panorama très contrasté. En raison des conditions climatiques difficiles en hiver et au printemps, le gibier à plume risque de manquer à l'appel, qu'il s'agisse des perdrix ou des faisans. Par précaution, de nombreux départements vont même suspendre le tir de la perdrix grise. A l'inverse, le petit gibier à poils ressort comme le grand gagnant de l'ouverture 2013. La FNC annonce une année abondante pour le lièvre et pour le lapin. L'optimisme est également de mise concernant les oiseaux de passage (pigeon ramier, grive, merle), hormis la caille et le gibier d'eau, qui ont souffert des pluies abondantes du printemps. Enfin, l'ouverture 2013 confirme l'abondance du grand gibier et notamment du sanglier. Les fédérations de chasseurs ont même dû accentuer la pression de chasse en utilisant la possibilité des tirs d'été.

▶ PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

▶ En Bref

Portes ouvertes dans les centres équestres

Le 22 septembre, les centres équestres ouvrent leurs portes au grand public. Dans tous les départements, le cheval, le poney et les activités équestres seront à la fête. Petits et grands, de tous âges pourront découvrir ce sport familial, participer aux animations prévues localement et s'initier à la monte en toute sécurité.
Pour connaître le club le plus près de chez vous qui participe à l'opération portes ouvertes : http//journeeducheval.ffe.com/

Journée désherbage mécanique

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne organisent une Journée désherbage mécanique, avec bineuse à céréales grande largeur de 12m le 1er octobre au Gaec des Tours, à Asnières-en-Montagne (21). Au programme : comparaison de matériels et de stratégies de désherbage mécanique. Démonstrations avec bineuse à céréales de 12m, houe rotative classique, houe rotative inversée, herse étrille à terrage hydraulique, système de guidage, discussion sur les stratégies de couplage des matériels.
Contact : Patrice Côte – 03 86 94 82 90 ou 06 3062 99 69. En cas de pluie, contacter Patrice Côte, la démonstration sera annulée au profit d'une présentation statique des matériels.



► Agenda

21 et 28/09 Les samedis de la rose à Beire-le-Châtel

Les pépinières Dima à Beire-le-Chatel, adhérents au réseau Bienvenue à la ferme, organisent leur 8ème édition des «Samedis de la rose». Débutée samedi dernier, elle se poursuivra les 21 et 28 septembre.
Chaque journée sera l'occasion d'une rencontre avec le pépiniériste et son équipe. Il vous présentera la façon de produire un rosier «endurci» pour supporter les conditions de vie dans les jardins bourguignons. A la pépinière, les démonstrations, conférences, ateliers, dégustations se succèderont et animeront votre balade au cœur d'un site unique, entre serres et jardin.
Le détail des journées est disponible sur le site www.pepinieres-dima.com. A quelques kilomètres, en suivant un parcours fléché, vous êtes au cœur de la parcelle de production où plus de 30 000 rosiers en fleurs vous attendent : parfum, couleur, forme... l'étendue des variétés cultivées est très vaste.
Un étiquetage précis permet d'ailleurs de les identifier aisément et de connaitre toutes leurs particularités.
Sur place, l'équipe de pépiniéristes sera disponible pour expliquer la technique du greffage et répondre aux interrogations sur la façon de tailler ou d'entretenir un rosier



Rencontre

Antoine Daurelle, responsable PAC à JA

L'ancien président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or vient de prendre une fonction importante au sein du réseau national.

Agriculteur à Clénay dans le canton de Dijon, Antoine Daurelle enchaîne les responsabilités syndicales. Après deux mandats de président à JA21, le Côte d'Orien s'est vite orienté vers JA national : *«Les places sont attribuées par région, il y en avait deux pour la Bourgogne. Je me suis présenté au conseil d'administration national»*. Depuis son élection en juin 2012, Antoine Daurelle s'occupe de deux dossiers : *«Fiscal-social»* et *«Gestion des risques»*. Depuis un mois, l'administrateur est le nouveau responsable du dossier *«Pac»*. *«Je travaille avec une dizaine de personnes»* explique Antoine Daurelle, *«nous allons régulièrement au Ministère suivre le dossier, nous rencontrons les autres OPA pour échanger sur le sujet. Les réunions avec les différentes régions de France sont nombreuses»*. L'habitant de Clénay se rend chaque semaine à Paris.

Où en est on?

A cette question concernant la prochaine politique agricole commune, le Côte d'orien répond qu'*«elle avance rapidement, le ministre devrait faire des annonces prochainement»*. Antoine Daurelle rappelle la position de JA national sur le premier pilier, position ayant été votée par le conseil d'administration et approuvée par l'ensemble du réseau : *«tout d'abord, nous avons obtenu le Top Up Jeune : future aide à l'installation pour tous les jeunes qui deviennent agriculteurs en Europe. Et ceci par le biais du CEJA (Centre européen des Jeunes agriculteurs). Pour la suite, nous sommes favorables à une convergence progressive des aides et la suppression de l'historique pour obtenir plus d'égalités entre les agriculteurs par rapport à leurs productions actuelles. Concernant la majoration des premiers hectares, nous souhaitons qu'elle soit liée au nombre d'actifs agricoles présents sur l'exploitation. Notre grande préoccupation a toujours été l'installation des jeunes, les actifs doivent être valorisés. On entend beaucoup parler des cinquante premiers hectares, mais aucune taille, ni même importance de cette majoration, ne sont définies pour l'instant ! Actuellement, nous travaillons pour que tous les actifs agricoles chefs d'exploitations soient reconnus, condition sine qua none à nos yeux pour l'application de cette mesure. Concernant la partie verdissement, nous sommes également favorables à une aide forfaitaire (même règlement pour tous donc même aide). Nous sommes en faveur d'un couplage pour l'ensemble des vaches allaitantes, à condition que celle-ci soient productives et dans une organisation de filière. Il y a aujourd'hui une mauvaise répartition de la PMTVA qui touche en partie les génisses. Notre idée est aussi de continuer le couplage sur les protéines en direction des éleveurs et des céréaliers»*.



***«On entend beaucoup parler des cinquantes premiers hectares, mais aucune taille ni importance de cette majoration ne sont définies pour l'instant»* informe l'administrateur.**

Décisions difficiles à prendre

Convergence lente et majoration des premiers hectares sont des positions actuellement combattues par la Côte d'Or. *«Toute la difficulté est là, prendre une décision nationale n'est vraiment pas facile»* coupe Antoine Daurelle, précisant que toutes les régions *«montent constamment au créneau»*. Bien conscient que la surprime des premiers hectares soit un point faible pour la Côte d'Or et pour ses zones intermédiaires, l'administrateur rappelle que les négociations ne sont pas encore terminées, notamment sur le second pilier : *«le gros problème c'est un manque de reconnaissance de la zone intermédiaire, avec un zonage précis et des critères sélectifs des autres territoires. La Bourgogne n'est pas la seule région concernée, il faut continuer de mettre la pression en se regroupant avec d'autres régions pour peser dans les débats. Il y a encore des marges de manœuvre»*.

AURÉLIEN GENEST

Nos fermes ont la cote

Plus de 1300 visites !

Six exploitations de Côte d'Or ont ouvert leurs portes dimanche dernier dans le cadre de l'opération *«Nos fermes ont la cote»*. Le succès a été au rendez-vous pour cette belle promotion de l'agriculture. Le nombre de visiteurs a pratiquement doublé par rapport à l'an passé alors que le nombre d'exploitations était de 17 en 2012. Le temps de dimanche, pourtant peu favorable, n'a pas découragé le grand public, venant de tous les coins du département. Les visiteurs se sont montrés intéressés en posant de nombreuses questions.

L'objectif de la manifestation a été pleinement accompli. Bravo à Jean Paul Brulard (Is-sur-Tille), Eve Poinsot Laffage (Laville-neuve-sur-Vingeanne), Mireille, Alain et Cyril Pautet (Rouvres en Plaine), Marie Hélène, Louis et Jérome Tournier (Ruffey-lès-Beaune), Ludovic Maret (Saulon-la-Chapelle) et Virginie, Mirella, Alexandre Brion et Richard Harnet (Villotte-sur-Ource) pour leur implication.

AG



Beaucoup de questions techniques ont été posées à Jean Paul Brulard (Is-sur-Tille).



Ludovic Maret (Saulon-la-Chapelle) a reçu beaucoup de monde comme l'an passé.



Fédération charolaise

«La prophylaxie n'est pas au point»

Ça gronde chez les éleveurs. Un groupe de huit personnes, constitué le 10 septembre, va rencontrer l'administration et lui faire part des problèmes liés à la tuberculose bovine.



Le collectif a pour ambitions de mettre en place *«une stratégie pour éviter ces blocages, tout en trouvant des alliés dans les autres races, qu'ils soient allaitants ou laitiers».*

Agitée, l'assemblée générale de la Fédération charolaise, la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. *«Le ras-le-bol est total chez les éleveurs, et en particulier chez les sélectionneurs»* déplore le président Thierry Léchenault, *«ça fait dix ans qu'on abat des animaux quasiment pour rien. Environ 30 000 bêtes ont été tuées pour un nombre de malades qui n'excède pas 1% d'entre eux. C'est inadmissible»*. La prophylaxie de la tuberculose bovine est pointée du doigt. Thierry Léchenault ne s'arrête pas là : *«à cela s'ajoutent le problème des indemnisations. Que ce soit en abattages partiels, diagnostics ou totaux, les éleveurs ne touchent pas les aides promises par l'État. Ils attendent désespérément leur argent. Financièrement, certains sont très mal et sont obligés de faire des court-termes de trésorerie pour payer leurs factures»*.

«Un génocide bovin»

Un groupe de huit personnes a été formé lors de cette assemblée, à l'initiative de Jean-Luc Baudot, éleveur dans le canton de Semur-en-Auxois et désormais membre du conseil d'administration de la Fédération charolaise. *«Au sein de cette cellule de la Fédération, nous allons appuyer le GDS dans ses démarches, discuter avec l'administration et essayer de trouver des solutions à nos problèmes»* explique Jean-Luc Baudot. Très remonté, le sélectionneur regrette que l'*«on parle toujours de tuberculose en tant que maladie. Un autre aspect mérite d'être cent fois plus mis en avant : sa détection qui n'est pas fiable et qui fait un dégât énorme dans le département. Environ 99% des animaux abattus ne sont pas malades. Les réactions sont fausses, la prophylaxie n'est pas au point, c'est un véritable génocide bovin. De plus, le département perd des parts de marché par rapport à ces tests positifs»*.

Exploitations bloquées

Jean-Luc Baudot dénonce également les blocages des exploitations : *«ces tests, non fiables je le répète, bloquent les élevages pendant deux mois. Quand les bêtes sont tuées et qu'elles n'ont rien à l'abattoir, on nous libère si toutefois un nouveau contrôle réalisé dans l'élevage est négatif, ce qui fait dans le meilleur des cas un blocage de près de trois mois. En attendant, la perte financière est énorme pour nous tous, c'est inadmissible»*. Le collectif formé le 10 septembre a pour ambitions de mettre en place *«une stratégie pour éviter ces blocages, tout en trouvant des alliés dans les autres races, qu'ils soient allaitants ou laitiers». «Nous sommes en train de décourager les jeunes éleveurs qui vont préférer retourner des prairies plutôt que de faire des prophylaxies à répétition»* déplore Jean-Luc Baudot, *«tout cela à cause de la DGAL qui impose son règlement sans mettre les pieds sur le terrain». «Ils ne se rendent vraiment pas compte»* ajoute l'éleveur, en abordant la valeur sentimentale des animaux: *«toutes mes vaches ont un nom, on les connait toutes, alors détruire pour rien, c'est impensable… Si tout ce qui partait à l'abattoir était malade, vous ne m'entendriez pas. Mais là…»*

La prophylaxie menacée ?

Après tous les débats qui ont animé cette assemblée générale, tous témoins d'une situation *«invivable»* sur le terrain, le président Thierry Léchenault fait part de plusieurs interrogations quant à la prochaine prophylaxie : *«je pense sincèrement qu'elle est en danger. Il y a plusieurs risques. Avec un test dont la fiabilité n'est pas au rendez-vous et des abattages mal indemnisés et payés en retard, elle n'encourage pas les éleveurs à continuer. On peut craindre que certains fassent une grève. D'autres pourraient refuser de faire partir leurs animaux dans le cadre d'abattages diagnostics»*.

AURÉLIEN GENEST

► Agenda

29/09 9ème fête de l'automne à Leuglay

La nouvelle édition de la fête de l'automne aura lieu dimanche 29 septembre de 10 heures à 18 heures à la maison de la forêt de Leuglay. L'évènement réunit près de 3000 visiteurs chaque année. Artisanat, produits locaux, restauration, démonstration, jeux, concours et conférences vous attendent pour fêter tous ensemble l'arrivée de l'automne. Renseignements : http://www.maison-foret.com.

12-13/10 Fête du Vin bourru à Nuits

Organisée dans le cadre prestigieux de la Maison de Nuits-Saint-Georges, la fête du vin bourru accueille chaque année en octobre plus de 5 000 visiteurs qui viennent goûter le vin bourru de l'année, le jus de raisin pressé devant eux, et découvrir des vins et produits de toute la France : une véritable vitrine du goût et du bien vivre. A chaque édition, un ou plusieurs invités viennent faire découvrir leurs spécialités. La fête du vin bourru est ainsi devenue un haut lieu de la convivialité nuitonne au fil des ans. Rendez-vous les 12 et 13 octobre (10 heures à 19 heures). Renseignements : http://www.lacabotte.com.

19/10 Fête de la truffe et des papilles à Is-sur-Tille

Chaque année en octobre se tient la Fête de la truffe et des papilles à Is-sur-Tille. A cette occasion, plus de 30 exposants sont présents sur le marché pour proposer aux visiteurs les produits du terroir, bio, et des truffes fraîches. Des animations gratuites pour grands et petits sont proposées toute la journée avec notamment des dégustations, des démonstrations de cuisine, dédicaces de livre. Le midi, la confrérie de la Truffe de Bourgogne organise un repas durant lequel la truffe est mise à l'honneur. Rendez-vous cette année samedi 19 octobre de 9 heures à 18 heures Place de la République. Renseignements: Site internet : http://www.covati.fr



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▸ Formations

MSA Bourgogne : journée de formation

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, des présidents et vice-présidents de l'échelon local d'Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Saulieu et Liernais, la MSA Bourgogne organise une formation sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P, obligatoire depuis 2002) : le mardi 1er octobre 2013 de 9h à 16h30 et le mardi 22 octobre 2013 de 9h à 12h30 à la mairie d'Arnay-le-Duc. Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans son élaboration. Les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître auprès de Chantal Bizouard au 03 80 90 20 40 ou Jean-Michel Cap au 03 80 64 77 49 ou 06 80 58 89 87 afin d'établir la liste des participants.

Perfectionnement dans le dressage du chien de troupeau

Objectif(s) de la formation : Renforcer les acquis de la session d'initiation en ciblant les difficultés rencontrées en situation de travail et les points de conduite spécifiques à l'exploitation de chaque stagiaire
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 08/10/2013 à Thoisy le Désert
Contact : Jean Marc Bidoire (Syndicat Departemental d'Elevage Ovin) - 03 80 68 66 58
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Récolte du Cassis

A fruits ou à bourgeons, le point sur la saison

Fabrice Écalle, conseiller à la Chambre d'agriculture, retrace l'année du cassis dans le département.


Fabrice Ecalle

Les rendements en Noir de Bourgogne sont en-dessous de la moyenne, en particulier en plaine de Saône et en région beaunoise ().

Décevant en Noir de Bourgogne, bon en Blackdown et encourageant pour le cassis à bourgeons : voici l'état des lieux dressé par Fabrice Écalle, qui revient sur les principaux faits marquants de 2013. La floraison du Noir de Bourgogne, variété dominante en Côte d'Or, a été tardive et n'a débuté que fin avril. *«Contrairement à 2012 marquée par une floraison très précoce, le risque de gel sur la fleur a vite été écarté. En revanche, les excédents de pluviométrie ont provoqué une mauvaise pollinisation»* indique le conseiller. En plus d'étaler la floraison, les températures basses n'ont pas été favorables à l'émission du pollen et n'ont quasiment jamais permis la sortie des abeilles. La coulure a été importante, faute de fécondation suffisante.

Troisième année décevante

A hauteur de 1,5 t/ha, les rendements en Noir de Bourgogne sont en-dessous de la moyenne, en particulier en plaine de Saône et en région beaunoise où des orages de grêle avant récolte ont terni un peu plus la situation. Les parcelles plus tardives (hautes-côtes, haute vallée de l'Ouche, nord de la Plaine) obtiennent des résultats légèrement meilleurs. *«Il s'agit de la troisième année consécutive avec des rendements décevants en Noir de Bourgogne»* informe Fabrice Écalle, *«la rentabilité de la production est en réduction. On peut estimer que les stocks en congélation seront au plus bas en 2014, une bonne récolte serait bienvenue pour rétablir la situation»*. La variété Blackdown (30% de la sole) sauve quelque peu la mise : ayant fleuri un peu plus précocement, elle obtient un rendement satisfaisant (Socofruit Bourgogne, principale coopérative de cassis à fruits, indique des résultats de l'ordre de 5t/ha). *«Sa fécondation est moins dépendante des conditions climatiques»* précise le conseiller de la Chambre.

Situation sanitaire satisfaisante

Fabrice Écalle aborde ensuite le cassis à bourgeons : *«Après un débourrement tardif, le printemps particulièrement pluvieux a permis une pousse importante y compris en sols plus superficiels. Les attaques de cécidomyies quasiment continues (3 générations par an) de fin avril à mi-juillet ont été difficiles à contrôler, mais l'impact de celles-ci devraient moins peser grâce à une lutte plus suivie et à une végétation plus poussante. Les maladies n'ont pas causé de difficultés particulières, l'oïdium a été quasiment absent. Malgré des conditions propices en juillet, peu de parcelles ont subi de fortes attaques d'acariens. La situation sanitaire est donc globalement très satisfaisante et le nombre de bourgeons au m² devrait être supérieur à 2012»*.

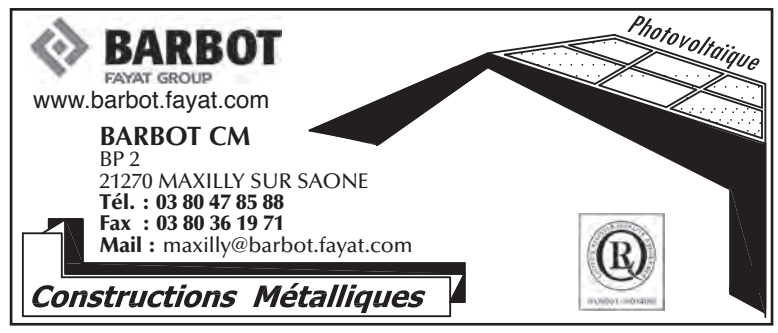
L'automne décidera du poids des bourgeons. L'offre devrait *«coller»* avec la demande des industriels. La récolte du cassis à bourgeons est prévue tout au long des mois de décembre et janvier.



▸ En bref

Catastrophe naturelle : la liste s'agrandit

Par arrêté interministériel en date du 10 septembre 2013 publié au Journal Officiel le 13 septembre 2013, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour le quatrième groupe des communes de Côte-d'Or dont le dossier a été examiné en commission interministérielle le 22 août 2013. Communes reconnues en état de catastrophe naturelle suite à inondations et coulées de boue survenues le 9 juin, et les 19 et 20 juin : Aubigny-en-Plaine, Bessey-les-Citeaux, Bonnencontre, Brazey-en-Plaine, Charrey-sur-Saône, Glanon, Labergement-les-Seurre , Magny-les-Aubigny, Missery, Pouilly-sur-Saône, Savoisy, Seurre, Tart-le-Bas, Villaines-les-Prevotes. Commune reconnue en état de catastrophe naturelle suite à inondations par remontée de nappe naturelle survenues durant la période du 3 au 5 mai 2013 : Lamargelle. Les sinistrés disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, pour déposer auprès de leur compagnie d'assurances un état estimatif de leurs pertes afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi du 13 juillet 1982.



AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE



Nouveautés 2014



Le personnel et la direction de Axe Equipement sont heureux de vous accueillir pour l'inauguration du bâtiment de JUILLY les

27 et 28 septembre 2013.



Restauration sur place

Présentation des installations SAV



▸ Formations

Cesser son activité: Comment faire les bons choix

Objectif(s) de la formation : Acquérir des outils et méthodes nécéssaires au bon déroulement de la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour- Date(s) et lieu(x) : 15/10/2013 à Créancey
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 67 89- Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Utiliser les bilans de Boviclic pour prendre des décisions

Objectif(s) de la formation : Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour- Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 16/10/2013 ou 15/11/2013 à Créancey
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Recruter et encadrer un salarié

Objectif(s) de la formation : Acquérir les bases pour réussir un recrutement, accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Durée : 1 jour- Date(s) et lieu(x) : 24/10/2013 à Dijon
Contact : Maud Courberand (FDSEA21) - 03 80 68 67 68
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Objectif(s) de la formation : Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour- Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 29/10/2013 (Session en Plaine) et 31/10
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Cultures d'oléo-protéagineux

Bientôt la récolte de soja

Sébastien Pitié, agriculteur dans le canton de Nuits-Saint-Georges, moissonnera ses oléo-protéagineux d'ici une semaine. Rencontre.


Onze étages de cosses à trois grains ont été recensés dans cette parcelle de Villebichot.

A Villebichot, tous les agriculteurs cultivent le soja. Si certaines terres locales, relativement profondes, se prêtent bien à sa culture, ce sont les atouts de cet oléagineux qui ont séduit les exploitants. Sébastien Pitié, mécontent de ses rendements en tournesol, a opté pour le soja depuis une quinzaine d'années, avec une rotation blé-soja-blé-maïs.
Ce client de la SAS Bresson énumère les avantages qu'il voit en cette plante appartenant à la même famille que les haricots: *«Comme la luzerne, il n'y a pas d'engrais azoté à apporter. Avec le tournesol, j'apportais 60 unités. Ensuite, il est facile de réimplanter un blé derrière, il n'y a pas trop de végétation à enfouir. Et généralement, il y a un bon blé derrière du soja. Cette plante possède un système racinaire ayant un effet positif sur la structure du sol. Autre avantage : je n'apporte aucun fongicide sur la parcelle. Enfin, on récolte généralement vers la mi-septembre, cela nous permet d'implanter un blé dans de bonnes conditions jusqu'au 15 octobre. Citons également un côté pratique : nous utilisons notre propre moissonneuse batteuse, sans changer la coupe. D'un point de vue financier, ce soja, destiné à l'alimentation humaine, est vendu 540€/tonne (prix 2012): il y a une petite valorisation par rapport aux tourteaux ».*

Environ 30q/ha

Le rendement moyen à Villebichot avoisine les 30q/ha. La récolte 2012 avait oscillé entre 24 et 36q/ha. Des résultats similaires devraient être constatés cette année. *«L'excès d'eau n'a pas eu trop d'impacts sur les parcelles concernées, il y a onze étages de cosses, avec des cosses à trois grains, ce qui est plutôt bien. Après, rien ne dit que la qualité du grain sera au rendez-vous»* signale Sébastien Pitié, qui devrait moissonner ses six hectares de soja à partir de vendredi prochain si tout se passe bien.

Les rendements de ses autres cultures sont eux-aussi dans la lignée d'une année moyenne avec 74 q/ha en blé, 63 q/ha en orge d'hiver et 27 q/ha en colza. Après la récolte de soja, Sébastien Pitié s'intéressera à ses maïs, dont la récolte devrait débuter avec un retard de trois semaines.

AURÉLIEN GENEST

Conseil général

Un nouvel accord cadre se dessine


Marc Frot annonce une réunion prochaine avec la Profession agricole.

Marc Frot, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable»* du Conseil général de Côte d'Or, est intervenu lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture. L'accord cadre 2009-2013, qui a financé des projets agricoles à hauteur de 15 millions d'euros, touche à sa fin. *«Nous restons plus que jamais sur notre volonté d'accompagner l'agriculture, c'est pourquoi un nouvel accord cadre se prépare. Malgré la situation financièrement tendue des collectivités, nous ferons le maximum»* assure Marc Frot. Le montant du nouvel accord cadre *«ne sera pas supérieur au précédent mais devrait être à un niveau semblable»*. Le Conseil général, qui vient de dresser le bilan des actions menées ces cinq dernières années, s'apprête à rencontrer la Chambre d'agriculture. *«Le bilan 2009-2013 est très intéressant, tout le monde semble satisfait»* relève Marc Frot, *«maintenant, de nouvelles orientations doivent être prises. Il devrait y avoir peu de changements. Malgré tout, quelques ajustements seront peut-être effectués si l'on décide d'être plus efficaces sur certaines actions, comme par exemple les aménagements fonciers. Vu qu'il n'y aura pas plus d'argent, ce sera forcément au détriment d'autres orientations moins urgentes. Il convient à la Profession de faire des choix»*. Le bilan de l'accord cadre 2009-2013 sera vraisemblablement présenté lors de la prochaine conférence agricole départementale, dans le cadre de la Ferme Côte d'Or, durant la foire gastronomique de Dijon qui ouvrira ses portes du 31 octobre au 11 novembre. Il servira de base de réflexion pour élaborer le prochain accord.

AURÉLIEN GENEST

En images

Amateurs de batteuses



Lors de la dernière fête du Charolais à Saulieu, les visiteurs ont pu assister aux démonstrations de battage d'André Perrotin (La-Roche-en-Brenil) et de Louis Auduge (Limon, dans la Nièvre). Ces deux retraités n'ont pas exercé le métier d'agriculteur dans leur vie professionnelle mais partagent la même passion pour les batteuses anciennes, qu'elles soient de taille réelle ou miniature. Habitué du rendez-vous sédélocien, André Perrotin a présenté ses très belles maquettes ayant nécessité 2 500 heures de travail. Louis Auduge, qui participait à sa première Fête du charolais, a fait la présentation de sa batteuse datant de 1932, entièrement restaurée.

AG



CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Clôtures des rivières du Morvan

Les agriculteurs ne lâchent rien

Comme elle s'y était engagée la veille au soir, Michèle Kirry, la péfète de la Nièvre, est venue rencontrer les agriculteurs du Morvan, mercredi 11 septembre, à la sous-préfecture de Château-Chinon. Dans une ambiance courtoise, une réunion a eu lieu à l'étage, durant une heure, avec une délégation syndicale. Mercredi dernier, les Morvandiaux ont fait monter la pression: ils sont allés manifester bruyamment devant la Maison du Parc naturel régional à Saint-Brisson.



Une délégation d'agriculteurs morvandiaux, conduite par les responsables de la FDSEA58 et des JA58, a été reçue par Michèle Kirry, le 11 septembre, à la sous-préfecture de Château-Chinon.

La pression monte crescendo. Le projet de clôturer une dizaine de cours d'eau du Morvan, sur 47 communes de la Nièvre, de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire (lire Terres de Bourgogne du 13/09) ne laisse aucun agriculteur indifférent. Et l'enquête publique, décidée par les préfets des trois départements, suit son cours: le commissaire-enquêteur a vu leur nombre affluer, pour exprimer le refus, lors des permanences du 11 septembre à Château-Chinon et du 16 septembre à Moulins-Engilbert. La détermination des adhérents de la FDSEA58 et des JA58, malgré l'entrevue de conciliation avec la préfète de la Nièvre le 11 septembre à Château-Chinon, est intacte, à tel point d'ailleurs qu'ils sont allés, en nombre, avant-hier, manifester leur colère devant la Maison du Parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brisson (voir notre prochaine édition). Le Syndicat mixte du PNR est en effet à l'origine de ce projet, posé sur des bases de volontariat dans le cadre d'un Contrat de territoire prévu sur cinq ans, mais dont les agriculteurs redoutent qu'il ne crée un précédent dangereux avec, à terme, l'obligation pour tous de s'y soumettre. La *«mise en défens»* par exemple imposerait de respecter un espace de 2 mètres autour des éventuelles clôtures le long des rivières, ce qui nuirait grandement au travail des exploitants dans les prés concernés. Et par-dessus tout, les agriculteurs craignent que ces nombreux kilomètres de barbelés, forcément sinueux s'ils doivent borner le lit des cours d'eau, ne soient la porte ouverte à l'embroussaillement et à la fermeture des parcelles et à de longs et coûteux travaux d'entretien dont ils refusent d'assumer la charge. Voilà pour le fond.

Légalité de la procédure en cause

Sur la forme, les paysans morvandiaux s'estiment aussi floués en catimini. Ils l'ont dit à Michèle Kirry lors de la réunion d'une heure à la sous-préfecture, après le lui avoir écrit le 6 septembre. Si le projet émane du PNR, celle-ci a fait part des obligations légales concernant un projet d'origine publique (le PNR est un syndicat mixte) mais a reconnu qu'il y a avait eu, pour le moins, un manque de concertation. Jean-Pierre Condamine, Didier Ramet, Alexandre Lorré, Michel Prévotat, parmi d'autres, lui ont par exemple fait grief d'une publication de l'avis d'enquête dans la presse régionale le 29 août tandis que le même avis prévoyait des permanences du commissaire-enquêteur dès le 26 août à Luzy, où donc aucun agriculteur n'a pu aller faire de remarque. De même, selon les représentants de la FDSEA et des JA, les avis n'auraient pas été affichés dans les délais impartis (15 jours avant les permanences) dans toutes las mairies concnernées. La représentante de l'Etat a dit qu'elle allait étudier la légalité des conditions dans lesquelles la procédure a été lancée. Et Michèle Kirry, qui a voulu détendre l'atmosphère, a aussi proposé de provoquer une réunion entre les agriculteurs et le commissaire-enquêteur d'une part et une rencontre entre les agriculteurs et les responsables du Parc naturel régional du Morvan, de l'autre. Si, dans un sourire symbolique, la cinquantaine d'agriculteurs qui était restée devant l'entrée de la sous-préfecture a déroulé puis remballé des barbelés devant le portail, empêchant provisoirement la préfète de regagner Nevers, ils n'ont pour autant pas décidé de baisser la garde. Prévoyant d'aller annoter les registres d'enquête dans chacune des communes concernées, ils se sont donné rendez-vous pour une grande manifestation, le 18 septembre, à la Maison du Parc. Et, de fait, nombreux, tracteurs et banderoles ont envahi Saint-Brisson, mercredi après-midi.

EMMANUEL COULOMBEIX



Dans une ambiance courtoise et souriante, les agriculteurs, la préfète, le sous-préfet et le directeur adjoint des territoires se sont quittés, non sans que les premiers aient enlevé les clôtures qui obstruaient provisoirement l'entrée de la sous-préfecture.

▸ Agendas

21/09 Spectacle de Paulo l'humoriste à Arleuf

Les JA du canton de Château-Chinon organisent deux représentations du spectacle de Paulo l'humoriste, «A travers champs », le samedi 21 septembre à la salle des fêtes d'Arleuf. Celle de 20h30 étant complète, il est encore possible de réserver pour la séance de 15h dont le billet donnera droit à l'entrée gratuite au bal animé par DJ Atlantic qui clôturera la soirée à partir de 23h. Le prix du billet est fixé à 20 euros par personne (placement aléatoire et non numéroté). Buvette et restauration sur place seront assurées en soirée. Contact: Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

26/09 Chauffage au bois sur poulailler

La maîtrise des factures de chauffage en volailles est déterminante sur les résultats technico-économiques de l'atelier. La Chambre d'agriculture de la Nièvre et la société Agriwatt vous convient à deux visites dans la Marne (51), près de Châlon en Champagne, le 26 septembre, pour la présentation de deux solutions de chauffage automatique au bois plaquette sur poulailler. Programme: visite d'une installation avec générateur air chaud sur deux poulaillers (système adaptable sur bâtiments porcs, serres...) et visite d'une installation avec chaudière ETA (système hydraulique avec aérothermes). Public concerné: agriculteurs, techniciens, animateurs de la région Bourgogne... Renseignements: Etienne Bourgy, chargé de projet en énergie de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 18





▶ Agenda

29/09 Vide-greniers à Château-Chinon
Le vide-greniers de Château-Chinon Campagne débutera à 6h, le 29 septembre. Entrée gratuite.

29/09 Vide-brocante à Guérigny
Guérigny accueillera un vide-brocante, dimanche 29 septembre, de 7h à 17h, sous les allées de Babaud de la Chaussade. Entrée gratuite.

13/10 Brocante du Parc à Nevers
La brocante du Parc, mensuelle à Nevers, aura lieu dimanche 13 octobre de 7h à 18h, dans le Parc Roger Salengro, à côté de la Place Carnot. Entrée gratuite.

17/10 Foire-concours aux veaux de Corbigny
Jeudi 17 octobre, le Comité des foires de Corbigny organise la foire-concours aux veaux au marché au cadran (Sicagemac). L'arrivée des animaux est prévue à 6h, le concours à 8h30, et la vente durant toute la matinée jusqu'à la proclamation du palmarès en début d'après-midi. Contact: Pascal Loisy au 06 66 97 52 42.

20/10 Vide-greniers à Moulins Engilbert
Le vide-greniers de Moulins-Engilbert aura lieu le dimanche 20 octobre de 8h à 18h, à la salle polyvalente. Entrée gratuite.

Élevage en agriculture biologique

Porte ouverte chez Michel Nicot

Mercredi 11 septembre, la porte ouverte sur l'exploitation de Michel Nicot à Saint-Martin-du-Puy, organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, a regroupé plus d'une vingtaine d'éleveurs sur les thèmes de l'agriculture biologique, le réseau départemental *«prairies sentinelles»* et le sursemis sur prairies permanentes.



Une vingtaine d'éleveurs ont participé à la porte ouverte chez Michel Nicot, organisée le 11 septembre par la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Michel Nicot a choisi de se convertir en agriculture biologique en 2000 et ne regrette pas son choix. Il a su allier bons résultats techniques mais aussi économiques. M. Jaillard, conseiller à la Chambre d'agriculture, explique que Michel Nicot exploite une centaine d'hectares en prairies naturelles sur des sols à valeur agronomique faible et avec des altitudes oscillants entre 340 et 600 m. Le cheptel est composé de 85 vaches allaitantes de race Charolaise. L'objectif est de 80 vêlages par an. M. Nicot a des résultats satisfaisants avec une période de vêlage d'une durée de 88 jours, une date moyenne de vêlage au 14 février et un intervalle vêlage-vêlage de 365 jours. Les charges en alimentation sont de 173 € / UGB dus à l'absence de céréales produites sur l'exploitation et en achat *«bio»*. Par contre, les charges en frais vétérinaires sont à l'inverse très faibles puisque ce ratio est de 22 € / UGB (70 € en conventionnel). Il obtient un Produit Brut de 1 110 € /ha, des charges opérationnelles et des charges de structure bien maîtrisées qui atteignent 50 % du produit.

Suivi «prairies sentinelles»

Francis Bougarel, conseiller d'élevage à la Chambre d'agriculture, présente ensuite le dispositif départemental de références de proximités : *«Prairies Sentinelles»*. Reposant sur des suivis de prairies fauchées et pâturées, il permet de diffuser des repères locaux pour accompagner les éleveurs du département afin de les aider à mieux piloter leurs surfaces fourragères. Chez Michel Nicot, un lot de vaches suitées de veaux femelles non complémentés au pâturage est suivi pour la seconde année consécutive. Les croissances des veaux femelles et l'évolution du poids des vaches sont mis en relation avec la gestion des surfaces fourragères. Dans cette exploitation en agriculture biologique, les veaux femelles suivis, conduits en pâturage tournant sur six prairies, ont des croissances moyennes entre la naissance et le sevrage de 750 g/j. L'ensemble des repères et préconisations sont diffusés par l'envoi chaque semaine par mail du bulletin *«Herbe58»* (envoi gratuit sur simple demande au 03 86 93 40 60).

Sursemis: de la patience...

Michel Nicot pratique le sursemis sur ses prairies naturelles depuis 2001. Cette technique permet de ne pas interrompre la production, de regarnir une prairie dégradée et ne pas suspendre une exigence environnementale. La patience doit être de rigueur dans ce type de semis car les conditions de semis ne sont pas optimales et les risques d'échec peuvent être plus élevés qu'un semis classique. Les principales règles sont un semis à la mi-septembre, sur une prairie rase, de choisir des espèces agressives et rapides à l'installation. La profondeur de semis ne doit pas dépasser un cm puis doit être rappuyé juste après (la technique de Michel Nicot, c'est un passage de vache avant pour bien raser et après pour tasser, *«pas de coût de matériel»*). Benjamin Pinel, de la FD Cuma 58, est intervenu sur les coûts des sursemis allant de 25 à 45 € / ha en fonction des semoirs utilisés et un coût de 60 €/ha au total si l'exploitant passe la herse avant et le rouleau après le semis. Ensuite une démonstration de semis a été réalisée par l'exploitant avec une explication de son semoir.
Si vous souhaitez plus d'informations sur l'un des thèmes abordés, vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture de la Nièvre, antenne de Corbigny, au 03 86 93 04 10).

CHRISTOPHE BOSSARON, CONSEILLER CA58







▶ En bref

La FNSEA obtient l'avance des aides PAC au 15 octobre

Faisant suite à la demande portée par la FNSEA auprès du Ministre de l'Agriculture le 30 août dernier, la Commission européenne, en comité de gestion, a autorisé un versement anticipé des aides PAC 2013. Ainsi, à compter de la mi-octobre, les agriculteurs percevront :
- Une avance de 50 % de leur enveloppe de DPU
- Une avance de 50 % des aides ovines et caprines
- Une avance de 80 % de la part communautaire et de 60 % pour la part nationale de la PMTVA
- Concernant les aides du second pilier, 75 % de l'ICHN sera versé dès le 15 septembre et 75 % de la PHAE sera en outre versé à la mi-octobre.

Nous vous rappelons, au sujet de la PMTVA, que seuls les élevages dont la période de détention obligatoire (PDO) de 6 mois est achevée pourront bénéficier de l'avance. Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec la FDSEA 58 au 03.86.93.40.92. FDSEA 58

Foire-exposition aux agnelles de Corbigny

Participation stable mais peu d'agnelles présentées

Cet événement, qui remonte aux années 80, marque la fin des ventes avant la saison de la reproduction. Cette année, au marché au cadran de Corbigny, il y avait peu d'agnelles pour un nombre conséquent de béliers. Signe positif que les ventes avaient déjà eu lieu avant.



Une trentaine d'éleveurs a participé à cette foire-exposition aux agnelles qui marque la fin des ventes avant la saison de la reproduction

Lundi dernier, en marge des ventes aux enchères habituelles du marché, a eu lieu la foire-exposition aux agnelles organisée par le Comité des foires de Corbigny. L'élément marquant de cette année, c'est la faible présence d'agnelles tandis que les mâles reproducteurs, eux, ont été plus nombreux qu'en 2012. Selon Christophe Rainon, conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, cinq agnelles étaient présentes ce lundi et trente neuf béliers, de races Charollaise, Texel et Suffolk. Par rapport à l'an dernier, donc, ce sont vingt et une agnelles de moins mais dix béliers de plus qui ont donc été présentés cette année. Quant au nombre d'éleveurs exposants, il est passé de sept en 2012 à neuf en 2013, dont trois de Saône-et-Loire. Ce qui fait dire au technicien que *«cette manifestation se maintient»*, même si, évidemment, ce n'était pas la foule des grands jours. Une trentaine de visiteurs sont venus voir les animaux dans les cases qui leur étaient réservées dans le fond du hall d'exposition de la Sicagemac.

Rattrapages

Pascal Loisy, le président du Comité des foires, confirme cette stabilité: *«aujourd'hui, il n'y avait pas d'agnelle Charollaise ni Suffolk à vendre et seulement cinq en Texel mais c'est positif: cela signifie que les ventes ont déjà été réalisées avant. En revanche, pour les éleveurs qui ont des anthenais à vendre, c'est un rendez-vous intéressant»*. Et Christophe Rainon d'affiner l'analyse: *«On y vend des béliers, ce qui permet de faire, pour cette dernière vente de l'année, du rattrapage suite à des accidents ou à de la mortalité avant la mise à la reproduction»*. Et, de fait, les ventes ont eu lieu. Quatre des cinq agnelles Texel et surtout quatorze béliers ont changé de main, lundi après-midi. Ce que les organisateurs considèrent comme un bilan positif, en tout cas dans la continuité des précédentes éditions: cinq agnelles et huit béliers avaient été vendus en 2012.

EMMANUEL COULOMBEIX

Foire-concours de Dornes

65 charolais de qualité homgène

Après un an de pause, la foire-concours de Dornes a connu sa 14è édition, samedi dernier, dans l'allée du château de la commune. Vitrine de l'élevage du sud-Nivernais, ce rendez-vous a été l'occasion d'un grand succès populaire, grâce à de multiples animations. Le concours charolais, lui, a départagé des bovins de très haute tenue.



Espion, du Gaec Savre à Toury-Lurcy, a remporté le Super prix d'honneur mâles de la foire-concours de Dornes (cliché Marcel Brasquies/JDC).

Inscrits ou non-inscrits, les charolais présentés par 18 éleveurs du sud de la Nièvre et de l'Allier, samedi dernier à la foire-concours de Dornes, ont su créer l'événement. Ils étaient 65 specimen à s'affronter dans les différentes catégories de l'épreuve, véritable vitrine de la qualité de l'élevage dans le secteur géographique du sud-Nièvre et du Bourbonnais. Le prix du canton a été attribué à Icare, un beau bébé de 470 kg, qui appartient au Gaec des Gagets à Saint-Parize en Viry, et qui participera prochainement à la finale des veaux de Luzy. Espion, du Gaec Savre à Toury Lurcy, a remporté le super prix d'honneur des taureaux. Il est âgé de quatre ans et pèse 1540 kg.

Quant au super prix d'honneur des femelles, il a été décerné à Hussarde, appartenant au même Gaec Savre de Toury-Lurcy. C'est un jury composé de Raymond Lemaitre, de Montaron, de Florent Besson, de Magny-Cours, et de Christophe Protat, de Montilly dans l'Allier, qui a eu a départager les champions. Les trois professionnels ont parfois longuement hésité, du fait de l'homogénéité des animaux présentés et de la qualité d'ensemble. A eux seuls, les animaux ont fait le spectacle dans l'allée et sur le ring aménagé, à côté des moutons et des volailles qui faisaient également partie de la fête. Outre le repas de midi, un steak-frites, qui a su retenir les âmes vagabondes, de nombreuses animations ont également participé de la réussite de la journée.

Un jeune tondeur de 24 ans, par exemple, a battu un record en tondant la laine sur une brebis en 2'30. Des démonstrations de battage à l'ancienne, de chien de berger, de fabrication de boudin à l'ancienne et un jeu des légumes ont aussi contribué au divertissement, le défilé des officiels a eu lieu en début d'après-midi.

E.C.

▸ Le palmarès

Super prix d'honneur mâle: Espion, appartenant au Gaec Savre de Toury-Lurcy.
Super prix d'honneur femelle: Hussarde, appartenant au Gaec Savre de Toury-Lurcy.
Prix du canton de Dornes: Icare, appartenant au Gaec des Gagets à Saint-Parize en Viry.
Prix d'honneur taureaux de 2 ans et 3 ans: Elevage Mayet de Livry.
Prix d'honneur veaux mâles: 1er, Index, de l'élevage Gérald Mangote à Tresnay; 2è, Intrépide, du Gaec des Gagets à Saint-Parize en Viry; 3è, Idéal, du Gaec Gstalter à Saint-Parize en Viry.
Prix d'honneur génisses 30 mois: Elevage Valignat de Neuillers (03).
Prix d'honneur laitonnes à l'élevage Denis Perraudin de Cossaye.
Prix d'ensemble veaux mâles: 1er, Gaec les Gagets à Saint-Parize en Viry; 2è, Eric Mangote à Tresnay; 3è, Gaec Gstalter à Saint-Parize en Viry.
Prix d'ensemble vaches: Elevage Mayet de Livry.

▸ Formations

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 24 et 26 septembre à Cosne-sur-Loire, les 1er et 3 octobre à Clamecy, les 8 et 10 octobre à Corbigny, les 14 et 16 octobre à Nevers, les 22 et 24 octobre à Decize, les 5 et 7 novembre à Clamecy et les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Certiphyto au CFPPA du Morvan

En septembre et octobre 2013, le CFPPA du Morvan, à Château-Chinon, organise plusieurs stages visant à obtenir le Certificat individuel (Certiphyto). Ce stage de 14 heures sur deux jours est destiné aux chefs d'exploitation agricoles ou aux salariés agricoles qui utilisent des produits phytopharmaceutiques (choix, achat, application). La formation aura lieu au CFPPA du Morvan de 8h45 à 17h15. Programme: risques pour la santé et prévention, réglementations et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques... Renseignements et inscriptions avant le 30 août (sauf du 5 au 16 août pour cause de congés) auprès du CFPPA au 03 86 79 49 30 ou par mail à claude.girerd01@educagri.fr.



▶ A noter

23/09 «Mes parcelles» à Decize et Moulins-Engilbert

Les prochaines démonstrations proposées par la Chambre d'agriculture de la Nièvre du logiciel «Mes Parcelles» auront lieu : les lundi 23 septembre, à l'antenne de Decize (69 avenue du 14 juillet), toutes les trente minutes de 9h30 à 12h30 et
- le mardi 1er octobre, au marché au cadran de Moulins-Engilbert, toutes les 30 minutes de 8h30 à 12h30.

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse
Aidez-nous à mieux vous connaître
3 diners pour 2 personnes à gagner
Accès sur le site ou à partir de ce code

Filière viande bovine

Des animaux tracés pour la sécurité des consommateurs

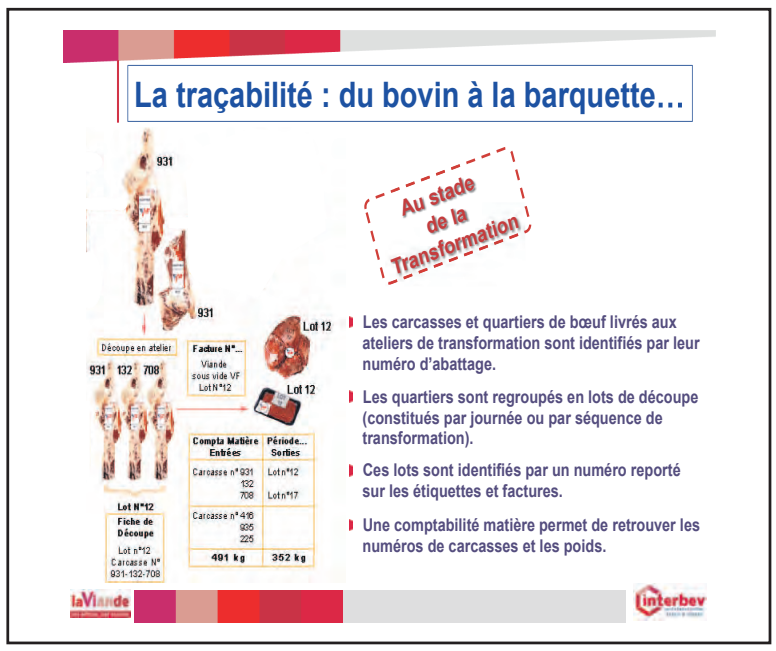
La traçabilité des animaux est un des éléments clefs du pacte de confiance entre la filière viande bovine et les consommateurs. Du bovin à la barquette, via l'identification individuelle des animaux, le marquage à l'abattage et l'étiquetage en distribution, tout est mis en œuvre pour que manger de la viande bovine soit toujours un plaisir … et en toute sécurité !

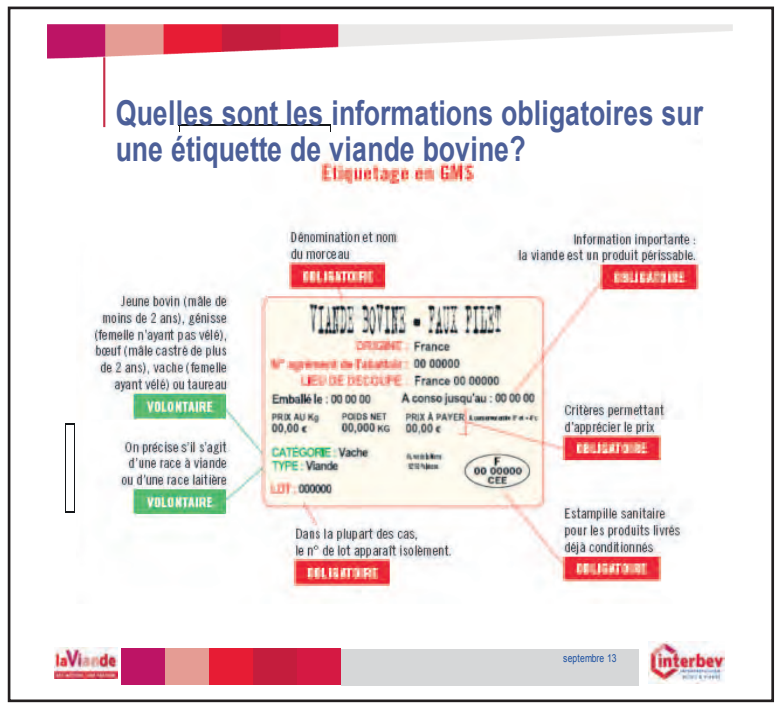
Outre l'identification individuelle des animaux dont la charge incombe à l'éleveur détenteur des animaux, la filière viande bovine dispose aujourd'hui d'un système de traçabilité performant, permettant notamment, et à n'importe quel niveau de la filière, de retrouver l'animal abattu, son lieu d'abattage et/ou de transformation. Le tout au service de la sécurité sanitaire des consommateurs.

Transformation : Une procédure très cadrée

Dès l'abattage, les carcasses et quartiers de bœufs se voient apposés un numéro d'abattage en lien avec le numéro d'identification de l'animal. Instruit dans une base de données, ce numéro permet à l'abattoir de retrouver le numéro d'identification de l'animal et est également utilisé pour continuer à identifier les morceaux en aval, via un report sur les factures de ventes. Vient ensuite le stade de la transformation où, dans l'objectif de maintenir la traçabilité des morceaux transformés, les quartiers sont regroupés en lots de découpe auxquels sont attribués des numéros.

Ceux-ci sont ensuite reportés sur les factures destinées aux points de vente ainsi que sur les étiquettes affichées sur les produits commercialisés.





Les GMS ont-elles aussi des obligations

Une fois dans les linéaires des grandes surfaces, le distributeur commercialisant la viande se doit de répondre, via l'étiquetage, à différentes obligations répertoriées sur la photo ci-dessus. Ainsi, la dénomination du morceau commercialisé, le numéro d'agrément de l'abattoir où a été abattu l'animal, l'estampille sanitaire, les mentions d'origine (naissance, élevage, abattage), le lieu de découpe, le numéro de lot, le prix et la date limite de consommation (DLC) doivent systématiquement être portés à la connaissance du consommateur. Le distributeur peut par ailleurs, de manière volontaire faire apparaître des informations relatives aux cahiers des charges auxquels les animaux et leurs filières d'abattage ont répondu avant d'être présentés à la vente.

Ces dispositions permettent ainsi à tout un chacun de constater et d'attester, à tous les stades de la filière, de l'origine des produits.

POUR INTERBEV BOURGOGNE, S.L

▶ Zoom

Restauration collective - Des obligations fixées par décret

L'enjeu de la traçabilité est également prioritaire en restauration collective et est juridiquement encadré par le décret n°2002-1465 du 17 décembre 2002 relatif à l'étiquetage des viandes bovines dans les établissements de restauration. Ainsi ce décret impose l'affichage clair et visible aux convives - à l'entrée du restaurant ou sur le menu - de l'origine de la viande (muscles entiers et steaks hachés de bœuf et de veau).

Nouveaux 7R Révolution
La performance démontrée

Nouvelle console CommandArm
Nouvelle transmission E23

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE EN BOURGOGNE
JOHN DEERE
Nouveaux 7R jusqu'à 340 cv*
* puissance nominale plus puissance active.

Journée régionale ovine à Charbuy

Echangeons sur nos pratiques !

Dans le cadre de la reconquête ovine, la Chambre d'agriculture de Bourgogne et ses partenaires, vous invitent à la 8e journée technique régionale ovine

Pour cette nouvelle édition, Fabrice Trottier, éleveur à Charbuy, dans l'Yonne, vous accueillera sur son exploitation. Installé en 2004 sur 75 ha de grandes cultures et 0,7 ha d'asperges, il développe en 2006 la production ovine, cessant ainsi son activité à l'extérieur. Son projet était de constituer une troupe de 320 brebis OIF en production d'agneaux de bergerie, de construire une bergerie et dans un deuxième temps, un hangar de stockage. Fabrice TROTTIER cherche, teste, met en place de nouvelles pratiques et techniques en vue d'améliorer l'autonomie fourragère de son exploitation. Son témoignage viendra enrichir les résultats d'expérimentation des équipes de spécialistes régionaux.
Demandez le programme !
Cette rencontre débutera par la visite de la bergerie. L'éleveur, actuellement en agnelage, témoignera sur ses pratiques. Des solutions techniques vous seront proposées sur la ventilation du bâtiment, l'engraissement des agneaux, l'alimentation des brebis…
Ce rendez-vous régional s'organisera autour d'ateliers thématiques. Un des ateliers développera l'implantation de prairies multi-espèces et l'interculture (semis, variétés, difficultés rencontrées), avec pour objectif l'autonomie fourragère. Fabrice témoignera sur ses pratiques, appuyé par les spécialistes.
D'autres thématiques seront abordées telles que la conduite de la reproduction avec l'utilisation de la mélovine et de béliers vasectomisés, le désaisonnement, mais également les problèmes de résistance aux antiparasitaires.
Avec les interventions de :
Yves Le Boulbin (Alysé), Laurent Solas (Chambre d'agriculture 71), Anne-Charlotte Vallat et Bruno Gleizes (Cialyn), Alexandre Baudoux (Vétérinaire Cialyn), Jean-Marc Bidoire (Syndicat d'Elevage Ovin, Chambre d'agriculture 21), Christophe Rainon (Chambre d'agriculture 58).
Rendez-vous jeudi 26 septembre 2013 à partir de 14 h au lieu-dit Le Ponceau, sur la commune de Charbuy (89) Pour tout renseignement, contacter Yves Le Boulbin au 06 08 28 08 07



Polyculture-élevage ovin : échangeons sur nos pratiques, lundi 26 septembre à Charbuy

Repères

Pour vous y rendre…

Fabrice Trottier - Ponceau - Charbuy (89) Coordonnées GPS : Latitude : 47.841966340932956 Longitude : 3.4461021423339844 A partir de la sortie de l'Autoroute Auxerre Nord (n° 19), prendre la nationale 6 direction Auxerre Prendre la 1ère route à droite, direction Perrigny, Saint-Georges, Aérodrome Auxerre Branches A Perrigny, tourner au 2e feu à droite et suivre la direction Fleury la vallée, Aérodrome A 4,7 km au hameau les Courlis, tourner à gauche direction Charbuy, Toucy A Charbuy, au rond –point, prendre à droite et tout de suite direction Ponceau, Les varennes A 1,7 km, au panneau Ponceau, vous êtes arrivés, la bergerie est sur votre gauche Fléchage à partir de Perrigny

En images

Le bois en fête à Brion



Pleine réussite pour l'association *«Brion à Brion»* qui vient d'organiser la première édition de la fête des affouages, au cœur même du village. Plus d'une vingtaine d'exposants étaient présents, avec pour thème commun : *«le bois dans tous ses états»*. Débardage à cheval, sciage de long de grumes entières, fendeur de bûches, broyage de végétaux… autant de démonstrations appréciées par le public, venu pour la plupart en famille. Parmi les sculpteurs sur bois présents, Claude Frilay, venu en voisin de Bussy-en-Othe. Son essence de prédilection : le pommier, *«un grain serré, pas filandreux et très malléable…»* Ce pur autodidacte s'est lancé un jour dans l'art sur bois avec un couteau suisse et depuis, n'a cessé de s'améliorer au fil des années, créant de véritables petits chefs d'œuvre, comme ce ballon entièrement réalisé en cerisier : *«32 pièces, 180 faces, ajustées entre elles par plus de 1400 points de suture, plus de 100 heures de travail…»* Un véritable bijou qu'il faut se contenter d'admirer avec les yeux, car l'artiste ne vend pas !
C'est pour financer les activités de l'association qu'a été créée cette première fête des affouages. Une activité bien connue des 600 habitants de Brion, dont chaque foyer a droit tous les ans, à collecter du bois dans la forêt communale, moyennant une modeste contribution financière. Compte tenu du succès rencontré, la fête devrait être reconduite dans les années à venir, afin notamment, de récolter des fonds en vue d'accueillir en 2020 les neuf autres Brion de France, comme cela s'est déjà produit il y a trois ans.



① Des grumes débitées dans le sens de la longueur en un seul passage

② Dans les mains de Claude Frilay, sculpteur sur bois, ce ballon entièrement réalisé en cerisier

③ Machine à fendre les bûches



▸ Agenda

21-22/09 Avallon 1873

Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre, venez vous plonger quelques 140 ans en arrière, pour fêter l'inauguration de la statue de Vauban et l'arrivée du train à vapeur à Avallon. Animations: fête foraine et jeux divers du 19ème siècle, foire aux bestiaux, train miniature, théâtre, danse, musique, expositions…, en centre ville et dans le quartier de la gare d'Avallon. Renseignements au : 03 86 34 84 15

28/09 Cochon à la broche à Lainsecq

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Saint-Sauveur organisent samedi 28 septembre, à partir de 19 h 30, une soirée "Cochon à la broche", à la salle des fêtes de Lainsecq. A menu : kir, entrée, cochon à la broche, haricots, fromage, tarte, café. Tarifs : adultes 18 € (vin non compris), moins de 12 ans 10 €. Musique et animations tout au long de la soirée
Renseignements et réservations avant le 20 septembre : Julien Dromery (06 71 23 33 87), Jean-Baptiste Brisset (06 71 11 98 49), Damien Guyard (06 89 05 35 76)

05/10 Fête du bourru à Auxerre

La traditionnelle fête du bourru se déroulera samedi 5 octobre, dès 10 h, dans les rues du centre ville d'Auxerre (Place Saint-Pierre, rues Joubert et Fécauderie). Au programme : défilé des Peulons d'Auxerre, suivi de la traditionnelle bénédiction du bourru en l'église Saint-Pierre et de l'intronisation sur l'esplanade du Théâtre, avant l'attendue dégustation

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

▸Agenda

21/09 Foire agricole de Quarré Les Tombes

Foire agricole de Quarré Les Tombes, samedi 21 septembre.
Au programme : exposition bovins, ovins, chevaux, matériels agricoles ; exposition vente de jouets ; structures gonflables. Mise en place des animaux à 7 h 30, passage du jury à 9 h 30, repas à la salle polyvalente à 12 h 30, remise des prix à 15 h 30.
Bal gratuit animé à 22 h.
Buvette et restauration en journée
Renseignements : Jérôme Bussy 06 78 35 25 85

ICHN 2013 : lettre de fin d'enregistrement

A partir du 11 septembre 2013, la lettre de fin d'enregistrement relatif à l'attribution des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) pour la campagne 2013, peut être consultée sur le site Telepac : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour accéder au courrier, il convient d'ouvrir successivement les rubriques : mes données personnelles / mes courriers / 2013 / Lettre de fin d'enregistrement ICHN
Il s'agit d'une lettre d'information prenant en compte les déclarations de la campagne 2013. La lettre de fin d'enregistrement comporte :
- le récapitulatif des surfaces déclarées, et le décompte des surfaces éligibles à l'ICHN (avec prise en compte le cas échéant des modifications d'assolement)
- les effectifs animaux lorsqu'ils ont été déclarés au titre de la campagne 2013
- la valorisation prévisionnelle de l'aide (avant instruction des écarts de contrôle)
Les demandes irrecevables font l'objet d'un courrier de notification de rejet aux pétitionnaires concernés et ne sont pas consultables sur ce site.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT : tél 03 86 48 42 34 ou 03 86 48 41 21

Diversification

Au four, au moulin et aux champs

Paysans boulangers, les trois associés de l'Earl *«La Fringale»*, à Lasson, fabriquent et commercialisent à partir de farines produites sur l'exploitation, pains, viennoiseries et autres produits dérivés



Benoît Joubert, ancien producteur laitier qui se rêvait éleveur d'escargots, aujourd'hui devenu boulanger !



Type de farine produite sur l'exploitation…


Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, en visite sur l'exploitation, a salué l'esprit d'initiative de ces *«paysans boulangers»*.

Rien ne prédisposait Benoît Joubert à devenir un jour boulanger, lui qui rêvait de se lancer dans l'élevage… d'escargots ! BTS productions animales en poche, il partit rejoindre son beau-père à Lasson, en limite de l'Aube, sur l'exploitation familiale pour d'autres bêtes à cornes, en l'occurrence un troupeau de vaches laitières. Au départ en retraite de son associé, en 1985, la suppression de la moitié de ses quotas lui fit prendre la décision d'arrêter l'élevage pour se reconvertir dans les céréales. Jusqu'à l'installation de son fils Quentin en 2005 : *«130 ha à deux, c'était un peu juste. Il faut se souvenir qu'à l'époque, le blé ne valait pas cher, on le vendait à peine plus de 120 €. D'où l'idée de le valoriser en transformant à la ferme nos céréales sous forme de farine, de pains et dérivés…»*
Rejoints en 2010 par Anthony Michelet, les trois associés gèrent aujourd'hui 135 ha, convertis depuis l'an dernier entièrement en agriculture biologique et mènent de front une activité de *«paysan boulanger»*, en vente directe sur les marchés de la région.

Une meule de granit

Si cette double activité est très présente dans l'Ouest ou en Franche Comté, elle est encore peu répandue en Bourgogne. La récolte de l'exploitation est pratiquement dédiée entièrement à la boulangerie. Pour des rendements en blé de l'ordre de 38 q/ha (contre une moyenne de 65 q/ha en conventionnel), mêlant variétés anciennes et plus modernes, comme Arezzo ou Pirineos. Seigle et petit épeautre sont également cultivés pour les besoins de la panification.
La farine, de type 70, est produite à l'aide d'un moulin à meule de granit, de type astrié. Un détail qui a son importance, selon Quentin Joubert : *«un moulin à cylindre mécanique va demander plusieurs passages mécaniques, au risque d'oxyder et de chauffer la farine à la fabrication, là où une meule en pierre ne nécessite qu'un seul passage. Avec pour avantage d'avoir un effet de déchirement du grain et non pas d'écrasement, rendant également le gluten présent dans le blé, plus assimilable»*. Ici, pas de stock, tout est à flux tendu, moulin et four travaillant quotidiennement. Farine bio, sel de Guérande, eau osmosée, levain naturel…, tout est réuni pour que le pain soit vendu sous label bio, mais Quentin Joubert s'y refuse, par esprit d'authenticité : *«si tous nos produits sont fabriqués à partir de farine issus de l'agriculture biologique, d'autres composants comme le chocolat, les noisettes ou le beurre ne le sont pas et nous ne voulons pas de confusion sur notre stand…»*

Bientôt une «bière de Lasson»

Si le fournil a été mis en route à Pâques 2005, les débuts furent un peu difficiles : *«on a beaucoup tâtonné, notamment pour mettre au point tout ce qui était croissants et pâtes feuilletées. D'autant qu'à la base, nous avions peu de formation...»* Si, devenu produit d'appel, le pain, sous ses différentes formes, est aujourd'hui le produit phare vendu sur les marchés, la palette de produits commercialisés est grande, allant des gougères aux pâtes fraiches, en passant par les macarons, pains d'épices ou cookies. Leurs ravioles notamment, ont conquis la clientèle : plus de dix recettes différentes, dont certaines réalisées à partir de fromages locaux, comme le soumaintrain et le chaource ou d'andouillettes de Troyes. Un ancrage dans le terroir qui fait toute la différence avec des fabrications plus industrielles.
La diversification se paie au prix fort côté rythme de travail : pas moins de 200 heures à eux trois par semaine ! A chacun sa spécialité : Benoît s'occupe de la panification et de la cuisson des pains, tout en assurant deux marchés par semaine, Quentin et Anthony se répartissant les huit autres marchés, l'un ayant en charge la fabrication de tous les produits sucrés, le second toutes les spécialités salées. Les deux anciens copains d'école se partageant les travaux des champs. Un esprit d'entreprendre récompensé en 2012 par l'obtention du prix national de la dynamique agricole décerné parla Banque Populaire. Et comme la *«fringale»* conduit à la boulimie, pas question de s'arrêter en chemin ! Quentin Joubert est déjà en train de monter son projet de création d'une activité de malterie brasserie pour produire des bières de terroir.
Le 28 juillet dernier, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, accompagné d'Yves Granger, directeur départemental des territoires et de Jean-Paul Levalet, chef du service Economie Agricole est venu saluer l'initiative de ces *«paysans boulangers»* en effectuant une visite de l'exploitation et des installations de panification.

DOMINIQUE BERNERD

▸Zoom

Présents sur les marchés :
Dans l'Yonne :
Saint-Florentin, le lundi et le samedi- Tonnerre, le mercredi et le samedi - Sens, le mercredi
Dans l'Aube :
Aix en Othe, le mercredi- Ervy le Châtel, le vendredi
Troyes, le samedi
En Côte d'Or :
Saint-Rémy, 1er et 3e dimanches du mois





Transmission

Réussir la transmission de mon exploitation

Transmettre son exploitation est toujours un exercice important dans la vie d'un agriculteur. La formation mise en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne peut vous y aider.

La transmission de son exploitation agricole est un projet qui se bâtit et nécessite un temps de réflexion donc d'anticipation. Chaque année, la Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation intitulée *«réussir la transmission de mon exploitation»* afin d'accompagner les chefs d'exploitation agricole dans leur projet de cessation d'activité et de transmission de leur outil de travail.
Durant 3,5 jours sont abordés les thèmes du foncier, les problématiques sociales et fiscales, l'articulation économique du projet et les relations humaines entre le repreneur et le cédant.
M. et Mme Calvet, agriculteurs, ont participé à la session de formation en début d'année avec un projet de cession de leur exploitation à leur fils, à une échéance de trois ans. Leur participation à cette formation a été motivée par une recherche d'informations sur les démarches à entreprendre et le désir d'anticiper un départ progressif à la retraite et ce, en toute sérénité.

«La transmission d'une exploitation est une démarche longue et complexe. Elle doit se préparer intelligemment en abordant les aspects humains, économiques, fiscaux et juridiques. La seule lecture de documentations ne suffit pas pour maîtriser totalement l'ensemble des démarches. Le recours aux experts qu'ils soient fiscaux, juridiques… est nécessaire. Les sujets sont nombreux et les questions sur le choix du statut de la nouvelle entreprise, le transfert des DPU, la fiscalité ou encore la MSA doivent être réfléchies avec l'appui de professionnels. En situation idéale, une durée de cinq ans serait nécessaire pour anticiper la transmission de notre outil de travail à un jeune qui s'installe.
Cette formation a été très bénéfique car au-delà des apports informatifs, les échanges entre cédants ont été riches, les situations différentes mais les problématiques communes. Les supports remis sous forme de classeur me sont bien utiles et je peux identifier les interlocuteurs pour finaliser mon départ. Suite à cette formation, nous sommes en mesure de rencontrer les experts des différents organismes pour finaliser notre projet et trouver les solutions adaptées à notre situation ».

Prochaine formation prévue les 15, 18, 20 novembre (journée) et 22 novembre (matin). Inscrivez-vous dès maintenant !
Conseil juridique : Sylvie Huyghe, juriste, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 16

Patrick Robert *«J'aurais été déçu que ça ne se fasse pas…»*

Agriculteur céréalier à Chitry depuis 1973, Patrick Robert a cédé son exploitation en novembre 2011 à un jeune, après avoir suivi la formation sur la transmission proposée par la Chambre d'agriculture.



Patrick Robert a transmis son exploitation en novembre 2011, après avoir suivi la formation mise en place par la Chambre d'agriculture

Comment avez-vous rencontré votre successeur ?
Patrick Robert : *«J'avais assisté à la réunion d'information qui s'est tenue à Méré en 2010, où chacun présentait ses attentes, que ce soit pour céder ou reprendre et Nicolas m'a recontacté dans la foulée. On ne se connaissait pas, mais ça a tout de suite bien marché. Il a eu la chance de participer à cette réunion et moi aussi !»*

Le contact s'est fait naturellement ?
«Si ses parents n'étaient pas agriculteurs, ses grands parents l'étaient et il avait fait sa formation à La Brosse. Ce que j'ai tout de suite apprécié chez lui, c'est qu'il n'est pas venu en conquérant ! La seule chose qui aurait pu poser problème, du fait que je ne possédais que la moitié de mes terres, aurait été que les autres propriétaires fassent barrage, mais tout le monde a suivi ! Faute de quoi, il n'aurait pu avoir son financement».

C'était important pour vous de contribuer à installer un jeune ?
«N'ayant pas eu d'enfants pour me succéder, cela me paraissait même un impératif ! Au train où vont les choses, combien d'agriculteurs subsisteront demain ? Le but pour moi, n'était pas forcément de vendre au plus offrant et permettre à quelqu'un de consolider une exploitation existante, mais bien de faire en sorte qu'un jeune s'installe à ma place…»

Vous avez suivi la formation sur la transmission proposée par la Chambre d'agriculture, qu'en avez-vous tiré ?
«C'est bien simple, je ne savais rien ! J'avais tout à apprendre et je peux dire que les conseils du service juridique m'ont été d'un grand secours… On y apprend aussi à accepter dans sa tête le fait d'arrêter et partir en retraite et ça, c'est important aussi !»

Pour vous cela a été facile à accepter ?
«J'avais ensemence comme si je continuais, tout en sachant que si la transmission ne se faisait pas, ça s'arrêterait là. Dans ma tête, tout était clair ! Je m'étais fait à l'idée de partir en retraite en me disant qu'après tout, on n'est pas indispensable ! Dans ma tête, l'exploitation était déjà transmise et j'aurais été déçu que ça ne se fasse pas !»

▸ Formations

Bâtir son projet d'installation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, de 9 h à 17 h 30, à Auxerre, lundi 7 et jeudi 10 octobre ou lundi 9 et vendredi 13 décembre avec pour objectif d'améliorer la préparation du projet d'installation et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour évaluer la faisabilité de celui-ci.
Intervenants : Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Emeline Richard, conseillère d'entreprise ainsi que les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture, selon les productions envisagées
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions «Conseils d'entreprises» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Mes P@rcelles

Formation «Mes P@rcelles», solution Internet pour piloter mes cultures, lundi 14 et 21 octobre, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales ; réaliser son assolement cartographique ; réaliser seul son plan de fumure prévisionnel ; enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome.
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales, tél 03 86 94 28 42



▸Formations

Cultiver les relations au sein de ma société

La vie en société est régie par des étapes réglementaires et statutaires. Les relations entre associés et les conditions favorables pour favoriser les échanges sont souvent peu évoquées ou organisées. Il est donc nécessaire d'acquérir des bases de communication pour prévenir des conflits ponctuels. La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, mardi 15 et vendredi 18 octobre, de 9 h à 17 h sur ce thème.
Objectif : Favoriser une communication positive pour développer des relations saines au sein du groupe, identifier les sources de conflits potentiels, savoir les prévenir et les gérer.
Intervention : Cécile Foissey, formatrice, Chambre d'agriculture de la Haute-Marne
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions "Conseils d'entreprises" à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, 03 86 94 22 10

Bâtir son projet d'installation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, de 9 h à 17 h 30, à Auxerre, lundi 7 et jeudi 10 octobre ou lundi 9 et vendredi 13 décembre avec pour objectif d'améliorer la préparation du projet d'installation et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour évaluer la faisabilité de celui-ci.
Intervenants : Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Emeline Richard, conseillère d'entreprise ainsi que les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture, selon les productions
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions "Conseils d'entreprises" à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, 03 86 94 22 10

Formation "Mes P@rcelles".

Solution Internet pour piloter mes cultures, lundi 14 et 21 octobre, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales ; réaliser son assolement cartographique ; réaliser seul son plan de fumure prévisionnel; enregistrer ses interventions (semis, Cipan, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome.
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Maisons Familiales Rurales

Des places encore disponibles

Marquée par la création de deux nouvelles formations, la rentrée dans les Maisons Familiales et Rurales du département se solde par une certaine stabilité des effectifs. Des places restent toutefois disponibles dans certaines filières



Il fallait bien un évènement comme la fête de l'agriculture pour réunir sur une même photo, autour de la directrice départementale, Christine Chalambert, les responsables des trois établissements.

Cette année, les MFR de l'Yonne ont mis l'accent sur l'accueil des jeunes qui n'auront 14 ans qu'entre la période de la rentrée et jusqu'au 31 décembre prochain. Pénalisés par le fait qu'ils n'ont pas encore l'âge légal pour aller en stage, il seront accueillis en alternance dans les trois maisons que compte le département et bénéficieront d'un programme dédié, axé sur la découverte professionnelle. Comme à la MFR de Villevalier, où ils travailleront sur tout le process lié à l'agriculture, du marché où acheter les ingrédients à la fabrication d'un repas et comme à Gron, où, à l'issue d'une semaine sur le thème de la créativité, ils repartiront avec une composition florale de leur fabrication. Pour Christine Chalambert, directrice de la fédération départementale des Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne, *«c'est un réel service que l'on apporte ainsi aux familles. Il est important que ces jeunes n'ayant pas encore l'âge d'aller en stage ne se retrouvent pas démotivés d'ici là et puis, on ne sait pas, les activités proposées peuvent faire naître des vocations…»*

On recrute encore à Villevallier

A Villevallier, la rentrée aura été marquée par la création d'une nouvelle formation en apprentissage : le Bac Pro *«Élevage»* Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole (CGEA). Un parcours en 3 ans après la classe de 3ème, qui peine un peu à recruter cette année. Des places sont encore disponibles et les inscriptions seront prises jusqu'à fin novembre. Avec 80 élèves au total, les effectifs restent stables, même si l'on enregistre une légère hausse pour les classes de 4ème et 3ème. Dans le domaine de l'apprentissage, les sections CAP Agent polyvalent de restauration et Cuisinier gestionnaire de collectivité, ont-elles aussi quelques places encore disponibles.
Dans le cadre des stages d'ouverture à l'Europe et du programme Leonardo, des classes de 1ère repartiront cette année encore en avril prochain, en Italie, en immersion pour trois semaines sur des exploitations agricoles de la région romaine.

Une nouvelle directrice à Toucy-Champeaux

Suite au départ de Valérie Gauvin, c'est Christelle Bellier qui la remplace à la direction de la MFR de Champeaux, à Toucy, où elle a exercé en qualité de monitrice pendant une vingtaine d'années. Dotée d'une grande connaissance de la ruralité et du territoire, la nouvelle directrice, outre des convictions profondes sur la pédagogie en alternance, souhaite ouvrir l'établissement sur l'extérieur. C'est ainsi que des contacts ont été entrepris avec l'Université Pour Tous, de Puisaye Forterre, afin que leurs adhérents aient la possibilité de suivre des cours à la MFR sur le thème *«hygiène de l'alimentation et pratiques culinaires»*. En projet : un partenariat avec le comité de jumelage Toucy-Kusel, pour l'organisation de stages professionnels en Europe.
La MFR de Toucy enregistre également cette année une nouvelle formation professionnelle : le CAPA *«Service en milieu rural»*, associant à la fois le service aux personnes, l'accueil et la vente. Et pour la première fois de son histoire, l'établissement participera également au programme Leonardo, en envoyant des élèves pour un stage d'immersion en Italie du sud. L'important, précise la directrice départementale, Christine Chalambert, *«étant de trouver en la matière, un certain équilibre entre les trois Maisons Familiales, alors que le public accueilli n'est pas le même, d'où l'intérêt de travailler au niveau régional…»*

Soirée de retrouvailles à Gron le 6 décembre

Avec 133 élèves, toutes filières confondues, la MFR de Gron a enregistré une légère baisse de ses effectifs lors de cette rentrée. A noter toutefois, des chiffres à la hausse en ce qui concerne les classes BTS et Bac pro. Outre les formations initiales, poursuite des formations ADEMA pour les adultes.
D'ici la fin de l'année, deux évènements viendront clôturer les festivités mises en places pour les 60 ans de l'établissement : une journée professionnelle le 25 septembre prochain en présence des producteurs horticoles, ainsi qu'une soirée le 6 décembre où pourront se retrouver tous les anciens élèves, formateurs et employés de la Maison Familiale. Comme Toucy et Villevallier, la MFR de Gron enverra également des élèves de classe Terminale en Italie, pour un stage professionnel d'immersion, plus au nord cette fois-ci, du côté de Florence.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

ICHN 2013 : lettre de fin d'enregistrement

A partir du 11 septembre 2013, la lettre de fin d'enregistrement relatif à l'attribution des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) pour la campagne 2013, peut être consultée sur le site Telepac : www.telepac.agriculture.gouv.fr

Pour accéder au courrier, il convient d'ouvrir successivement les rubriques :
- mes données personnelles/ mes courriers/2013/Lettre de fin d'enregistrement ICHN
Il s'agit d'une lettre d'infor. mation prenant en compte les déclarations de la campagne 2013.

La lettre de fin d'enregistrement comporte :
- le récapitulatif des surfaces déclarées, et le décompte des surfaces éligibles à l'ICHN (avec prise en compte le cas échéant des modifications d'assolement)
- les effectifs animaux lorsqu'ils ont été déclarés au titre de la campagne 2013
- la valorisation prévisionnelle de l'aide (avant instruction des écarts de contrôle)
Les demandes irrecevables font l'objet d'un courrier de notification de rejet aux pétitionnaires concernés et ne sont pas consultables sur ce site.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT : 03 86 48 42 34 ou 03 86 48 41 21

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Groupe SALERS EVOLUTION

SALERS

Rencontre avec la **race moderne !**

Edito

La race Salers tiendra prochainement son Concours National à l'occasion du Sommet de l'élevage. Ce rendez-vous est donc une véritable opportunité pour braquer les feux des projecteurs sur la Salers et ses nombreux atouts.

Sa rusticité, son autonomie et sa rentabilité font de la Salers une race empreinte de modernité !

En effet, son aptitude à la reproduction et à l'allaitement, sa facilité de vêlage inégalée lui permettent de produire 1 veau par vache et par an, ce qui, comme vous le savez, est le critère essentiel dans la composition du revenu de l'éleveur. De plus, son alimentation simple à base de fourrages grossiers, limite la dépendance aux intrants et donc les coûts de production.

Par ailleurs, sa facilité d'élevage ne nécessitant pas de main d'œuvre pour la surveillance au vêlage, par exemple, libère du temps à l'éleveur pour des activités complémentaires et une vie sociale riche.

Enfin, sa capacité à valoriser l'herbe lui permet d'associer à la fois performances de production et respect de l'environnement.

A travers les témoignages que vous découvrirez dans ce publireportage, vous pourrez mesurer la capacité de la race à s'adapter à différents systèmes. Chacun d'entre vous y retrouvera une illustration de son propre système d'exploitation et autant d'arguments pour que la Salers devienne demain votre race !

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver au Sommet de l'élevage 2013.

Amicalement

Le Président, Lionel DUFFAYET

UN DÉVELOPPEMENT national et international

4e race allaitante de France avec plus de 210 000 vaches, la Salers est présente dans la quasi-totalité des départements. Près de 60% des effectifs se trouvent dans le berceau de la race (Cantal, Corrèze et Puy-de-Dôme), le reste se situant dans le Grand-Est, le Grand-Ouest et le Centre de la France.

La facilité de conduite et la rentabilité de la Salers sont telles qu'elle a su séduire les éleveurs des cinq continents et est présente dans plus de 30 pays.

DEUX RAMEAUX pour une race

D'origine mixte, la salers possède deux rameaux : allaitant et laitier. 95 % des effectifs sont utilisés pour la production de viande et 5 % pour la production laitière destinée à la fabrication de fromages AOP.

LA RACE MODERNE par excellence car rentable et facile à conduire

La salers offre des marges brutes élevées et une rentabilité optimale.

- **Un veau par vache et par an !**

Sa productivité numérique est la plus élevée des races à viande : 96 veaux sevrés sur 100 vêlages, soit + 6 veaux sevrés par rapport à la moyenne des autres races allaitantes*.

** Source : réseaux d'élevage, Institut de l'élevage, chambres d'agriculture : résultats 2010 des exploitations bovins viande.*

- **Des coûts de production limités !**

- 99 % de vêlages faciles et 0% de césarienne, permettent de contenir les frais vétérinaires à des niveaux très bas.
- Sa grande capacité d'ingestion lui permet une valorisation optimale des fourrages grossiers et ainsi d'avoir une alimentation simple et peu coûteuse.
- Son aptitude à l'allaitement lui permet de produire des veaux de 320 kg, sans aucune complémentation.

- **Rustique et Autonome !**

Avec l'agrandissement des structures et des troupeaux, la facilité de conduite des animaux devient le critère essentiel de sélection. La salers est la meilleure réponse à cette exigence.

- Sa présence sur tout le territoire français traduit sa capacité à s'adapter à tous les reliefs et les climats.
- Sa facilité de vêlage signifie moins de surveillance, même en croisement avec des taureaux à forte musculature, ce qui permet ainsi la valorisation des vaches au potentiel génétique inférieur.
- La salers libère du temps à l'éleveur et lui offre ainsi une meilleure qualité de vie.

MODERNE car reine du développement durable

- Avec des besoins alimentaires simples basés sur l'herbe, la salers s'adapte à tous les terrains. On la retrouve d'ailleurs dans tout type de territoires.
- Elle façonne et entretient les paysages et les espaces, même dans les zones les plus difficiles.
- Sa présence sur tous les territoires permet le maintien d'actifs dans les zones rurales.
- Elle permet le maintien des prairies qui sont des sources naturelles de captage de $C0_2$.
- Son très faible niveau de complémentation contribue à limiter les intrants sur l'exploitation (aliments, transports …) et ainsi l'émission de gaz à effet de serre.
- Les produits viandes et fromages issus de la salers répondent parfaitement aux exigences de qualité du consommateur.

Nos partenaires prestige

cantal LE DÉPARTEMENT · CENTRE FRANCE · Altitude GROUPE · Herd Book Salers

LES EXPOSANTS du village salers à retrouver aux côtés des animaux, sous le chapiteau bovin viande (Hall 3) :

Groupe Altitude, Zoetis, SARL Charrade, La maison du cuir, Coopérative Acajou des Volcans, Coopérative de St Bonnet de Salers, Association Tradition Salers, Groupe Salers Evolution, Herd Book Salers.

PROGRAMME Concours National de la Race Salers avec plus de 500 animaux en compétition :

Mercredi 2 octobre	Jeudi 3 octobre	Vendredi 4 octobre
8 h 30 à 13 h Jugement des animaux par section	**9 h à 11 h** Jugement des prix de groupes à l'attache (5 animaux de même catégorie).	
	13 h 30 à 19 h Suite jugement des animaux par section Jugement des prix d'ensemble	**14 h 30** Fin du jugement des animaux par section Jugement des prix spéciaux et de championnat

Maison de la Salers - Domaine du Fau - 15140 SAINT-BONNET-DE-SALERS

Tél. : 04 71 40 20 13
Fax : 04 71 40 73 77
www.salers.org • upra-salers@wanadoo.fr

Maquette, réalisation : L'Union du Cantal (Thierry Moyencbe) - 15000 AURILLAC - 04 71 45 56 40.

La Salers : la rusticité au service des éleveurs

MOULIN Michel

St Etienne de Lugdares dans l'Ardèche

- Exploitation individuelle
- 55 mères salers
- 99 % race pure
- IVV moyen = 380 jours
- 10 % d'IA
- Age au 1er vêlage = 36 mois
- Adhésion HBS depuis 1997
- IVMAT moyen des mères du troupeau : 102,8
- Etable entravée et stabulation
- SAU totale de 118 ha, dont 35 ha de prairies de fauche, et 83 ha de landes et parcours.



Pour Michel MOULIN, la salers fut une évidence. Avec 75% de la surface totale non mécanisable, des terrains accidentés, et des sols très séchants, seuls des animaux rustiques et robustes pouvaient s'accommoder de telles conditions.

Michel MOULIN *« La salers s'adapte à tous les terrains, et se satisfait d'une alimentation simple. Dotées de bons aplombs et de sabots très résistants, nos vaches valorisent les terrains les plus difficiles, et s'adaptent très bien à nos vieilles étables sur grille. Nous ne parons d'ailleurs quasiment aucune vache ».*

Composée de foin et d'enrubannage, la ration peut parfois être complémentée par un peu de céréales achetées. L'été elles pâturent les surfaces non mécanisables, permettant ainsi de valoriser les landes et parcours.

TIRER PROFIT des qualités de la salers pour produire des animaux finis et apporter de la valeur ajoutée

Alors que les jeunes femelles nées sur l'exploitation sont destinées au renouvellement du troupeau, ou vendues pour l'élevage, tous les mâles sont destinés à la vente directe.

Une partie d'entre eux sont sevrés à 8 mois, puis engraissés en stabulation jusqu'à 17 mois environ. Mr MOULIN et son épouse louent un atelier de transformation, et se chargent eux-mêmes de la découpe de viande. Ils peuvent ainsi répondre aux demandes individuelles.

Les taurillons atteignent un poids carcasse moyen de 400 Kg. Le rendement carcasse sur poids vif est de 60%, et le rendement viande nette / carcasse se situe entre 72 et 75 %.

La seconde partie des mâles est valorisée en veaux sous la mère. C'est-à-dire élevés au pis avec du foin à volonté et un peu de céréales à disposition. Ils sont abattus entre 5 et 6 mois pour un poids carcasse de 150 kg.

Michel MOULIN *« Si au départ nous avons fait le choix de la salers pour sa rusticité au vu des conditions difficiles auxquelles nous sommes confrontés, et pour sa facilité de conduite, nous nous sommes très vite aperçus des capacités exceptionnelles de cette vache à produire de bons veaux, à les nourrir de manière remarquable, et à produire des kilos de viande à moindre coût. Avec en plus une saveur de viande particulièrement appréciée des clients.*

Les résultats parlent d'eux-mêmes : le GMQ moyen de ces veaux est de 1,3 Kg. Les meilleurs dépassent les 1,5 Kg. Les carcasses sont classées R=, pour la grande majorité, et quelques unes en U. »

En termes de débouchés, la plupart des caissettes sont vendues à des particuliers, qui viennent directement à la ferme. Le reste étant écoulé par le biais d'un magasin de producteurs, quelques marchés sur lesquels Mr et Mme MOULIN sont présents, et un point de vente collectif faisant un peu de restauration.

DES ÉCONOMIES, couplées à des bonnes performances pour de meilleures marges et un revenu supérieur

Depuis qu'il n'y a plus que des salers sur l'exploitation, aucune intervention vétérinaire au vêlage n'a été réalisée. Ce sont ainsi de réelles économies pour Michel MOULIN pour qui les frais vétérinaires s'élèvent à 27 €/UGB.

Michel MOULIN *«Nous n'assistons absolument aucune vache au vêlage. Le fait d'avoir un veau par vache par an, en bonne santé et qui prend suffisamment de poids est plus qu'indispensable dans un système comme le nôtre, où la valorisation du produit est poussée au maximum. En plus d'obtenir de très bons résultats, notre qualité de vie s'est nettement améliorer. Ne pas se lever la nuit pour surveiller les vêlages est très appréciable. »*

Frais vétérinaires

	Classe UGB	Ensemble BV	Michel MOULIN
Produits et honoraires vétérin./UBG	47€	46€	27€

En combinant performances de production et économies, des résultats très intéressants sont obtenus sur cette exploitation qui doit faire face à de réelles contraintes naturelles mais qui est restée à taille humaine.

Prix de vente des animaux de l'exploitation

	Classe UGB	Ensemble BV	Michel MOULIN
Vaches de réforme	962€	978€	1191€
Veaux et babys	882€	864€	944€

Marge brute / UGB

	Classe UGB	Ensemble BV	Michel MOULIN
Marge Brute	323€	341€	520€

**Résultats CER France Lozère sur Exercice 2012*

Les bons résultats économiques sont liés au travail de sélection entrepris depuis le départ avec l'appui du Herd Book Salers, porté sur l'amélioration de la conformation des animaux et la conservation des fondamentaux de la race.

La docilité des animaux est également suivie avec attention. Couplée à une passion et à une présence auprès d'eux, notamment de Jonathan le fils qui suit de très près le troupeau en attendant de s'installer, bien sûr en Salers !

La salers pour une meilleure qualité de vie et une rentabilité optimale

EARL SAUVAGET Alain et Franck

A St-Seine dans la Nièvre



- EARL 2 associés
- 56 mères salers et 89 charolaises
- 100% race pure
- IVV moyen = 380 jours
- 10 % d'IA
- Age au 1er vêlage = 36 mois
- Adhésion HBS depuis 2013
- Stabulation libre
- SAU totale de 225 ha, dont 58 ha de PP, 99 ha de PT, et 98 ha de cultures (colza, blé, orge, maïs grain).

Quelques années après l'installation de Franck, et à l'occasion de la création de l'EARL père-fils, les premières salers ont mis les pieds sur cette exploitation de polyculture élevage, traditionnellement orientée vers la charolaise.

C'est tout d'abord la masse de travail devenue insoutenable, qui a incité les éleveurs à se tourner vers la salers reconnue pour son autonomie et sa facilité de conduite. En effet, les cultures largement présentes sur l'exploitation, demandent beaucoup de main d'œuvre sur des périodes irrégulières de l'année. Il était donc nécessaire de trouver une solution pour limiter le temps de travail improductif passé sur l'activité d'élevage.

DES ANIMAUX autonomes

Franck SAUVAGET *« Les salers représentent aujourd'hui 40% des mères de l'exploitation. Pour nous qui avions l'habitude de nous lever la nuit pour surveiller les vaches en période de mise bas, et de les assister régulièrement au vêlage, l'arrivée des salers a radicalement changé notre façon de travailler. Avec une facilité de vêlage bien plus impressionnante qu'on ne le pensait, absolument aucune surveillance n'est nécessaire au moment des vêlages. »*

Depuis 3 campagnes, aucune césarienne n'a était faite sur les 56 mères salers. Avant, le taux de mortalité des veaux était de 10% en 2012, alors qu'il est seulement de 1% pour les salers, ce qui se traduit par une très bonne productivité numérique. L'effet sur le revenu est donc direct.

Franck SAUVAGET *« Avec la salers, nous avons presque oublié ce qu'est une césarienne. Et le but était bien là, une césarienne c'est 220 € de perdu et une vache abîmée.*

Nous n'avons évidemment jamais fait de césarienne sur les salers. Une seule vache a nécessité notre intervention au vêlage. Il s'agissait d'un veau mal tourné. Mais tout s'est très bien terminé. »

« Les vaches salers sont très maternelles et leurs veaux sont vifs et robustes. Ils se lèvent très rapidement après la naissance et tètent tout seul, il n'y a jamais de souci et donc pas de soins particuliers à leur apporter. Nous avons juste à les boucler, et les déclarer, ce qui nous libère du temps pour le reste des travaux de l'exploitation. »

UNE CONDUITE d'élevage simplifiée

Sur cette exploitation où la conduite des animaux est simplifiée au maximum, la rusticité de la salers est plus que jamais une qualité essentielle.

Au niveau sanitaire, seuls les traitements primordiaux aux yeux des éleveurs sont effectués, le but étant là encore de limiter les frais inutiles.

Franck SAUVAGET *« Nous exploitons au maximum la rusticité de la race, avec une conduite où l'utilisation de traitements allopathiques est très limitée. Le seul traitement apporté est le déparasitage. Les animaux s'immunisent tout seuls. »*

Basée sur du foin à volonté et de la paille, l'alimentation apportée aux vaches comme à leurs veaux est simple et peu coûteuse. La capacité de la salers à produire du lait et des kilos de viande à moindre coût est largement optimisée.

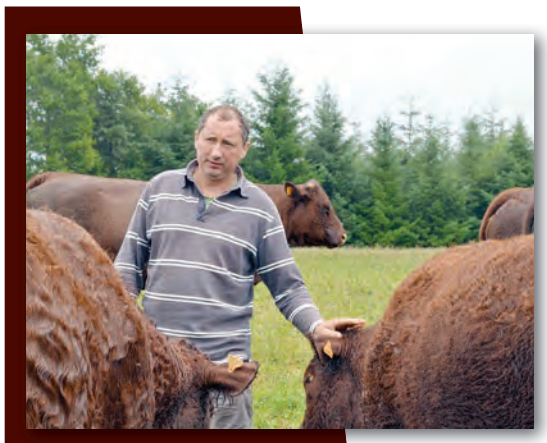
Franck SAUVAGET *« Nous ne donnons aucune complémentation aux broutards jusqu'au sevrage. La salers produit du bon lait et en quantité. C'est gratuit, facile à donner, il faut donc utiliser cette qualité ».*

Suite au sevrage, et après quelques jours de transition au foin, de la paille est donnée à volonté aux broutards. Le reste de la ration est composé d'orge et de maïs grain aplati, et équilibré avec un mélange de tourteaux. Le but est d'utiliser au maximum les aliments produits sur la ferme.

Franck SAUVAGET *« L'autonomie de la salers, nous a permis de mettre en place une conduite simple des animaux, nécessitant peu de main d'œuvre, et permettant des économies à plusieurs niveau. Je peux ainsi dégager un revenu tout à fait convenable de mon activité d'élevage, tout en ayant la possibilité de me libérer du temps pour d'autres activités en dehors de l'exploitation ».*



La salers : **une réponse** à la technicité des éleveurs





GAEC LE MORVAN frères
à Aix dans la Corrèze

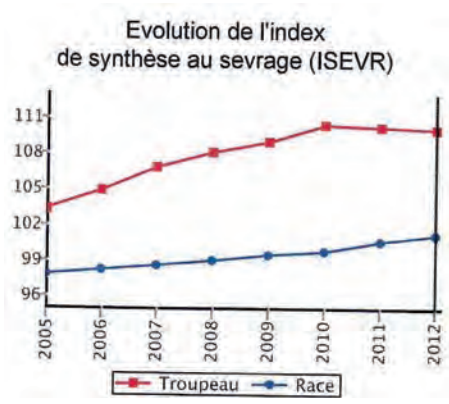
- 2 associés (frères)
- 130 mères salers
- 100 % race pure
- IVV moyen = 375 jours
- Age au 1er vêlage = 36 mois
- Adhésion HBS depuis 2008
- IVMAT moyen des mères du troupeau : 110,1
- 2 bâtiments avec logettes et un bâtiment aires paillées
- SAU totale de 200 ha, dont 14 ha de céréales (triticale et seigle en élange), 80 ha de PT, 96 ha de PN, et 10 ha pour les chevaux.

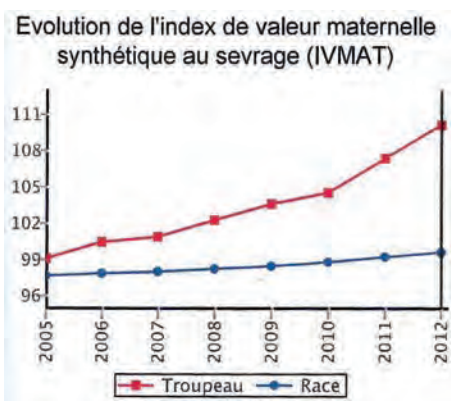
A l'origine, l'exploitation de la famille Le Morvan comptait 400 brebis et une dizaine de vaches salers conduites en croisement charolais. Ces dernières étaient destinées à valoriser des parcelles de taille réduite et difficilement accessibles. Au fil du temps, et avec la reprise de la structure par Renaud et Frédéric, l'exploitation a connu des évolutions significatives.

Impressionnés par la facilité de conduite de ces animaux et pleinement satisfaits des résultats obtenus grâce aux vaches salers, les deux éleveurs ont tout d'abord augmenté le cheptel bovin puis supprimé progressivement les ovins de l'exploitation. Dans le même temps, une propriété a été rachetée, et 70 ha totalement défrichés pour laisser place à des prairies. La seconde étape a été de diminuer la part de croisement pour arriver en 2013 à une conduite 100 % race pure. Le premier bâtiment a quant à lui été implanté en 2001.

GÉRER l'ensemble des postes de l'exploitation, avec professionnalisme pour progresser

Sur cette exploitation, chaque point qu'il soit génétique, économique ou technique, est analysé dans le but d'apporter des ajustements pour améliorer le revenu de l'éleveur.





Avec une sélection bien définie, on observe une nette progression de la conformation des animaux du cheptel. Le poids carcasse moyen des vaches de réforme était par exemple de 335 Kg en 2003. Elles étaient alors classées R pour ¼ et O pour ¾. En 2012, le poids carcasse moyen des réformes est de 369 Kg et la tendance s'est totalement inversée pour le classement des carcasses (1/4 en O et ¾ en R).

Renaud *« Les qualités exceptionnelles de la race salers nous permettent d'établir la base de sélection de nos animaux sur deux principes clefs : l'autonomie et la production de kilos de viande sans complémentation. »*

Il n'y a d'ailleurs pas de nourrisseur sur cette exploitation. L'alimentation des broutards est basée sur l'herbe et le lait jusqu'au sevrage. Durant cette période, le GMQ moyen des veaux est de 1,150 Kg. Après sevrage, leur ration est composée de foin grossier et d'1,1 kg de concentré pour 100 Kg vif. Ils atteignent un poids moyen de 385 kg à 9 mois.

La totalité des reproductrices sont inséminées chaque année. La fertilité exceptionnelle de la race salers permet une telle conduite. Plus de 70 % des vaches sont gestantes dès la première IA. Si ce n'est pas le cas, une seconde et dernière IA sera faite. Les taureaux de l'exploitation assurent la saillie des rares vaches n'étant pas gestantes suite à deux tentatives et ayant néanmoins un bon potentiel génétique. Les autres seront engraissées puis réformées.

Pour des raisons économiques et dans le but de se perfectionner encore dans leur métier d'éleveur, en juin 2012, les deux frères ont suivi une formation pour apprendre à faire eux-mêmes les inséminations de leurs vaches.

Renaud *« Nous aurons ainsi une maîtrise quasi-totale du poste reproduction ».*

Frédéric *« Ceci est également très instructif dans le sens où l'on cherche ainsi plus facilement à comprendre pourquoi une vache ne retient pas (corps jaune, kyste ...). »*

La technique de transplantation embryonnaire est elle aussi largement utilisée sur l'exploitation. A titre d'exemple, l'hiver dernier, 36 embryons ont été prélevés. La moitié d'entre eux sont destinés à la vente, et la seconde partie à une utilisation sur l'exploitation.

Frédéric *« Au lieu de mettre au charolais les vaches les moins intéressantes du troupeau, nous préférons leur faire porter les embryons prélevés sur nos meilleures reproductrices. »*

Renaud *« L'utilisation trop prononcée du croisement est un réel frein au développement de la race ».*

LA PARTICIPATION aux démarches collectives et l'utilisation des outils disponibles pour une évolution permanente

Les deux associés participent activement aux différents programmes mis en place par le GSE et sont utilisateurs des différents outils mis à disposition.

Renaud *« Nous avons la chance en salers d'avoir différents dispositifs à notre disposition, il nous semble logique de les utiliser pour s'améliorer et bénéficier des dernières innovations. »*

Frédéric *« Par conviction et par principe, il nous paraît nécessaire d'apporter notre contribution pour le collectif et pour cette race en laquelle nous croyons. »*

Plus d'une dizaine d'IA de testage sont effectuées chaque année.

En moyenne, 15 vaches de réforme sont destinées chaque année au Label Rouge Salers. Et ce depuis la création du signe de qualité.

Adhérant au GIE Polled excellence salers et faisant partie du groupe d'éleveurs à l'origine de cette démarche, ces éleveurs ont consacré cette année 25 de leurs meilleures vaches pour tester des taureaux polled.

Ils sont également actifs dans le programme « Dégéram » pour le développement de la génomie en race salers.

Une dizaine de broutards vont être repoussés sur l'exploitation pour entrer dans la démarche « Salers primeurs cantal » nouvellement créée.

Toujours à la pointe de la technologie, Frédéric et Renaud ont fait partie des tous premiers abonnés à « l'upranet pro » mis en place par le Groupe salers évolution. Ils utilisent ce service ouvrant accès aux données élevage où bon leur semble à partir de leurs smartphones.

Enfin, la station d'évaluation du herd book salers, outil essentiel de la sélection, est également utilisée par les deux frères. Plusieurs taureaux issus de la station ont contribué au renouvellement du cheptel.

Frédéric *« La prochaine étape est d'avoir un de nos veaux retenu pour entrer en station ».*



Artisan boucher depuis 18 ans, sur la commune de St-Illide (Cantal), Christian LAJARRIGE a fait le choix de travailler la viande salers dès la reprise de son entreprise.

POURQUOI le choix de cette race ?

Etant fils d'agriculteur, et originaire du Cantal Christian connaît parfaitement bien la salers, et la qualité de sa viande. Il a longtemps géré lui-même son approvisionnement en achetant directement aux éleveurs, avant d'intégrer le signe officiel de qualité « Label Rouge Salers », il y a 5 ans maintenant.

Christian LAJARRIGE *« J'ai fait le choix de proposer la salers comme seule viande bovine dans ma boutique, car elle est exceptionnelle avec son goût unique. Les clients qui viennent chez moi sont bien souvent des connaisseurs et souhaitent acheter de la salers, pas une autre race bovine ».*

UNE VIANDE de grande qualité

La viande salers bien connue pour son goût soutenu et sa coloration rouge foncée restera sans conteste le produit emblématique de cette boucherie.

Christian LAJARRIGE *« La viande salers, sort du lot. Elle a une texture juteuse et riche en couleur, puis un goût intense qui laisse échapper des saveurs remarquables. C'est une viande de caractère. »*

« Le fait d'être au Label Rouge Salers atteste la garantie d'une qualité supérieure. Ce qui a toute son importance dans une société ou le consommateur à besoin d'être rassuré et souhaite avoir l'assurance de consommer un produit sain et de qualité. »

LA CANTALOUSE un produit innovant de la boucherie LAJARRIGE

Toujours en travaillant cette viande avec plaisir, Mr LAJARRIGE a imaginé et créé un tout nouveau produit qui permet de la déguster autrement. C'est ainsi qu'est née la Cantalouse. Il s'agit d'une saucisse à base de viande de bœuf salers (60%), à laquelle on ajoute un peu de viande de porc Capelin (produit également certifié). On retrouve aussi la Cantalouse au rayon charcuterie, en saucisse sèche.

Christian LAJARRIGE *« Ce produit est très apprécié par nos clients. Ils apprécient son côté diététique, car elle est moins grasse qu'une saucisse de porc, et sont impressionnés par son goût insolite et très agréable en bouche ».*



La salers : des aptitudes de reproduction exceptionnelles au service du revenu de l'éleveur.



GAEC URSAT

La Crouzille dans le Puy-de-Dôme

- **GAEC mère - fils**
- **100 mères salers et 150 charolaises**
- **Conduite 100 % race pure pour les deux troupeaux**
- **IVV moyen = 370 jours**
- **Age au 1er vêlage = 36 mois**
- **Stabulation libre et anciens bâtiments transformés en stabulation**
- **SAU totale de 268 ha, dont 15 ha de blé, 18 ha de maïs ensilage, 9 ha de luzerne, 60 ha de PT, et 166 ha de PP.**

Installé en 2006 avec un troupeau de 60 charolaises, Nicolas URSAT s'agrandit ensuite et crée un GAEC avec sa mère.

Ayant pour projet, d'agrandir le cheptel bovin jusqu'à 250 vêlages, il opte pour la salers et sa facilité de conduite et de vêlage inégalée.

Nicolas URSAT *« On a connu la race salers grâce aux concours et manifestations agricoles locales. Avec trois sites d'exploitation, un objectif de 250 vêlages, et une volonté de faire de l'engraissement, on a vite compris que c'était la seule race qui pourrait nous permettre de concilier qualité de vie et performance économique. »*

Nicolas décide alors de constituer son cheptel salers avec des vaches suitées de veaux purs et des génisses prêtent à vêler provenant majoritairement d'élevages impliqués dans une démarche génétique.

Nicolas URSAT *« Nous avons fait le choix d'acheter des vaches inscrites car à terme notre objectif est d'adhérer au HBS. Nous souhaitons tout d'abord homogénéiser notre cheptel qui est constitué d'animaux d'origines différentes. »*

Le cheptel est aujourd'hui composé de 100 mères salers et de 150 charolaises. Les deux troupeaux sont conduits en race pure.

Nicolas URSAT *« Grâce à la longévité de la salers, nous pouvons utiliser au maximum les vaches les plus intéressantes et conserver leurs velles pour augmenter la part des salers dans le cheptel. Le but étant d'avoir 200 salers et 50 charolaises. »*

DES PERFORMANCES à l'engraissement maximisées grâce à une bonne gestion de la reproduction

Tous les mâles salers de l'exploitation sont engraissés.

Les veaux sont sevrés entre 8 et 9 mois et sont abattus à 18 mois, à un poids vif moyen de 730 Kg, et un poids carcasse de 430 Kg. La durée moyenne d'engraissement est de 250 jours. Durant cette période, le GMQ moyen des babys est de 1,4 Kg. Leur ration est alors composée de paille, blé aplati, pulpe de betterave, tourteau de colza et soja, puis mélasse. Elle est distribuée à la mélangeuse une fois par semaine.

Pour limiter le coût des intrants, les deux associés achètent uniquement des matières premières en fonction des cours et constituent leur aliment à la ferme. Le coût de la ration revient tout juste à 2€ / jour / baby.

Nicolas URSAT *« Les salers se sont rapidement adaptées à nos conditions d'élevage. Nous avons très facilement pu regrouper les vêlages pour caler les ventes en fonction des périodes où le marché est porteur. Et c'est d'ailleurs comme ça que l'on a remarqué la fertilité exceptionnelle de la race. Les premières chaleurs se remarquent à peine 30 jours après vêlage. Nous attendons néanmoins 45 jours pour mettre les vaches à la reproduction. En 2, 3 ans on a gagné 1,5 à 2 mois. Il n'est pas rare de voir des IVV à 340 jours sur nos salers. Même les vaches de plus de dix ans restent performantes. »*

Les vaches salers vêlent toutes à l'automne, avant de rentrer à l'étable. Cela permet d'une part de limiter les risques de diarrhée ou autres maladies fréquentes chez les veaux, et d'autre part de vendre les babys à une période de l'année où l'offre est déficitaire sur le marché.

Nicolas URSAT *« Avec des performances à l'engraissement, l'économie sur les frais vétérinaires, l'économie sur la complémentation des animaux, une reproduction facilement maîtrisée, une productivité numérique incomparable, et une longévité exceptionnelle des vaches, la salers a répondu à toutes nos attentes. »*

La salers pour des performances optimum à l'engraissement



EARL RIBOT

La Ferriere Bochard dans l'Orne

- **EARL entre époux**
- **108 mères salers et 12 charolaises**
- **IVV moyen = 385 jours**
- **50 % de croisement**
- **4 % d'IA**
- **Age au 1er vêlage = 36 mois**
- **Adhésion HBS depuis 1996**
- **IVMAT moyen des mères du troupeau : 101,3**
- **3 stabulations libres sur aire paillée**
- **SAU totale de 186 ha, dont 90 ha PP, 34 PT, 37 ha de maïs ensilage, 25 ha de blé.**

Sur cette exploitation familiale, les premières salers ont été achetées pour constituer un troupeau allaitant suite à la cessation de l'activité laitière.

Lorsque Michel RIBOT reprend la suite de son père en 1988, il fait le choix de conforter l'effectif salers, puis d'agrandir la structure existante.

L'ENGRAISSEMENT pour une meilleure valorisation du produit

Tous les veaux mâles de l'exploitation sont repoussés. Ils intègrent la stabulation dédiée à l'atelier engraissement entre 8 et 9 mois, et sont abattus entre 18 et 20 mois. La période moyenne d'engraissement est de 330 jours. Jusqu'au sevrage, ils n'ont aucune complémentation et s'appuient sur le potentiel à l'allaitement de la salers.

Composition	Quantité moyenne/jour/taurillon
Maïs ensilage	7 Kg de MS
Paille	200 g
Mélasse	300 g
Aliment complet (pulpe, blé, soja,)	4 kg

COMPOSITION de la ration en période d'engraissement

La part de l'aliment dans la ration augmente en fonction de l'âge des veaux passant de 2,5 Kg au départ à 5 Kg en fin de période. Le coût de cette ration est de 1,88 € par jour et par taurillon.

Au niveau sanitaire, tous les veaux sont vaccinés au RS, contre l'anthérotoxémie, et sont traités au Butox. Le coût de ces traitements représente 44€/baby.

Avec un GMQ moyen de 1,450 Kg en période d'engraissement, et un poids carcasse de 441 Kg à la sortie, les objectifs en termes de productivité pondérale sont largement atteints.

Lors de la dernière campagne, les carcasses ont été classées comme suit : 5 % R=, 60 % R+ et 30 % U=.

Michel RIBOT *« Suite à la mise en place de l'atelier engraissement sur mon exploitation, et après avoir analysé les résultats des premiers veaux engraissés, j'ai été impressionné par le gain de poids obtenu avec les salers purs. Pensant retrouver un écart important de poids, entre les croisés et les purs, j'ai pu me rendre compte que le GMQ est sensiblement le même d'une catégorie à l'autre. Nous ne gagnons pas plus de 15 Kg carcasse sur un mâle croisé en comparaison à un salers pur. »*

Les veaux étant bien valorisés, l'exploitation dégage une marge brute intéressante, de l'ordre de 585€/UGB.

DES RÉSULTATS améliorés par la génétique

La sélection des animaux se fait principalement sur deux critères : le potentiel laitier, et le développement musculaire.

Michel RIBOT *« C'est en valorisant au maximum la génétique de l'élevage, que les performances à l'engraissement s'accroissent. Nous avons repris un cheptel avec un bon niveau génétique, ce qui nous a permis de partir sur de bonnes bases. Les taureaux que nous utilisons proviennent systématiquement d'élevages inscrits au HBS. »*



Auchan

■ **Fabrice RAMADIER,** Responsable des achats de viande bovine pour les 126 hypermarchés AUCHAN de France, a fait le choix de travailler dans la continuité de son prédécesseur en développant les approvisionnements en viande salers.

LA DÉMARCATION des produits par la qualité

Dans les hypermarchés Auchan 100 % de la viande bovine est d'origine Française. Les responsables de la chaîne ont décidé d'aller plus loin dans la recherche de la qualité.

Tout un éventail de produits haut de gamme est proposé. La viande salers Label Rouge a été choisie grâce à ses critères de qualité.

Fabrice RAMADIER *« Nous avons pour priorité de faire travailler les éleveurs et les outils Français. Pourquoi aller chercher plus loin ce que l'on a chez nous avec en plus une qualité supérieure. Nous souhaitons également mettre en avant les produits du terroir, et sous signe de qualité. La viande Label Rouge Salers répond parfaitement à nos exigences. Elle est d'ailleurs aujourd'hui présente dans plus d'une dizaine de nos magasins.*

Pour différencier de manière simple les produits viande de qualité supérieure, des produits standards, le groupe utilise une barquette noire, à la place de la barquette blanche classique. Le client peut ainsi s'y retrouver sans difficulté.

Pour plus de proximité entre les différents maillons de la filière, le groupe Auchan et l'Association Salers Label Rouge organisent régulièrement des animations en magasin auxquelles les éleveurs participent. Ces journées sont des occasions uniques d'instaurer le dialogue entre les producteurs à l'origine de ces produits de qualité et les consommateurs demandeurs d'explications. »

UNE PROGRESSION des ventes grâce à la viande salers

A l'heure actuelle, les magasins du groupe écoulent en moyenne 10 vaches salers par semaine. Dans une conjoncture où le consommateur affecte un budget de plus en plus restreint au poste alimentation, et où la viande bovine, comme les autres rayons de produits carnés, a du mal à maintenir les ventes, la viande salers affiche une progression a deux chiffres.

Fabrice RAMADIER *« Sur les sept premiers mois de l'année 2013, les ventes de viande salers label rouge ont progressé de 10% par rapport à l'année 2012. Ceci est véritablement exceptionnel, puisque que l'on assiste plutôt à un phénomène de déconsommation de viande bovine à l'heure actuelle.*

La viande salers a réussi à se frayer un chemin au sein des rayons boucherie hypermarché et a véritablement séduit une partie de la clientèle du groupe Auchan. Les retombées positives en termes de vente et de satisfaction clients nous laissent penser que son ascension est loin d'être terminée. »

Conférence grandes cultures

Remettre l'agronomie au cœur des métiers

Le programme régional «Systèmes de culture innovants, Ecophyto 2018, zéro herbicide ?» a été présenté avec ses principaux résultats, jeudi 12 septembre à la ferme du lycée de Quetigny.



Jean-Roch Gaillet (Draaf), Vincent Lavier (vice président de la Chambre régionale d'agriculture et président CA 21) et Jacques Rebillard (vice président du Conseil régional).

Les partenaires techniques, scientifiques et économiques de la filière grandes cultures ont réfléchi et travaillé à la construction d'un programme de recherche de références. La thématique retenue s'intitule *«Systèmes de culture innovants, Écophyto 2018, zéro herbicide?»*. Cette concertation fédère les Chambres d'agriculture, le Sedarb, Arvalis-Institut du végétal, le Cetiom, les lycées agricoles (Dijon-Quetigny, La Brosse), la FRcuma, les Geda, GDA, Ceta, l'Inra, AgroSup Dijon, la Draaf et les organismes stockeurs. Chacun d'eux travaille autour d'un même objectif : l'expérimentation et la validation de systèmes de culture performants et durables. Le 12 septembre à Tart-le-Bas, Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, a salué ce *«dénominateur commun»* reliant tous les partenaires de la filière : *«L'objectif zéro herbicide n'est peut-être pas atteignable, mais autant se fixer des objectifs ambitieux pour obtenir des résultats intéressants. Le but est bien de réduire l'utilisation des herbicides, tout le monde travaille pour ça»*.

Bouquet de solutions alternatives

Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, a rappelé le contexte de l'étude, devant plus d'une centaine d'étudiants, partenaires, élus et agriculteurs : *«Nous sortons d'une période dans laquelle la résolution de la plupart des problèmes liés à la conduite des cultures passait par la chimie, à un point tel que certains principes agronomiques ont été oubliés. La chimie a montré ses limites, avec des pertes d'efficacité de certains produits et l'apparition de résistances. Dans le même temps, le monde de l'innovation a marqué le pas, certains produits phytosanitaires ont eu des effets négatifs sur l'environnement et la demande sociétale a évolué. Cette dernière est constamment relayée par les décideurs, à l'image d'Écophyto 2018»*. Pour Vincent Lavier, une prise de conscience de la part des acteurs du monde agricole s'impose : *«de belles initiatives sont déjà prises sur le terrain, mais malheureusement, il n'existe pas de solutions universelles, d'où le besoin d'expérimenter et de valider des modèles qui nous permettront demain, de produire dans les meilleures conditions»*. Jean-Roch Gaillet, directeur régional de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a salué lui aussi cette démarche, en rappelant que ces travaux *«s'inscrivent totalement»* dans le projet agro-écologique du ministre Stéphane Le Foll.

Nombreux exposés

Les principaux résultats de ce programme régional ont été présentés durant cette journée. Lionel Raynard, directeur de l'exploitation du lycée de Quetigny, a détaillé le système de culture testé à Tart-le-Bas. Le parcellaire est divisé en une *«zone 30»* sur laquelle les consommations en pesticides sont diminuées de 30% par rapport à la référence d'IFT régional, ainsi qu'une *«zone 50»* où cette même baisse est de 50%. En comparant deux niveaux de dépendances aux intrants, l'objectif est d'atteindre des niveaux de performances économiques et environnementales élevées. Plus tard dans la matinée, deux agriculteurs (Benoît Collardot et Hervé Lallemant) ont fait part de leurs expériences sur le terrain en matière de réduction des herbicides. Pour Benoît Collardot, agriculteur dans le canton de Nuits-Saint-Georges, l'objectif n'est pas de *«réduire pour réduire»* les produits phytosanitaires, mais plutôt de les *«optimiser»* afin de dégager un maximum de valeur ajoutée. Le jeune agriculteur, qui fait partie du réseau des fermes Dephy, dans le cadre du plan Écophyto 2018, a fait la présentation de ses stratégies de gestion des adventices. Un maximum de leviers agronomiques, chimiques et culturaux sont mobilisés. Le labour a été réintroduit à certains endroits où il avait été abandonné. Une bineuse est utilisée là où une résistance des plantes s'est développée. La rotation de certaines parcelles s'est agrandie afin de diversifier la flore. L'insertion du soja est citée. Des cultures, notamment estivales, sont semées à plus grands écartements pour pouvoir biner.

Si les questions du public ont été nombreuses, également pour Hervé Lallemant qui a fait part de son expérience en agriculture biologique, aucune technique ne s'est révélée être *«au-dessus du lot»*. *«Il existe différentes techniques, différentes combinaisons possibles, en fonction de ses propres objectifs et caractéristiques d'exploitation»* fait remarquer un agriculteur présent dans le public.

Pulvérisation bas volume

La pulvérisation bas volume était au programme l'après-midi. Le réseau d'expérimentation régional a été présenté par Luc Pelcé (Arvalis), Michaël Geloen (Chambre d'agriculture de la Nièvre) et Emilie Riberolles (Chambre d'agriculture de l'Yonne). Trois agriculteurs (Nicolas Chambrette, Emmanuel Buisset et Rémi Thierry) sont venus témoigner sur leurs différentes pratiques. En grandes cultures, les volumes moyens de pulvérisation se situent entre 110 et 160 l d'eau/ha. La pulvérisation bas volume consiste à traiter avec des volumes compris entre 50 et 80 l/ha. On parle d'ultra bas volume pour des quantités d'eau de 15 à 50 l/ha. Ces traitements avec moins de 50 l/ha présentent des limites, notamment, pour atteindre de jeunes adventices cibles en désherbage, les résultats d'essais montrant une très grande variabilité. Le principal intérêt des traitements en bas volume est d'augmenter les débuts de chantier. Il est ainsi possible de traiter 30 à 50% de surface en plus dans le même temps donné, en réduisant de moitié le volume de bouillie. Cette nouvelle capacité d'intervention permet de traiter davantage en conditions optimales (quasi-absence de vent, hygrométrie > 75% et températures adaptées aux produits utilisés) et donc d'améliorer l'efficacité des traitements. Ces conditions sont souvent réunies le matin avec une hygrométrie plus élevée et un vent faible. La présence de rosée ne pose pas de problème avec une pulvérisation de fines gouttelettes. Au contraire, elle augmente la perméabilité de la cuticule et améliore la redistribution des produits en surface. Retrouvez tous les résultats détaillés de cette journée sur www.bourgogne.chambagri.fr/grandes-cultures/conference-regionale-grandes-cultures.html


Une majorité d'élèves du lycée de Quétigny, mais aussi une quinzaine d'agriculteurs et des représentants de tous les partenaires de la filière avaient répondu présent.


Démonstration de matériel de déchaumage.

Programmes européens 2014-2020

La concertation est lancée

La Région, en partenariat étroit avec l'État représenté par le Préfet de Bourgogne, vient de lancer le 16 septembre une large concertation en vue de l'élaboration des programmes européens 2014-2020. Les enjeux économiques sont de première importance, puisque ce partenariat entre l'Europe et les territoires se chiffre pour la seule Région Bourgogne en centaines de millions d'euros...



Carton plein pour cette première réunion de lancement de la préparation du Programme de développement rural FEADER 2014-2020, qui s'est tenue à Dijon le 16 septembre en présence de nombreux acteurs locaux et régionaux.

S'il est facile comme le rappelle François Patriat, président du Conseil régional, dans son introduction à cette journée d'échanges, de désigner l'Europe comme *«l'ennemi permanent»*, il faut aussi lui rendre justice et reconnaître l'importante contribution financière qu'elle apporte aux territoires européens par l'intermédiaire des programmes communautaires : le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds agricole européen pour le développement rural (FEADER) qui intéresse au premier chef le monde agricole.

Un transfert d'autorité et de gestion à la Région

Ce 16 septembre il s'agissait donc de lancer officiellement la concertation et d'ouvrir le débat pour fixer le nouveau cadre d'intervention de ces fonds européens pour la période 2014-2020. Au premier plan de la présentation, le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). Depuis le 1er janvier 2007 ce fonds finance la politique de développement rural du second pilier de la Pac. Un fonds très encadré sur le plan communautaire et soumis à contrepartie nationale (1€ pour 1€). Ce FEADER nouvelle formule, *«évolue de façon significative dans sa forme»* comme le souligne Pascal Mailhos, Préfet de la région Bourgogne, *«mais se situe dans la continuité sur le fond»*. Principal changement, le glissement de l'autorité de gestion de l'Etat à la Région. L'échelon régional se trouvant *«le plus approprié pour piloter la mise en œuvre du 2ème pilier de la PAC»*, renforcé dans la réforme. Nouvelle architecture donc, car le Conseil régional et son président exerceront désormais, *«l'autorité de gestion pleine et entière et la responsabilité financière»* de cette gestion vis-à-vis des instances européennes. En partenariat étroit avec l'Etat, mais en première ligne.

Dans la concertation désormais ouverte entre les différents acteurs des territoires ruraux pour déterminer leur avenir à l'horizon 2020, les nouveaux axes de développement devront tout particulièrement respecter des principes de cohérence entre les stratégies d'utilisation des différents fonds et les grandes orientations des politiques européennes. Autre principe à respecter *«la concordance»* sur les objectifs des différents contrats de plan.

Le cadre financier n'est pas tout à fait fixé encore, mais l'important, comme le souligne, François Patriat, c'est de partir à temps et de se donner les moyens d'inscrire la Bourgogne dans le changement afin assurer son avenir. Une première étape de réflexion a abouti à un document de concertation, préalable à l'élaboration du Programme de développement rural (PDR) 2014-2020. Reste maintenant à enrichir cette ébauche par les contributions des différents acteurs partie prenante à la réflexion d'ensemble.

L'agriculture en première ligne

L'agriculture, au travers de ses enjeux économiques, sociaux, environnementaux... représente un acteur à part entière du développement des territoires ruraux. Un développement pour lequel l'Union européenne a fixé des objectifs précis en termes d'emploi, d'innovation, d'environnement, de qualité de vie, de formation.

Christian Decercle, président de la Chambre régionale d'agriculture qui intervenait dans le débat, a souligné la légitimité de l'agriculture à s'inscrire dans cette logique. D'abord *«parce que le deuxième pilier ouvre de véritables opportunités d'appropriations locales»* ; ensuite, *«parce qu'il est utile d'investir du temps et de la réflexion partagés pour formuler des propositions»* qui vont dans le sens des priorités de l'agricultures et répondent à ses besoins. On peut citer le renouvellement des générations, l'amélioration de la performance énergétique des exploitations, la gestion des crises... Les agriculteurs qui ont montré *«leur capacité à relever les défis»* se trouvent aussi en première ligne quand on parle de compétitivité et d'innovation, d'intégration dans l'environnement local, de contribution à l'essor économique des territoires... Parce que cette démarche de construction de l'avenir *«est fédératrice et rémunératrice»*, *«nous sommes appelés à travailler ensemble»* à conclu Christian Decercle, soulignant la nécessité d'être *«animé par l'intérêt commun»*.

Prochaine étape : la finalisation pour la fin décembre 2013, du document de concertation en vue de l'établissement du Programme de développement rural 2014-2020.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Les fonds structurels : mode d'emploi

Les fonds structurels sont des fonds visant à permettre aux Etats membres de l'Union européenne d'être solidaires les uns des autres, tout en restant compétitifs dans l'économie mondiale. Ils agissent ainsi sur les structures économiques et sociales des régions européennes tout en visant la réduction des inégalités de développement sur l'ensemble du territoire européen. L'enveloppe financière allouée à cette politique de cohésion (économique, sociale et territoriale) est répartie entre trois fonds structurels ; le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et le Fonds européen pour la pêche (FEP). Le Feader et le FEP sont *«assimilés»* à des fonds structurels, mais de sont des instruments financiers de la politique européenne.



Salers en Bourgogne

Des rouges sur le plancher des blanches

Le Herd Book Salers (HBS) organisait vendredi dernier une visite chez Jean-Michel, Emilie et Florent Dupuis, éleveurs de cette race en Gaec depuis 2009 à Saint-Léger de Fougeret (58) dans le Morvan. Une rencontre entre professionnels pour vanter les mérites de rusticité et de fertilité de cette race originaire du Cantal.



Une trentaine d'éleveurs et une dizaine d'étudiants du Lycée agricole du Morvan ont participé à la visite de l'élevage Salers de la famille Dupuis à Saint-Léger-de-Fougeret (58).

Jean-Michel Dupuis élève aujourd'hui encore 170 mères charolaises, faisant de lui l'un des gros producteurs de la race blanche dans le Morvan. En 2009, quand Emilie, sa fille, a décidé de s'installer, s'est posé le problème des bâtiments de l'exploitation, devenus trop étroits pour un Gaec (des Bordets) à trois entre le père, la fille et le fils, Florient. C'est de là qu'est partie l'idée de faire appel à une race bovine rustique, capable de supporter le plein-air intégral tout au long de l'année. *«Nous avions le choix entre la Salers, la Limousine qui se révélait moins rustique et l'Aubrac, moins performante»*. Les Dupuis ont donc choisi les rouges du Cantal, les Salers, pour venir compléter le cheptel des blanches de l'exploitation. Et après trois ans d'activité, il n'y a de place pour aucun regret. *«Le prix moyen des Salers se situe à 200 euros au-dessous de celui des charolaises mais il faut aussi compter avec les nombreuses économies de charges que nous réalisons au quotidien»* explique l'exploitant chef de famille. *«Et puis combien de fois dois-je me lever pour faire vêler les rouges par rapport aux blanches? C'est la qualité de vie qui l'emporte»* annonce-t-il tout réjoui.

Qualités maternelles et aptitudes bouchères

Vendredi dernier, le Herd Book Salers (HBS) organisait au Gaec des Bordets une demi-journée de visite, à l'intention des éleveurs de la région. Une trentaine d'entre eux ainsi qu'une dizaine d'étudiants en BTS du lycée agricole de Château-Chinon ont d'abord écouté les explications d'Olivier Tornade, inspecteur du HBS venu du Cantal, de Jean-Pierre Mauguin, président de l'association Salers de Bourgogne, de Stéphane Guérin, technicien du Groupe Salers Evolution (l'OS) et d'Amélie Brisson, animatrice de Bovins Croissance 58. *«Curieuse, fière, avec du caractère»* selon Jean-Michel Dupuis, les vaches Salers cultivent une spécificité dans l'organisation du schéma de sélection, selon Stéphane Guérin, puisque *«si 97% de la race constituent un rameau allaitant, 3% alimentent le rameau laitier»* dont on tire le fameux fromage Salers.

En tout cas dans le berceau de la race, dans le Cantal. *«C'est une race pure, excellent support pour le croisement, dont les qualités maternelles des mères et les aptitudes bouchères des pères sont des critères que nous voulons conserver»* a renchéri Olivier Tornade, présentant le travail de la Station nationale d'évaluation auquel il contribue. La lactation longue de 270 jours des 205 000 mères au niveau national (dont 40 000 en contrôle de performance et 24000 inscrites au HBS), ajoutée aux facilités de naissance (à 98% de vêlages sans intervention humaine) et à l'IVV de 370 jours, en font une race dont la conduite est simple et attractive. L'objectif affiché de sélection est d'améliorer la conformation, notamment le dessus de l'animal, *«ce qui correspond à l'aloyau et au filet»* selon Stéphane Guérin. Et ce, même si les critères habituellement requis en charolais sont inversés en Salers: *«Nous ne sélectionnons pas de culards comme vous pourriez le faire par habitude ici»* a souligné l'inspecteur du HBS, qui vient contrôler le cheptel des Dupuis deux fois par an.



Jean-Michel Dupuis, le père d'Emilie et de Florient, avec lesquels il est associé, qualifie ses Salers de *«curieuses, fières, protectrices, avec du caractère»*.

Atouts économiques à conserver

Parmi les atouts à promouvoir et conserver, les responsables de la race citent *«des vêlages faciles à 99%, des coûts de production limités, des frais vétérinaires restreints, une productivité pondérale de premier plan, un taux de mortalité inférieur à 5%, un taux de productivité numérique de 96%, des performances réelles à l'engraissement, et donc des marges relativement intéressantes»*. Selon Amélie Brisson, technicienne de BC58 qui fait faire le pointage chez 4 adhérents de la Nièvre en Salers par un homologue de l'Allier, les résultats technico-économiques du Gaec des Bordets depuis 2009 sont particulièrement parlants: 100% de vêlages sans aide en 2010, 2011 et 2012, de janvier à avril avec une pointe en février (74%), des vaches très fertiles non perturbées par des conditions difficiles (81% d'IVV de moins de 370 jours), un taux de mortalité de 0% sur les trois dernières campagnes, une croissance des mâles de 314 kg à 7 mois (285 de moyenne raciale) et des femelles de 270 kg (250 de moyenne raciale)...

Les données commerciales sont elles aussi très intéressantes: 15 broutards vendus en 2012 à un poids moyen de 467 kg et pour un prix moyen de 1027 euros (2,20 euros / kg), 6 génisses pleines à un prix moyen de 1600 euros, 5 vaches suitées à 1875 euros et un taureau de 30 mois à 3000 euros. Et les charges vétérinaires (antiparasitaires et vaccination des veaux seulement) et alimentaires sont réduites: 6 tonnes de paille pour les vaches (420 euros HT), 6,75 t de concentré pour les broutards (1950 euros)... La seule réserve que formule Jean-Michel Dupuis, c'est que *«après les vêlages, les premiers jours, il ne faut pas trop chatouiller les vaches qui se révèlent très protectrices»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Jeu-concours Réussir/Salon de l'herbe
Des nivernais remportent le 4ème prix.

Élodie et Bernard Vilette sont éleveurs à Rémilly dans le canton de Luzy. Bernard s'est installé en 1994, son épouse a intégré l'exploitation en 2008 qui est passée en Earl. Ils sont à la tête de 85 mères allaitantes charolaises sur 110 ha essentiellement de prairies, seuls 5 ha de triticale autoconsommés sont cultivés. Peu habitués à fréquenter les salons professionnels, ils se sont rendus pour la première fois au Salon de l'herbe à Villefranche d'Allier les 29 et 30 mai derniers. La chance leur a souri puisqu'en participant au jeu-concours Réussir/Salon de l'herbe, ils ont remporté le 4ème prix : un électrificateur **Patura d'une valeur de 359 € HT**. La remise du prix s'est déroulée la semaine dernière sur l'exploitation. L'électrificateur P4500 Maxi Plus de 9 joules (garanti 3 ans) a été remis à Mr et Mme Vilette par Philippe Jolivet, technico-commercial Patura sur le quart nord-est, en présence de Jérôme Thollé de la société Comatec Distribution, distributeur local.



De gauche à droite : Jérôme Thollé, Bernard et Élodie Vilette, Philippe Jolivet.

Communiqué

patura
www.patura.com

Implantation de céréales

Pratiquer les faux-semis pour réduire la pression des adventices

Pour réduire la pression des adventices dans les parcelles, le faux-semis en fin d'été peut se révéler très efficace si la pluie en favorise la levée. C'est autant de plantes, et en particulier les graminées adventices, qui ne concurrenceront pas la culture en place. Pour plus d'efficacité, cette technique peut être couplée avec le recul de la date de semis d'une dizaine de jours par rapport à des objectifs très précoces.

Un faux-semis est un travail superficiel du sol (moins de 4-5 cm de profondeur) qui a pour objectif de faire lever les adventices puis de les détruire avant l'implantation de la céréale d'hiver qu'on compte implanter. Sa réussite repose sur le choix de bons outils (tableau 1) et reste dépendante des conditions climatiques. Un sol fin rappuyé et humide contribue à une bonne réussite de la technique.

Un faux-semis demande une préparation du sol fine et superficielle, que ce soit en déchaumage ou en intervention après labour. Il s'agit d'établir un bon contact terre-graine favorisant la levée des adventices. Un roulage peut donc être déterminant en conditions sèches. Les pluies orageuses de fin d'été peuvent être un facteur favorable à la levée.

Toutefois, la technique ne fonctionne que sur les adventices en mesure de germer durant la période de réalisation du faux-semis. La levée des adventices se heurte à un problème de dormance des graines. Si la dormance n'est pas levée, la technique du faux-semis est alors totalement inefficace. La période de dormances des graines est propre à chaque espèce de graminée adventice :

• Le brome stérile n'a pratiquement pas de dormance. Il est la graminée d'automne la plus facile à détruire avec cette technique.

• Le vulpin et le ray-grass sont capables de germer à partir de début septembre, mais certaines années une dormance plus prononcée peut les empêcher de lever à cette époque. Un faux-semis réalisé en conditions de sol humides peut stimuler la germination et permettre ainsi la levée de dormance.

En inter-culture, il est possible de détruire mécaniquement les adventices levée grâce à la technique du faut semis. Sur flore jeune et en conditions sèches, les outils de déchaumage donnent satisfaction. Il est possible également d'utiliser des outils de désherbage mécanique, telles que la herse étrille. Par contre, si la flore est développée et le climat assez humide, seul un labour bien refermé, dans les situations où cela est possible, sera à même d'assurer une destruction totale des adventices. En conditions humides, l'utilisation du glyphosate est préférable, surtout lorsque la destruction du faux-semis se fait juste avant le semis de la culture.

Sur les parcelles les plus infestées de graminées automnales, plusieurs faux-semis peuvent être réalisés. Le nombre de faux-semis réalisables dépend du temps de travail, du climat de l'année et des rotations pratiquées. En cas de faux-semis multiples, il est recommandé de toujours travailler à la même profondeur, assez superficiellement afin de faire germer les graines de surface.

LUC PELCE ET M.KILLMAYER
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL

Tableau 1 : Quels outils pour un bon faux-semis?

	Prof. (cm)	Faux-semis
Herse de déchaumage (Ecomulch - Magnum)	1-2	Très bon
Bêches roulantes (Duro Compil)	3-4	Bon
Vibro-déchaumeur (Kongskilde, vibro-till)	3-5	Bon
Déchaumeur à disque indépendant Vad. Carrier, Agrisem, DiscoMulch)	3-6	Bon
Cover-crop + rouleau	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Cultivateur dents rigides et disques nivelés Lemken, Smarag	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Déchaumeur à socs larges et plats Horsch terrano	4-5	Moyen
	8-10	Faible

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Chanvre industriel

Le débouché impose le mode de récolte

Le chanvre industriel est une plante ligneuse et oléagineuse totalement valorisable qui ne demande pas d'intervention en culture entre le semis et la récolte. Cette dernière étape, cruciale pour la culture, doit se faire avec un matériel spécifique, adapté au(x) produit(s) collecté(s).



Le chanvre se cultive sous contrat qui détermine les conditions de récolte de la plante. Elles sont en effet spécifiques aux aménagements de l'usine et aux débouchés visés : la graine, appelée chènevis, peut être récoltée (mode battu) ou non (mode non battu).

Aujourd'hui, chaque bassin de production a développé son propre système de récolte. La récolte peut y être gérée et organisée individuellement ou de façon collective. La gestion collective permet d'investir dans des matériels performants mais peut pénaliser la réactivité du chantier.

Le chanvre se récolte à partir de mi-août principalement en mode non battu. Mais, à cette date, les pailles sont encore très vertes et la masse foliaire importante. La durée de séchage au sol sera plus longue, le rouissage non maitrisé, les fibres et la chènevotte risquent de présenter une couleur non souhaitées par les industriels. En mode battu, la maturité des graines est plus tardive que celle des pailles décalant l'optimum de récolte vers mi-septembre.

Choisir entre 4 systèmes

Les principales divergences entre les systèmes de récolte apparaissent en mode battu pour lequel au moins 4 systèmes existent. Ils se différencient par la taille des brins de paille (longs ou courts), le nombre de passage d'engins (1 ou 2 passages), la qualité du chènevis et celle des pailles. L'essentiel est de trouver le meilleur compromis pour répondre aux attentes des producteurs, des transformateurs et des utilisateurs.

La récolte en deux passages s'effectue d'abord avec une moissonneuse-batteuse pour récupérer le chènevis puis avec une barre de coupe si la fauche est en brins longs ou une ensileuse équipée d'un bec kemper si elle est en brins courts. Les deux systèmes présentent des débits de chantier allant de 0,7 ha/h pour la récolte à l'ensileuse à 2 ha/h pour la faucheuse.

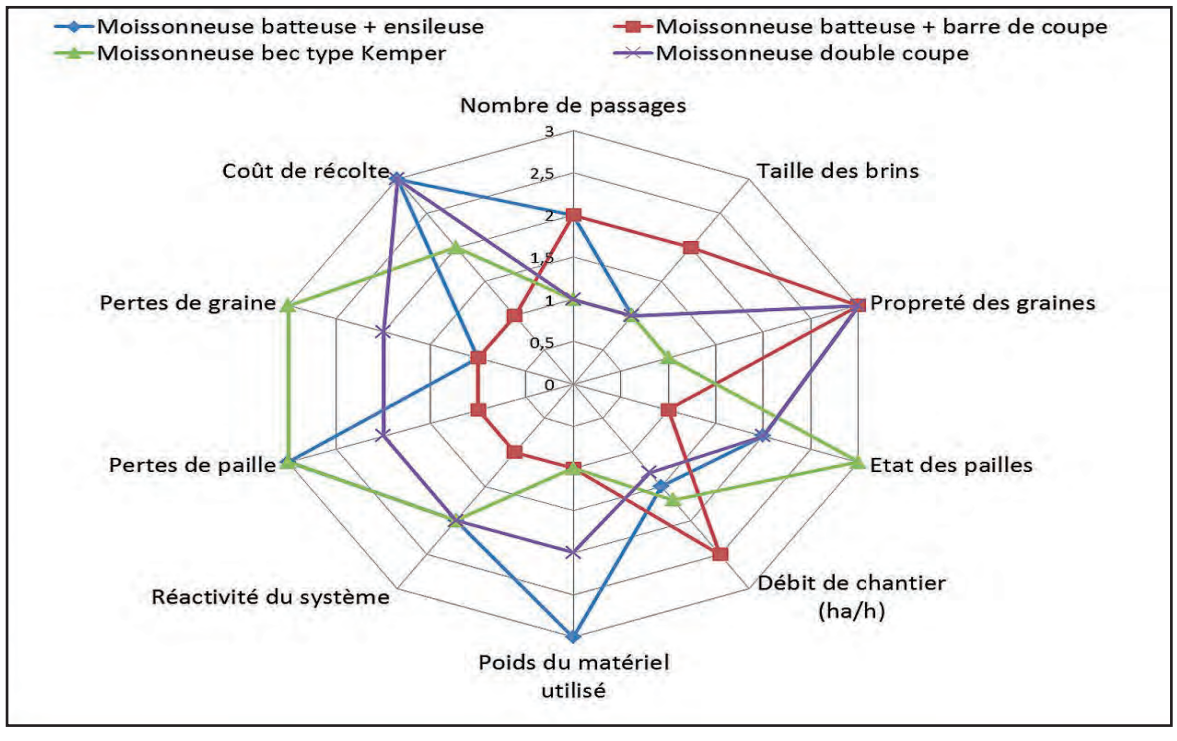
La récolte en un passage a été permise grâce à la conception de machines spécifiques :

• Une moissonneuse spécialisée uniquement dédiée au chanvre et équipée d'un bec kemper. Ce système, efficace, présente un débit de chantier correct de l'ordre de 1,5 à 2 ha/h. Cependant, comme toute la matière (paille + graines) passe dans la machine, les parcelles à fort potentiel avec de grandes tiges posent des difficultés : salissement plus important du chènevis, pertes au battage, pré-défibrage des pailles (batteur) ce qui augmente l'usure des matériels et pose des problèmes au pressage.

• Une barre de coupe adaptable sur moissonneuse-batteuse classique a été testée en 2012 suite à la collaboration en 2011 de deux bassins de production (Euralis-Agrofibre et la CAVAC). Elle a la spécificité d'être à deux niveaux modulables : une barre de coupe classique haute pour la récolte du chènevis et un bec kemper au sol pour la récolte de la paille. Cela permet la récolte de la graine et de la paille en brins courts en un seul passage sans adaptation spécifique majeure sur la moissonneuse-batteuse. Avec un débit de chantier de 1,5 à 2 ha/h.

Une fois fauchées, les pailles sont laissées au sol quelques jours pour finir leur maturation et sécher. C'est la couleur des pailles qui détermine le moment du pressage. Elle fonce avec la durée de séchage au sol et donc du rouissage. Depuis quelque temps, le fanage se démocratise pour homogénéiser le séchage et favoriser le rouissage des pailles. S'il n'est pas envisageable de faner, deux ou trois passage d'andaineurs seront indispensables. Une fois le pressage effectué, les pailles sont obligatoirement mises à l'abri.

SANDRINE LEGROS
CETIOM



«Innov'SV Pro»

Le Châtillonnais à l'honneur



Décidément, le Châtillonnais est à l'honneur cette année. Après la Saint Vincent tournante, le national Brune et la fête des Jeunes Agriculteurs, SV Pro a choisi les terres du lycée de la Barotte pour organiser sa journée travail du sol, le 6 septembre dernier.
Organisée tous les deux ans en alternance avec Innovagri, ce rendez-vous qui permet de découvrir environ 35 matériels en statique ou au travail, est désormais bien ancré chez les clients du concessionnaire John Deere. Cette année, Michael Badault, directeur général de l'entreprise et Aurélien Chenu, le nouveau directeur commercial, avaient choisi d'organiser cette rencontre entre agriculteurs et constructeurs l'après-midi.

Plus de 500 visiteurs ont fait le déplacement en nord Côte d'Or pour voir évoluer 25 ensembles tracteurs-outils en conditions réelles. Au travail, les tracteurs John Deere des séries 6, 7 et 8 accompagnaient les matériels du sol des marques distribuées par SV Pro : Väderstad, Grégoire et Besson et Kockerling. En statique, les moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs et presses balles rondes ainsi que distributeurs d'engrais Amazone et les télescopiques Caterpillar complétaient l'exposition. En toute simplicité et dans une ambiance détendue, la soirée s'est terminée autour d'un barbecue et d'une animation musicale par un groupe local, l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les représentants des constructeurs et des équipes d'SV Pro.

Des professionnels à votre service

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 77 00 35
Fax 02 48 77 00 41 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

L'Éleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Cogettes Barrières - Filets brise vent
Paul Clerget - 06 80 34 11 73

QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
www.camerail.com
SOMMET Ext Allée S stand 442
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

DAFP

Démonstration de puissance



Prêté par Case Ih au concessionnaire de Toucy et Venoy fin août, un Steiger 450 (450 cv) a été présenté en conditions réelles à cinq clients de la DAFP.

L'occasion pour les agriculteurs de découvrir les performances de ce tracteur forte puissance à quatre roues égales de…dix sept-tonnes.
Evoluant au déchaumage avec un Joker Horsch de 12 m et 12 tonnes, les *«essayeurs»* ont été surpris par le confort, la maniabilité et le rayon de braquage court du Steiger. Ce tracteur homologué route grâce à son gabarit hors tout de 3,30 m, a surpris par sa faible consommation : seulement 4,5 l/ha. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : déchaumage à 20 km/h à 1350 tours/mn et entre 20 et 25 ha/h selon le parcellaire.

Actuellement, Case Ih commercialise 20 Steiger par an sur le marché français. La DAFP compte bien contribuer à l'augmentation des ventes !

Demandez-le,
ça ne mange pas de pain,
c'est gratuit.



Liliane et compagnie

Tout sur le seigle hybride et les variétés les plus productives*, c'est-à-dire les variétés distribuées par Deleplanque, dans le livre du seigle hybride. Demandez-le, il est gratuit et enrichissant.

* SU MEPHISTO, SU PHÖNIX, SU ALLAWI et SU SANTINI appartiennent à la dernière génération de seigle hybride. SU ALLAWI et SU SANTINI obtiennent la note de rendement de 9/9 à l'inscription en Allemagne.

DELEPLANQUE
La performance, c'est notre ADN

Pour demander le livre du seigle hybride chez Deleplanque : 01 34 93 27 27 - seigle@deleplanque.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/09/2013	Bourg-en-Bresse 17/09/2013	St Christophe-en B. 11/09/2013	National 11/09 au 17/09/13
Vaches viande (V)	U	-	4,30 €	4,65 €	4,43 €
	R	4,00 €	4,05 €	4,30 €	4,09 €
	O	-	3,75 €	-	3,69 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,75 €	-	3,72 €
	O	3,55 €	3,50 €	-	3,56 €
Vaches lait (L)	O	-	3,30 €	-	3,23 €
	P	3,00 €	2,60 €	-	2,95 €
Génisses VML	U	4,70 €	4,70 €	5,03 €	4,66 €
	R	4,37 €	4,15€	4,50 €	4,15 €
	O	-	3,60€	-	3,47 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,60 €	2,95 €	2,83 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/09

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,05	-
250-300 kg	-	2,98	-
300-350 kg	-	2,79	2,69
350-400 kg	-	2,64	2,55
400-450 kg	-	2,62	2,50
450-500 kg	-	2,55	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,80	2,77
250-300 kg	-	2,79	2,60
300-350 kg	-	2,69	-
350-400 kg	-	2,68	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,41	-
450-500 kg	-	2,39	-
500-600 kg	-	2,36	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,60	2,51
350-400 kg	-	2,54	2,41
400-450 kg	-	2,45	-
450 kg et +	-	2,36	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,54	1,53
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,63	2,22	2,09 -
5 -10 ans	2,53	2,15	2,00
+10 ans	-	2,11	1,82 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,37	2,10

Bovins : 1250

93% de vendus

Broutards : vente totale dans une meilleure ambiance commerciale que la semaine passée. Les cours sont facilement reconduits, et regagnent même centimes.

Taurillons : l'offre est dequalité hétérogène et les besoins sont calmes.

Laitonnes : bonne demande. Vente totale et très active.

Génisses 18 mois : cours à peu près reconduits.

Taureaux : forte baisse.

Vaches : présentation de bonne qualité. Les cours se sont stabilisés sauf dans les sujets trop âgés et trop maigres.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/09

Bovins (402)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
270 à 385 kg	700 - 1040	2,45 - 2,85
405 à 445 kg	1040 - 1140	2,56 - 2,63
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	770 - 1220	2,30- 2,41
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
265 à 325 kg	660 - 870	2,46 - 2,80
Génisses		
305 à 550 kg (16-24mois)	700 - 1110	2,92 - 2,54
525 à 715 kg (24-36mois)	1070 - 1560	1,92 - 2,25
Taureaux		
935 à 1020 kg	1700 - 1720	1,68 - 1,82
Vaches suitées mâles et femelles	1060 - 4630	
légères	760 - 1140	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1430 - 1750	

Malgré des apports de bonne qualité en broutards, les tarifs s'effritent à nouveau de quelques centimes. Vente rapide et active en laitonnes et génisses d'export à des tarifs plus soutenus. Peu de demande en taureaux, stagnation des tarifs. Apports toujours importants en vaches. La vente ralentie des bêtes grasses pèse sur les tarifs maigre, cours en baisse avec peu d'invendus.

Prochain marché bovins le lundi 23 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/09

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,95	-
300 à 350 kg	2,73	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,60	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,83	-
250 à 300 kg	2,75	-
300 à 350 kg	2,71	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,20	2,05
de 5 à 10 ans	2,15	1,95
+ 10 ans	-	1,75

Broutards laitonnes : bonne vente quasi-totale. Les cours sont reconduits en toutes catégories mâles et femelles.

Vaches - Génisses : stabilité des cours. Vente un peu plus facile dans les bêtes de qualité, les bêtes trop maigres sont pénalisées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/09/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,35 €	nc

Tendance : Vente plus facile dans les femelles et toujours peu de demande dans les mâles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 09/09 au 15/09/2013*

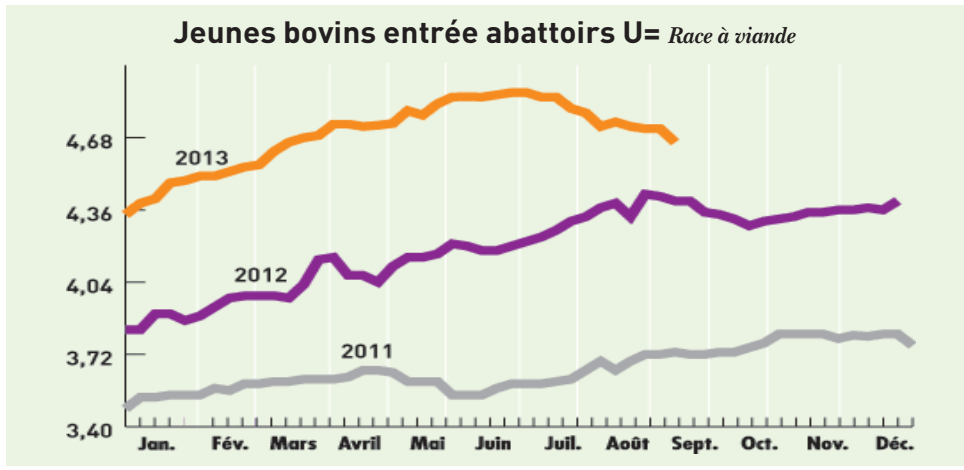
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,70 €	-
350 kg	-	2,56 €	2,51 €
400 kg	-	2,54 €	2,50 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	2,39 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,62 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,38 €

Tendance :
Le marché équilibré permet de reconduire les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 09/09 au 15/09/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,00 €	3,78 €	3,76 €			
Races mixte		-	3,69 €	3,66 €	3,64 €	3,56 €	
Races lait					-	3,48 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	-	4,62 €	4,53 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg-		4,56 €	4,51 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,75 €	3,63 €	-	-
Races lait				-	-	3,36 €	3,22 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,08 €	4,91 €	4,74 €	4,53 €	-	-	
Viande +350 kg	5,11 €	4,90 €	4,73 €	4,59 €			

Tendance : La faible consommation pèse sur les cours.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 9/09 au 15/09/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,20 €	4,20 €	4,26 €	4,18 €	-	-		
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,37 €	5,13 €	4,73 €	4,69 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	-	4,49 €				
Races mixte					3,79 €	3,71 €		-
Races lait						-	3,38 €	3,33 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,14 €	4,98 €	4,82 €	4,62 €	-	-		
Viande +350 kg	5,29 €	5,07 €	4,81 €	4,67 €				

Tendances SEM. DU 16 AU AU 20 SEPTEMBRE 2013

Bovins de boucherie

Les volumes mis en vente sont en progression, avec des éleveurs qui commencent à réduire le chargement pour aborder la saison automnale, ou qui se décident à vendre face à l'orientation baissière des cours. L'ambiance commerciale est morose avec des échanges lents et de plus en plus sélectifs sur les marchés. Dans la viande haut de gamme ou de qualité bouchère, la demande est peu soutenue avec des tarifs qui se replient dans les charolaises label. Le placement est nettement plus difficile dans les bonnes vaches charolaises, ainsi que pour le reste de la gamme avec la volonté affirmée de la part des acheteurs de faire baisser les prix. La dépréciation est marquée à l'encontre du bétail de conformation inférieure «O». En réformes laitières, les industriels imposent leur volonté face à une consommation toujours peu soutenue et à la concurrence féroce de nos voisins européens. Les tarifs sont orientés à la baisse dans l'ensemble des vaches frisonnes et montbéliardes, avec une forte pression sur les vaches maigres. En taureaux, la demande est atone faute de besoins en minerai. Dans les jeunes bovins, l'activité commerciale se tend, avec moins de besoins en France comme en Italie. ■

Broutards

Face à la tension qui monte sur le jeune bovin et à une plus grande disponibilité en broutards, la commercialisation montre un visage beaucoup plus tendu. Les besoins des exportateurs sont moins soutenus et plus ciblés. Ils recherchent toujours des taurillons Charolais lourds bien conformés, mais ils veulent faire baisser les prix dans les taurillons ordinaires et sur l'ensemble des broutards. La demande reste soutenue sur l'Italie dans les femelles Charolaises convenables. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le climat commercial reste calme avec des cours stables dans des veaux frisons ou montbéliards standard. Les échanges sont toujours très sélectifs dans les veaux légers ou de moindre conformation alors que la demande est un peu plus régulière dans les très bons montbéliards ou abondances. En bons veaux, les prix restent fermes dans les bons croisés montbéliards frais et viandés destinés aux labels. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 16 septembre)

«L'équilibre offre-demande demeure satisfaisant en France compte tenu du faible niveau des apports de bovins et de l'absence de stocks en ferme. En conséquence, le discours de baisse générale des cours, porté par les entreprises d'abattage, n'a pas lieu d'être et ne peut être qu'artificiel. Et il serait paradoxal que la filière utilise plus de viandes d'importation dans le contexte actuel.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/09*

Agneaux (837)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,95 - 3,32**	**2,69 - 3,06**
Gras (38-44 kg)	-	**3,07 - 3,38**	**2,89 - 3,03**
Gras (+44 kg)	-	**2,66 - 3,23**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,61 - 2,83**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (260)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,99 - 1,14**	**0,73 - 0,99**	-
Divers			
Béliers **(14)** 105 à 134 €	**1,16 - 1,63**		
Agneaux maigres : 40 € à 119 € (1,96 à 3,16)			
Chèvres : 12 € à 25 €			
Boucs : 12 € à 22 €			

Ovins : 1013 Vente totale
Agneaux : l'offre est de qualité secondaire cette semaine, mais cela n'a pas empêché la vente d'être active, et les cours de rester fermes à haussier. Les bons agneaux mâles sont désormais activement recherchés pour la fête de l'Aïd El Kebir..
Brebis : l'offre diminue et la demande reste orientée sur les bonnes brebis lourdeset grasses, mais les tarifs accusent une légère baisse.
Béliers : meilleure demande.
Caprins : cours reconduits.
Effectifs : Agneaux : 837. Brebis : 137. Béliers : 14. Caprins : 25.
Prochain marché :
Les lundi 23/09, 30/09 et 05/10 aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/09*

Ovins : 248	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 136 €**	**2,64 - 3,25 €**
Agneaux gras +44 kg	**120 - 147 €**	**2,45 - 3,04 €**
Brebis	**35 - 87 €**	**0,57 - 1,33 €**
Béliers	**101 - 119 €**	

Vente rapide et totale à des cours qui progressent dans l'ensemble des catégories

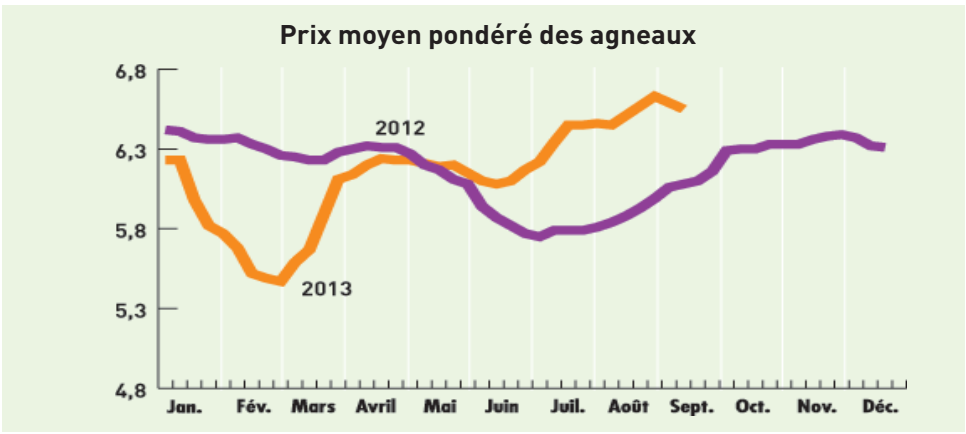
Prochain marché ovins le lundi 30 septembre et 07 octobre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 09/09 au 15/09/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,72 €**	**6,37 €**
Couvert	16-19 kg	**6,80 €**	**6,71 €**	**6,44 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,89 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 09/09 au 15/09/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,55 €	**6,10 €**	**2,20 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 02/09/2013 au 08/09/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,91	7,00	7,00	6,32	-	-	-	-
	Var.	0,06	0,03	0,03	-0,03				
	R	6,62	6,70	6,66	-	7,02	6,80	-	-
	Var.	0,05	0,04	0,04		0,06	-0,08		
	O	-	-	-	-	6,72	6,57	-	-
	Var.					-0,12	0,08		
3 (couverts)	U	6,76	6,82	6,78	5,90	-	6,80	6,76	-
	Var.		=	=	-0,04		0,06	0,16	
	R	6,60	6,64	6,60	5,87	6,78	6,73	6,64	6,23
	Var.	0,09	0,05	0,11	0,06	-0,08	-0,10	-0,09	-0,14
	O	6,20	6,17	-	-	6,35	6,46	6,35	-
	Var.	0,04	-0,05			-0,23	-0,05	-0,06	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,89	5,76	
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone Nord : offre en légère profession en agneaux. Vente normale en brebis. **Zone Sud :** application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 33-36
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
33-34/2013		**99 300**	**0,206**	-	-	**6**
35-36/2013		**42 000**	**0,191**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 11 septembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 7,80 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	inc	inc

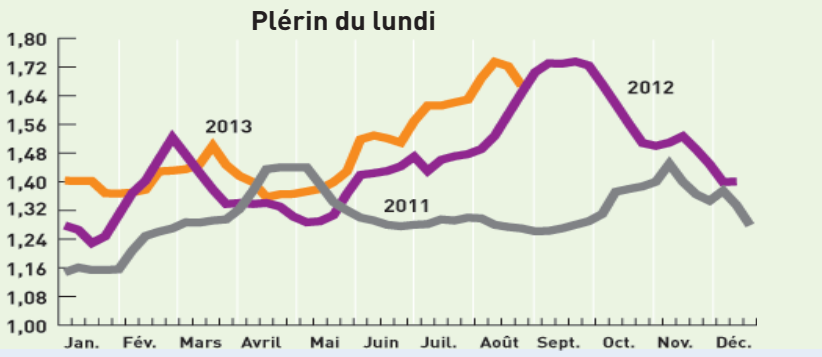
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 153 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16/09/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,668 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/09 au 12/09/13*

1,91 €/kg/carcasse euros



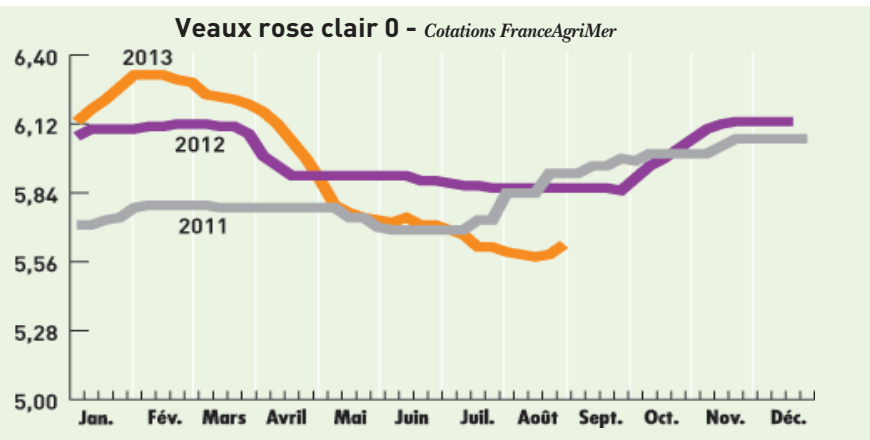
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 09/09 au 15/09/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,27 €**	-	-
U	-	**7,49 €**	**6,42 €**	-
O	-	**5,63 €**	**4,86 €**	**4,55 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/10 au 20/09/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**116**	**380-580 €**	**280-495 €**	**180-275 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**200-530 €**	**190-440 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**130-240 €**	**40-110 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**939**	**NC**	**NC**	**60-140 €**	**40-60 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/09 au 15/09/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,55 €**	**2,35 €**	**1,53 €**	–
Bons	**2,21 €**	**1,88 €**	–	

Céréales — Marché du 05 septembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	sept.-déc.	173	N C
	BPMF	sept.-déc.	177	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	180	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	176	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc.	163	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	sept.mars	168 à 170	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	sept.mars	163 à 165	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	sept.-mars	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-mars	165	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		sept.	199	N C
Yonne		sept.	198	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		sept.	193	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		9 d'oct.	170	T C
Aube/Yonne		oct.-déc.	164	T C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		sept.-déc.	230	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	230	V C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	sept.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds Same Explorer 80 DT 2002, 6670 H, 80 cv 4RM tbé clim révisé chargeur Mailleux MX 80 18500 euros
✆ **06.83.32.43.99**

01 - Vds tracteur JD 6300, 4RM, 4 pneus neufs, avec chargeur Mailleux 40.85, 9000 h, clim, tbé - pailleuse desileuse Lucas Colibri
✆ **06.85.17.96.95**

07 - Vds tracteur pour pièces D6 B ou C Riper lame divers
✆ **04 75 52 75 72 ou 06 63 49 94 51 HR**

07 - Vds tracteur JD 2850 MC1 an 1991 4RM moteur neuf TBE
✆ **06 47 97 26 66**

42 - Vds tracteur New Holland TM 120 TBE prix à débattre
✆ **06 72 00 03 07**

42 - Vds tracteur MF 4335 4 R 02 75cv 1800 H d'origine pn av ar 10% usure tbe prix 19900 euros
✆ **06 74 71 30 18**

42 - Vds tracteur HC Cormick F240 30 cv 1964 trés bon état voir collection
✆ **06 73 36 97 18**

54 - Achète pelle à pneus Hitachi EX60 EX100 EX150, Daewoo à pneus 130 140 170 même HS.
✆ **06 09 26 38 93**

54 - Vds tracteur New-Holland TM 130, An 2006, 3100 hrs, Prix 31 000 euros, TBE.
✆ **06 72 96 24 62**

55 - Recherche tracteurs de 30 à 80 cv, 2 ou 4 roues motrices, + de 20 ans, même Vigneron.
✆ **06 71 96 11 82**

69 - Vd mélangeuse BVL 8 m3 VMIX8LS année 2004 TBE.
✆ **06 83 02 29 58**

71 - Vends Deutz DX 396 86, 8.700 H, andaineur Kuhn GA 4321, rotative Kuhn GMD 602, 2004, TBE.
✆ **06 81 68 15 57 ; 03 85 25 89 19**

73 - Achète tracteur Massey Ferguson, Ford ou Deutz 100 cv.
✆ **04 79 85 41 64/ 06 99 80 63 71**

Travail sol

07 - Vends charrue 450CS Lemken Variopal 7 2012
✆ **06 85 14 95 84**

18 - Vends cover crop Gard, 24 disques, TBE, 1.500 euros.
✆ **06 31 64 01 41, heures repas ou 02 48 60 67 05.**

21 - VENDS semoir à grains Nodet Gougis, grande culture, 17 rangs, prix à débattre (réf. 37VB2)
✆ **03 80 39 40 89**

21 - VENDS vibro Kongskilde SGC, 5,30 m. avec peigne AR BE, - 1 cuve à fuel, 10 000 l. + pompe 80 l. (réf. 3805)
✆ **06 07 77 00 13**

21 - VENDS HR + Packer 3 m. avec PAC, BE + 9 masses AV de 30 kg (réf. 3801)
✆ **07 86 54 42 38**

38 - Vd semoir à grains Nodet-Gougis 13 rangs 180 euros bon état.
✆ **04 74 92 77 50 HR**

38 - Vds semoir Amazone D9-30 spécial en 3 mètres état neuf semoir engrais Kuhn état neuf.
✆ **04 76 38 05 29**

38 - Charrue 4 socs Kverneland herse 5m40 combiné vibro semoir Amazone 3 m plus divers matériels.
✆ **06 42 63 74 72**

42 - vds charrue bi socs Huard non stop tbe Vibro 2.5 m semoir Nodet à disques pour pièces
✆ **04 77 30 42 21**

69 - Vds arracheuse P de T bon état : 2 rangs. Entre rangs 0,65 m. pour tracteur 30 à 50 cv. 300 euros.
✆ **06 26 87 86 10**

71 - Vds charrue Lemken 2 camp. Variopal.7, 5 fers, n. stop hydro, varilarge, fer carbur, fer rasette, contre seps, étraves neufs.
✆ **06 81 66 73 85**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et Presse MD et RB (360A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ramasseuse à noix marque BOB. moteur Honda bon état 3000 euros
✆ **06 65 10 11 69**

26 - Vds faucheuse 6 md 600/2 Kuhn an2003 TBE peu servie + pneu 480 70 34 Kbleber Fiker
✆ **04 75 53 38 57**

38 - Ramasseuse Monchiero 2011, 3 m, 160 H, 50 % du neuf, giros cabine, noix pommes châtaignes.
✆ **06 42 63 74 72**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

21 - VENDS pulvé. Berthoud Volux 32, 3 200 l., rampes 24 m., BE (réf. 37VB3)
✆ **06 82 69 28 68**

21 - VENDS pulvé Blanchard Micropul, 800 l., 12 m., année 2008, aux normes, 1 900 €, TBE (réf. 380A)
✆ **06 81 91 54 79**

55 - Vends pulvé Rau Explorer Premium, 2005, 2.400 L, 24 m.
✆ **03 29 70 64 42 laisser message**

Arbo-viti

01 - Vds 2 cuves frce-cave de 1200L et 1de 1500L - cuve ronde débile 1200L - cuve Duvernay 1500L
✆ **06.80.92.78.96**

07 - Vends ancienne remorque vendange ossature bois long. 2,9 largeur 1,37 ht 0,85
✆ **04 75 38 77 29**

69 - A vendre couchettes de vendangeur et benne plastique.
✆ **04 74 66 16 37**

71 - Vds semoir gazon, fût 228 L, rge 4 à 7 ans, box galva pliables 220 B - cheval de trait idéal débutant.
✆ **06 71 60 25 67**

Forestier

71 - Vds scie circulaire avec table, moteur 5 CV électrique lame neuf de 550, TBE.
✆ **06 74 53 83 09**

Cave

71 - Vds pressoir Vaslin 22 hl, remorque auto vidante 30 hl, benne à vendange Laripe sur vérin 17 hl, cuves polyester charroi 15 hl, Duvernay 34 hl sur pieds, plafond mobile 10 hl Vaslin isotherme 38 hl, ciment 20 hl.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Agri. divers

01 - Vds charrue HBO + poids pour tracteur + mangeoires bois pr ovins + râteliers métaliques
✆ **06.70.83.67.20**

07 - Cherche pneus 16 9 28 + 16-50 + charrue vigneron 3 soc
✆ **06 77 01 42 90**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends bétaillère Renault SG2, pneus neufs - 1 cover crop, 20 disques, TBE - 1 cultivateur, 3,50 m.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Cause retraite, vends : tracteur MF 6130, de 96, 4 RM, 5.000 h, vitesse rampante - MB NH 1530 - brabant Grégoire, 3 corps - round baller JD 590 - benne Raybach, 5 t - distributeur d'engrais Amazone, 12-18 m, 1.500 kg - pulvé Berthoud Mac 8, 12 m - 2 vis à grain de 8 m.
✆ **02 48 73 77 39 ou 06 47 28 03 37**

21 - Vends débroussailleuse thermique marque Greatland, garantie 2 ans.
✆ **06 41 90 90 63**

21 - Cause cessation VENDS épandeur Miro 3.5 T, - herse rotative Kuhn avec PC et semoir Naudet 3 m., - brabant Goisin 3 socs, - pulvé Hydraulique Hardy 12 m., - semoir engrais Amazone 1 000 l., - herse hydrau Quivogne 4 m. (réf. 38VB1)
✆ **03 80 20 15 92**

26 - Vds échelle 10 m alu, tonneaux à vin balance à peser charge lourde, tarare à céréales, cages à lapins en béton, machine à traire portative, semoir Nodet grains
✆ **04 76 38 08 47**

38 - Vds mat. agricole de montagne en état : 1 épandeur, 1 auto-chargeuse, 1 tonne à eau tracté + divers mat. et vds 1 armoire.
✆ **06 26 23 49 22 06 23 98 02 47**

38 - Vds salle traite décro. au détail, vibro 3 m métal, fuel 1000 l, écorneur thermique.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Pelle rétro 2 godets + grappin ensileuse maïs 1 rang Kuhn Cornadis 5 m 7 places spécial bêtes à corne.
✆ **06 82 84 06 95**

38 - Vend semoir blé Sulky 3 m - 19 rangs + scie ruban volan 80 + semoir engrais Sulky DR 850.
✆ **06 89 87 40 65**

39 - Vds cse regroupt Amazone Pegasus 4m repli hy. Semoir Nodet GC 4m disque ou soc. Nivel. sem. Perrin. Herse Alter Amazone 4 m.Broyeur Quivogne 4m transport en long. Semoir maïs 6 rg + monosem. Presse JD 456. MB MF 620 4,20 m cab. clim. Herse éco Mulch 12 m.
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds SdT chèvres moutons 2x24 automate distribution décro et bascule + tapis alimentation va et vient 32 m
✆ **06 84 56 40 26**

58 - Cause retraite Vends faucheuse 6 disques Vicon, - andaineur Kuhn 2.80 m., - pulvé. 400 l., - tonne à eau sur roues 1 500 l., - presse MD Rivière Casalis, - cage de contention mobile pas de lou 3 points avec 13 barrières, - silo de stockage aliment vrac 5 T . Mobirac, - ratelier à moutons avec toit. (réf. 37VB1)
✆ **03 86 30 78 60**

71 - Vds, cse cess., Claas Arion 630, ttes opt., 2.000 H et exc. Renault 7514, 8.500 H, équipé charg. surél. ball. rond., TBE - épandeur Deguill. 4 héliss. vertic. 8 T, équip. ensil. TBE.
✆ **06 10 13 29 25 ; 03 85 24 92 73**

71 - A V affûte piquet AP200 Yanigav, dist. engrais Amazone 1.400 L, rouleau autoporté 5,30 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Same Centauro 70 DT, TBE, 9.900 euros -10 %, Deutz Agrotron 106 CV, 2 pns ar. neufs, 27.700 euros -10 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V épareuses : Nicolas 4,60 m rotor 1,20 m, 3.900 euros -12 %, Bomford pivot rotor 1,20 m, 4.950 euros -12 %.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - A vendre tanks à lait Japy - Prom, 2 traites compactes ou séparées 1000 à 2500 lit. lavage auto de 1990 à 2002.
✆ **06 16 96 49 73**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 - 42 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends tunnel 8 m x 105 m. Bon état.
✆ **06 09 09 57 18**

Elevage

23 - Vds salle de traite 2x6 épi avec décrochage auto année 2006. 3500 euros.
✆ **06 16 84 32 45**

23 - Vds stabu 30mL x 20mP + 2,60m auvent couv fibro et monopente 24mL x 6mP + 2,60m auvent couv tôles. À démonter.
✆ **06 16 84 32 45**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Citroën Nemo club, 2011, 36000 km, clim, porte lat., très bon état, 6500 E HT
✆ **06.52.27.68.68**

21 - VENDS C35 bétaillière en l'état, an. 1990, 125 000 kms, prix à débattre (réf. 3804)
✆ **03 80 75 63 42 de 12 h à 14 h**

69 - Master bétaillère caisse neuve alu, 2 portes pont, 2010, 62000 km, révisé. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Frigo Mercédes 311, 3T500, moteur neuf 0 kms, échange std, caisse 10 m3 positive. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

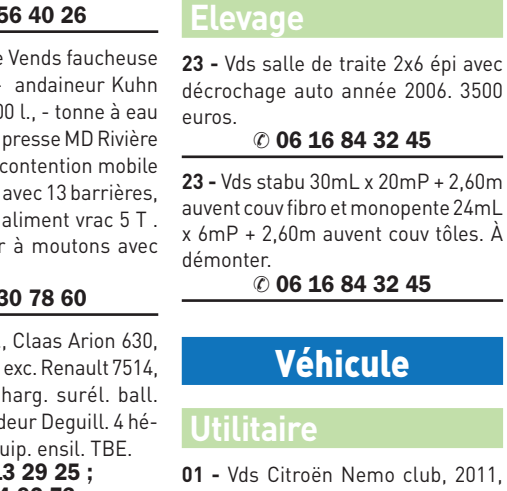
ESPACE Affaires

















74 - Toyota Hilux 2x4 caisse pour petit BET, tbé, crochet R + accessoire cause retraite.
✆ **04 50 43 50 01/ 06 81 57 34 42 HR**

Tourisme

26 - Vds Audi A4 2L TDI 143 cv ambiente 104000km noir 02/2009 tbe entretien garage ct ok
✆ **06 83 56 29 02**

26 - Vds Renault Mégane 3 Estate 1,9DCI 130 cv ECO2 dynamique sans FAP gris foncé métal. TBE,1ère main 09-12-2009 63000kms. Ttes options. Révision des 60000kms et entretien Renault. Prix 10700 euros argus
✆ **06 63 57 54 49 ou 06 75 39 30 62**

38 - Retraite vds 407 HDI 2008, 151000 kms TBE - CT ok + 4 roues neige entretien Peugeot : 6000 euros.
✆ **04 74 31 77 95**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds mélange triticale petits pois environ 4T
✆ **06.80.02.93.43**

01 - Vds foin balles rondes très bonne qualité, récolte 2013, livrée ou prise surplace.
✆ **06 05 49 72 79**

07 - Vds foin de luzerne récolte 2013 petites bottes environ 25kg 2,70 euros à 3 euros le ballot
✆ **06 83 40 16 45**

38 - Vds foin paille Br pris sur place ou livrer.
✆ **06 81 54 62 71**

39 - Vds paille et foin nouvelle récole. Prix intéressant. Livraison assurée
✆ **06 73 92 81 55**

42 - producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livrei
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

42 - Vds maïs ensilage Mizerieux foin 2013 presse balle ronde fort maxi 160 e fixe
✆ **06 86 75 55 04**

42 - Vds maïs ens. sur pieds et paille en bottes rondes
✆ **06 47 61 45 50**

42 - Agric. sud Loire vds foin pn montagne 2013 à l'abri bonne qualité, à débattre
✆ **04 77 50 07 25 hr ou 06 88 73 18 88**

42 - Vds 4 ha maïs ensilage - Bussy Albieux- 1500 euros / ha
✆ **06 16 99 46 88**

58 - VENDS paille de blé, bottes 120 x 90, possibilité livraison, 50 € tonne départ (réf. 3601)
✆ **06 80 00 15 30**

58 - VENDS foin 2013, BR 120 X 130, bonne qualité (réf. 370B)
✆ **06 23 48 83 19**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS petits ballots de luzerne, 2 € à la ferme à Arces Dilo, possibilité livraison en sus. (réf. 3603)
✆ **06 70 48 76 40**

Fourrage

38 - Vds 6 ha maïs ensilage, région lac de Paladru.
✆ **04 76 55 71 58**

71 - Vends foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds foin 2013, balles rondes, 1,20 x 1,30, possibilité de livrer.
✆ **06 50 39 91 27**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme mixte céréales-élevage, achat C.D.F., cheptel et matériel, location des terres sur 120 ha.
✆ **02 48 59 84 42.**

Terrain

69 - Vends bois taillis avec sapins 1 Ha 50 secteur St Cyr le Chatoux.
✆ **06 86 85 68 64**

Divers

26 - Vds congélateur coffre Bosch GTA 26902A+ super isolation 247l, 1panier, très bon état 300 euros
✆ **06 15 07 35 52**

38 - Vds ou échange moto Honda 125 cm3 - 11000 kms TBE, râtelier pr poneys ou dble poneys couvert, collier neuf pr petit cheval, ânesse 1 an très gentille, Cherche tracteur diesel de préf.
✆ **06 87 84 57 39**

42 - Cse cess vds mat. agric. + vel Ph + génisses tout age- St Victor sur Loire
✆ **06 27 35 07 34**

67 - Vends tank à lait Serap 4000 l, 4 traites année 2002 cause achat + grand 2 euros/l.
✆ **06 72 42 41 27**

69 - Vds 305 frein embrayage refait, 2 pneus neufs, moteur HS, carrosserie BT. + Chiots Bruno 1 an.
✆ **04 72 24 99 42**

70 - Recherche Corn picker Benax, Corn scheller. Semoir à maïs 4 rgs ferti-micro. Presse BR à rouleaux et à barrettes 120x120 et Presse MD Claas et JD.
✆ **06 83 59 05 70**

74 - Vends MF 255 2 RM AN 1980 3800H 50 ch, chargeur MF, charrue bisoc MF, tbe, Le tout 6000 euros H.T.
✆ **06 21 86 12 06**

74 - Vds pont roulant KIWA, autochargeuse OLIVETI, epandeur KHONE 3t5, andaineur ECLLA 2m90 Chaine à fumier
✆ **06 18 23 13 48**

Location

Agricole

69 - Le Pérreon - Beaujolais villages - Loue ten. 3 Ha vignes mécanisables exp. plein sud, lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 54**

Autre

68 - ALSACE gîtes chez viticulteur tte l'année, proxi. marchés de Noël Strasbourg - Riquewihr - Ribeauvillé - Colmar - Eguisheim.
✆ **03 89 41 18 20**

89 - Chambres d'Hôtes Chablis, 3 épis, 55 €/nuit - 2 personnes, PTDJ compris. b.adine@yahoo.fr- la-maison-de mireille.fr
✆ **03 86 41 46 71**

Offre

Emploi

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

TECHNICIEN DIFFUSION CHAROLAIS H/F

Zone d'intervention : Saône et Loire,Côte d'or, Nièvre
Mission : Pour une coopérative d'élevage et d'insémination animale située au cœur de la zone Charolaise, vous serez chargé de l'animation du programme génétique pour la race Charolaise (animation des schémas, procréation, recrutement des animaux). Vous représenterez l'entreprise dans les différentes instances, sur les dossiers techniques et génétiques. Vous animerez la promotion technique et commerciale de nos produits auprès de nos inséminateurs et de nos adhérents. Au sein de l'équipe technique ELVA NOVIA, votre bon sens relationnel et votre connaissance de l'élevage sont indispensables. Vous avez une bonne capacité à travailler en équipe.
Profil : BTS Production Animale ou ACSE, Ingénieur Agricole.
Expérience souhaitée dans l'animation et le développement agricole.
Motivé par l'élevage et l'amélioration génétique.
Maîtrise de l'outil informatique et capacité rédactionnelle seront un plus apprécié.
Conditions : CDI. Entrée dès que possible. Voiture de service, téléphone, ordinateur.
Rémunération selon profil du candidat (fixe + variable)
Adresse : Pôle de Fontaines
Rue du Gué de Nifette - 71150 Fontaines
Tél. 03 85 91 52 56 - Fax. 03 85 91 50 77
jacqueline.pion@elvanovia.fr

Concessionnaire Case IH (30 collaborateurs, un agent) sur le département de l'Yonne

RECRUTE

suite à l'ouverture de sa base de Venoy
- un chef d'atelier (H/F) pour Toucy
- des techniciens (H/F) pour Venoy
- un vendeur (H/F) pièces itinérant pour l'Yonne

Envoyer CV + lettre de motivation à :
M. Bonfillou
DAFP - route de Joigny
89130 - TOUCY

Pareur H/F

Localisation : Bourgogne (saône et Loire,Côte d'or)
Coopérative d'élevage et d'insémination Animale à dimension interrégionale.
Mission : parage préventif et curatif des pattes avant et arrière de bovins, ovins, caprins. Conseils sur les aménagements des sols des stabulations : tapis d'étable, rainurage. Vente de produits gamme soins des onglons et produits pédiluves. Entretien de la cage de parage.
Profil : CAP/BEP minimum. Expérience souhaitée de 1 à 3 ans.
Bon relationnel avec les éleveurs. Autonomie. Organisation de l'emploi du temps de manière hebdomadaire en fonction des appels transmis par le siège.
Conditions : entrée début novembre 2013. CDI. Rémunération selon profil du candidat.
Adresse :
Pôle de Fontaines
Rue du Gué de Nifette - 71150 Fontaines
Tél. 03 85 91 52 56 - Fax. 03 85 91 50 77
jacqueline.pion@elvanovia.fr

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr
BEISER EXPOSE ! SOMMET DE L'ÉLEVAGE ALLÉES N/Q STAND 465
DU 02/10 AU 04/10 COURNON (63)
VENEZ SUR NOTRE STAND, REPARTEZ AVEC UN CADEAU(1) !
(1) SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES
STOCKAGE ADBLUE®
STATION B-BLUE SANS ODEUR DOUBLE PAROI EN PEHD DE 750 L À 2 000 L
MODÈLE "CONFORT+" Existe en version fuel
CUVE GARANTIE 15 ANS
ENROULEUR DE 8 M
ESSIEU CASSÉ ? EN PANNE ?
TOUS TYPES D'ESSIEUX !
CONTACTEZ-NOUS !
DISPONIBLE SOUS 48H***
AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
Existe en inox, galva et plastique
EN STOCK
PROMO -20%
LE LEADER DE L'AUGE !
LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 X 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
Existe en 2x3 m et en version "non isolé"
PROMO -15%
TAPIS DE MINE D'OCCASION
STOCK LIMITÉ
Lot de tapis en 2,40 m de long
PRIX DÉGRESSIF SELON QUANTITÉ
BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION
16 X 8 M 9 X 8 M 6 X 8 M
PROMO JUSQU'À -50%(2)
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES CONTACTEZ-NOUS !
(2) Sur tarif de base
BOX À VEAUX 5 CASES 10 PLACES SUR CHÂSSIS POUR TÉLESCOPIQUE AVEC TOITURE
PROMO -20%
NOUVEAU
Existe en version avec roues
QUAND VOUS ACHETEZ DE LA TÔLE 1ER CHOIX, EXIGEZ LA GARANTIE DÉCENNALE SUR LA FACTURE
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
5,50 € HT le m² ** livrée*
ÉPAISSEUR 0,6 MM
** Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
1ER CHOIX = GARANTIE DÉCENNALE TOTALE ! INDISPENSABLE
STATION FUEL ACIER NN2G DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
PROMO -20%
FUEL
Exclusivité BEISER
INTERRUPTEUR À CLÉ À L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE + ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR D'APPROCHE
SÉCURITÉ MAXIMUM !!!
LA SEULE STATION FUEL "COFFRE-FORT"
STATION AZOTE NN DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
AZOTE
PROMO -20%(3)
(3) Uniquement sur modèle avec pompe
VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. *** Soumis à conditions.
Offres valables du 20/09/13 au 26/09/13 uniquement pour un paiement comptant.
© Beiser Environnement - Septembre 2013. Photos non contractuelles.

01 - Rech. salarié viticole région Bugey CDD puis CDI tps plein connaissances souhaitées
✆ **06.12.16.26.92**

69 - Cherche chauffeur PL tps plein ou partiel, connaissance du bétail. Fimo à jour.
✆ **06 03 97 07 33**

69 - Cherche vendangeurs début octobre 10 jours nourris logés.
✆ **04 74 71 29 77 HR**

71 - Domaine viticole Mâcon Sud cherche salarié avec exp. vignes et cave cond. tract., début nov., bon sal. si capable.
✆ **03 85 35 80 25 ; 06 14 55 18 80**

71 - Recherche ouvrier viticole CDI motivé. La Chapelle de Guinchay.
✆ **03 85 23 17 39**

89 - CHERCHE chauffeur tracteur machine à vendanger, expérience souhaitée, vignoble Chablis (réf. 3807)
✆ **03 86 47 50 59 - 06 12 41 65 12**

Service

69 - Artis. mécanicien préretraite cherche matériel motoculture de clients pour réparations travail soigné.
✆ **04 74 70 81 79**

Demande

Emploi

71 - J.H. 25 ans avec expérience cherche emplois exploitation céréalière ou bovine.
✆ **06 30 98 15 84**

Mariage

Rencontre

38 - Femme + 45 ans mince, célib. désire connaître Homme avec valeur humaine pour avenir (50 ans).
✆ **06 09 92 11 02**

Animaux

Divers

73 - Vends génisses Abondance terme octobre.
✆ **06 87 02 57 64**

74 - Cause surnombre vends agnelles pour élevage.
✆ **06 40 28 07 04**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux 12 à 30 mois, type mixte «viande, finesse, taille, bassin» Elevage indemne IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds cse cess génisses Prim'Holstein terme octobre
✆ **06.81.26.11.93**

18 - Elevage HBC, vends choix de 12 TB reproducteurs, 14 – 18 mois : 2 issus mère R 45, 2 vêlage facile. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends jeunes taureaux limousins, type viande, non inscrits.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - L'association charolais Val d'Aubois ouvre ses portes le 27 septembre 2013, vente de reproducteurs, chez : Trameson, Personnat, Monseau, Minard, Dérimay, Breton, Millet, Combette et Dudragne-Besson.
✆ **06 16 55 49 47.**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois, primables, génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 36VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Vends 20 taureaux de 9 à 12 mois, dont 10 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 10 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 370A)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, - vaches laitières, livraison asssurée (réf. 380B)
✆ **03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60**

38 - Elevage Blod Aquitaine vend 1 taureau 4 ans bonne origine fils Ulemo, 2 jeunes vaches avec veau.
✆ **06 07 10 67 70**

38 - Vds taureau Charolais 22 mois issu d'insémination, docile.
✆ **04 76 64 20 47**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Prim'Holstein, Noir et rouge et montbéliards poss location + très bonnes vaches au lait
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureau Aubrac né 6/01/2008 cse consang. HBA indem IBR typ. viande docile, facilt. naissance, production visible sur élevage
✆ **06 07 59 08 74**

42 - Vds vaches Charolaises HBC terme oct. nov. cse cessation bon index
✆ **04 77 30 42 21 hr**

42 - Vds taureau Holstein Upra CL
✆ **06 61 20 69 00**

42 - Vds taureau Limousin cse consang. 6 ans
✆ **04 77 94 19 49**

42 - Vds tuareaux 18 mois et 10veaux 10 mois HBC bonne conformation origine Earl de la Mooyette
✆ **06 82 49 25 24**

42 - Vds taureau Aubrac 18 mois habitué à l'attache cheptel inscrit indem Ibr
✆ **06 87 36 80 62**

58 - GAEC LAUDET Gérard et Fils VEND 2 taureaux 18 mois, - taureau adulte, - veaux reproducteurs issus IA. El. HBC (réf. 3703)
✆ **06 16 20 33 25**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 3802)
✆ **03 86 70 05 26 - 06 06 71 54 30**

58 - VENDS 1 taureau 4 ans et demi, inscrit HBC, - 4 taureaux 18 mois, NI, GS, ind. IBR. Francis Maenhout - Chevenon (réf. 3808)
✆ **06 62 11 09 65**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour encaissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds bons taureaux charolais inscrits HBC 18 mois et 2 ans TGS.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - AV génisses limousines 20-24 mois inscrites ou non HBL mâles reproducteurs inscrits 11 13 mois TGS livraison possible.
✆ **07 61 50 41 16**

69 - Vds génisses - vaches Prim'Holstein à terme TGS.
✆ **06 28 19 19 94**

69 - Vds 2 génisses Holstein. Terme fin octobre.
✆ **06 23 12 86 58**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 360H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds 1 très bon taureau adulte, 6 ans, avec référence d'origine, pointage à 3 ans, DM78, DS83, QR78, en état 5, bon index + taureaux 14-15 mois, HBC.
✆ **03 85 24 16 96 H.R.**

71 - Vends génisses charolaises, vêlage nov. déc., 1 taureau vêlage facile, IBR A.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine.
✆ **06 08 98 60 48**

71 - Eleveur de limousins vds taureaux reproducteurs 11-24 mois et génisses 18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Cause retraite vends 30 vaches charolaises inscrites HBC, IBR A, vêlage janvier février mars.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Elevage charolais HBC, Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche, portes ouvertes les 27, 28 et 29 septembre 2013 - vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2013, trois élevages charolais vous accueillent à leurs portes ouvertes de reproducteurs charolais HBC, mâles de l'année, taureaux 18 mois, taureaux adultes. Elevage Ciron Richard, Les Césars, 71130 Chassy, tél. 06.08.02.84.56 - Elevage Prost Michel, Gonnots, 71430 Saint-Vincent-Bragny, tél. 06.72.81.21.61 - Gaec Morin Jean-Noël, Jugny, 71430 Saint-Aubin-en-Charollais,
✆ **06 80 54 90 32**

71 - Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2013, portes ouvertes reproducteurs charolais HBC, mâles de l'année, taureaux 18 mois, taureaux adultes. Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis, 71420 Marly-sur-Arroux.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - Vds taureaux chaolais 18 m, HBC, BO, IBR A, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40 ; 06 77 09 68 07**

71 - Vds trx 18 mois et veaux repro., HBC, TGS, portes ouvertes toute l'année. Gaec Pichard, Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53 ; 06 74 08 93 60**

71 - Elev. limousin Jouanin vend tx 18 mois HBL ou non, TGS, TBO, livraison assurée.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

Caprin

07 - Vds 4 boucs reproducteurs Saanen cause consanguinité
✆ **04 75 36 75 06**

26 - Vds 60 chevrettes Saanen nées en sept 2013 gene+ à 1192kg/ch à 37TB 34,2TP
✆ **06 02 11 40 39 ou 06 46 78 00 72**

38 - Vds 4 boucs 20 mois nés d'IA chèvres pleines MB 15 nov., élev. alpin CL Gêne +.
✆ **04 74 58 34 69 ou 06 37 22 29 00**

38 - Vds bouc chamoisé issu IA 3 ans sans corne argenté : 100 euros.
✆ **06 19 77 55 40**

69 - A vendre bouc chamoisé 2 ans 1/2 issu IA.
✆ **06 68 26 00 13**

71 - Vends boucs alpins issus élevage au CL.
✆ **03 85 33 33 04**

Ovin

26 - Vds 70 brebis préalpes 50 gestantes 3 agnelles cause retraite
✆ **04 75 53 33 16 ou 06 38 88 53 14**

58 - VENDS agneaux et agnelles reproducteurs charolais non inscrits, BO. (réf. 3806)
✆ **03 86 50 04 29 - 06 83 24 55 99**

71 - Vds béliers repro. charollais. Site internet email : gaec.berland@free.fr
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Vends béliers charollais 3 ans.
✆ **03 85 33 33 04**

71 - Vds béliers charollais inscrits, bonne conformation. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40 ; 06 77 09 68 07**

73 - Vds béliers agnelles race Hampshire inscrits non inscrits.
✆ **07 70 61 84 26/ 04 79 65 63 73**

Equin

42 - Vds jument Bretonne 3 ans pleine suitée poulain mâle
✆ **06 78 48 84 98**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Rech. chauffeur tracteur avec exp. pour vendanges beaujolais fin sept 15 j. nourri logé.
✆ **04 74 04 33 62**

69 - Cherche vendangeurs (euses) chauffeur nourris logés début octobre.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - Cherche vendangeurs environ du 30/09 nourris logés dans le beaujolais.
✆ **06 87 66 72 79**



PORTES OUVERTES D'ÉLEVAGES

Un rendez-vous à ne pas manquer !

PORTES OUVERTES les 27, 28 et 29 septembre
SCA LEMAITRE Raymond, Chevanes, 58 Monteron
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend 40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS
Tel. 03 86 30 61 65

PORTES OUVERTES
27-28 et 29 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

Earl **PAPONNEAU**
MAUBOUX - 58240 Livry
03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84
06 73 32 02 87

Earl **L. PACQUET**
BONAY - 58240 Langeron
03 86 37 44 65
06 80 05 84 11

ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES Les 20 et 21 septembre
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 20 taureaux 18 mois et génisses pleines

Portes Ouvertes
les 27, 28 et 29 septembre
EARL Menetrier Parizot
Hameau de Barain
21350 Avosnes
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2013
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 27 et SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013
3 élevages charolais vous accueillent à leurs
Portes Ouvertes
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes

Elevage Ciron Richard	Elevage Prost Michel	Gaec Morin Jean-Noël
Les Césars	Gonnots	Jugny
71130 Chassy	71430 St-Vincent-Bragny	71430 St-Aubin-en-Charollais
Tél. 06 08 02 84 56	06 72 81 21 61	Tél. 06 80 54 90 32



PORTES OUVERTES D'ÉLEVAGES

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Élevage charolais inscrit
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • visite de l'élevage au pré
les 27, 28 et 29 septembre 2013
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 30 taureaux 18 mois et vaches pleines
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

Fabienne et Jean-Michel CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 20, 21 et 22 septembre 2013
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
45 veaux et 12 taureaux 18 mois HBC à14 h
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 10h00

JOURNÉES PORTES OUVERTES
27 ET 28 SEPTEMBRE 2013
GAEC STAR 2000 - Messieurs PERRAUDIN
Ferme du Bourg - 71760 Marly-sous-Issy - Tél. 06 14 24 87 52 - 06 22 92 16 72
Elevage HBC - Indemne I.B.R., visite de l'élevage au pré, reproducteurs Charolais, taureaux de 18 mois, veaux mâles de l'année issus de vêlages faciles.
Toutes garanties sanitaires

PORTES OUVERTES
les 4, 5 et 6 octobre
POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

GAEC Deboux - Cuy 58110 Chougny
06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
Portes Ouvertes pour la visite
de notre élevage inscrit au HBC
les 27, 28 et 29 septembre à Cuy 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois.
Buffet froid offert

Race **LIMOUSINE**
DES ÉLEVEURS NIVERNAIS
vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices) HBL ou non les **21 et 22 SEPTEMBRE**
VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
• BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
• GARUCHET Christian - Chauvetières - 58170 Flety - 06 10 34 28 10
• THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

PORTES OUVERTES
Vendredi 20 et samedi 21 septembre
Veaux de l'année et 18 mois inscrits et non inscrits
Gaec **PAUTET**
LE BOIS GIZET
58170 SAVIGNY POIL FOL
Tel. 03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38

PORTES OUVERTES
ELEVAGE CHAROLAIS
EARL JEANNOT
Pascal et Martine
Les Etangs Charollais
71410 Sanvignes les Mines
20, 21 et 22 SEPTEMBRE
27 veaux repro et 2 taureaux de 18 mois à vendre
TEL : 06.23.36.62.92

INVITATION
2 élevages charolais HBC
PORTES OUVERTES
Les 26, 27 et 28 septembre
SCEA VOISIN Philippe
La Métérie - 58300 Cossaye
03 86 50 70 90
06 81 64 19 02
ANDRIOT Alain
Le Piochat - 58300 Cossaye
03 86 50 73 56
06 70 47 10 32
Exposition au pré de veaux de l'année dont veaux sans cornes.
1 taureau de 4 ans - Vélage facile

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC

Élevage EARL CHARETIER Pierre	EARL JEANDAUX Père&Fils	Élevage VAGNE Patrice
Les Champs Loyaux	Les Ecots	Angly
58270 ANLEZY	58160 LA MACHINE	58270 VILLE LANGY
Tel. 03 86 60 23 29	**Tel. 03 86 50 83 48**	**Tel. 03 86 60 20 55**
Port. 06 37 43 86 56	**Port. 06 17 51 23 76**	**Port. 06 73 68 10 64**

Vous invitent à une visite d'élevage au pré les 27, 28 & 29 SEPTEMBRE 2013
Veaux de l'année, taureaux 18 mois
Idem IBR - Issus de très bonnes origines.
Le meilleur accueil vous sera réservé

JOURNÉES COMMERCIALES
20, 21 et 22 septembre
Élevage HBC CHOUBLEY Laurent
Mercueil - 21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98
ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
• Veaux de l'année
• Taureaux 18 mois
• Vaches pleines
Toutes garanties sanitaires

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Gaec BIGAY SIVET
PORTES OUVERTES 2013
VENDREDI 27 & SAMEDI 28 SEPTEMBRE
Fiot - 42310 CHANGY
✆ 04 77 64 14 20

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
27, 28 et 29 septembre 2013
Vente de :
• Veaux mâles de l'année • 70 Taureaux de 20 mois
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 20, 21 & 22 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

EXPO VENTE **Les 20, 21, 22 sept. 2013**
Cause retraite
Exposition/ Vente d'animaux reproducteurs
Génisses et mâles de l'année
Génisses 18 mois
Vaches pleines
Taureaux repro
SCEA des Buffots
Les Buffots 71760 Grury
Tél. 03 85 84 82 52 / 06 75 85 30 43

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **27,28 & 29 septembre**
seront proposés : 30 veaux et taureaux 18 mois dont vêlages faciles
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES les 04 et 05 octobre
EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23 - 06 07 59 57 23
THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02 - 06 08 69 54 03
VENTE *de 60 veaux de l'année • 10 taureaux 18 mois TGS*

Les éleveurs du **G.E.R.C.E.L.A.**
ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de leur grande journée :
Vente aux enchères et vente amiable de reproducteurs charolais H.B.C.
Samedi 28 septembre 2013 à 14h
à la ferme du Marault à Magny-Cours 58470
Possibilité de restauration sur place.
Exposition des animaux et vente amiable à partir de 9 h00
(catalogue sur simple appel au 03 86 58 16 03 ou 03 86 21 08 60).
Email : gercela@orange.fr
Retrouvez la liste des animaux présents à la vente aux enchères sur notre site internet : www.gercela.com

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
4, 5 et 6 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs.**
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

PORTES OUVERTES
Samedi 21 et dimanche 22 septembre
• Gaec **du Grand Domaine**
André et Gérard Bourry - Sury - St-Jean-aux-Amognes **03 86 58 66 94**
• Scea **Gauthier**
Etienne et Jean-Luc Gauthier - Aglan - Bona **06 20 30 86 75**
• Olivier **Vieux**
Rue Chérault - 58270 St Benin **07 86 72 80 09**
VEAUX DE L'ANNÉE - TAUREAUX DE 18 MOIS - TAUREAUX ADULTES Élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

CHAROLLES - mercredi 25 septembre 2013
VENTE aux ENCHÈRES à 14h
73 veaux mâles de l'année et jeunes taureaux
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de sélection
Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire - Tél 03 85 24 17 54
Catalogue visible sur le site www.charolaise.fr et www.maison-charolais.com

PORTES OUVERTES
20, 21, 22 septembre
• 40 veaux de l'année
• 15 taureaux 18 mois
• 2 adultes
• 8 génisses de 18 mois
• Inscrits HBC ou non
• Disponible à la vente
le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

Vends taureaux 20 mois et très bons veaux 10-12 mois, HBC, TBO, TGS - livraison.
EARL JP DEVILLARD
Mans 71800 DYO
Tél. 06 81 90 94 97

Élevage Charolais BOVINS-OVINS ➜ Gaec VALIGNAT
« Les Petites Barres » - 03210 MEILLERS - Port. 06 50 66 15 82 - Tél. 04 70 47 23 80
vous invite à ses 30es PORTES OUVERTES
du 22 au 25 septembre 2013
Mise en vente de :
12 agneaux repros charollais non inscrits de 6 à 7 mois
1 taureau adulte
35 taureaux HBC 18 mois
17 taureaux nés en décembre 2012
14 taureaux nés en janvier 2013
31 taureaux nés en février et avril 2013
12 génisses de 8 à 18 mois
Reproducteurs inscrits bovins Charolais
Le meilleur accueil vous sera réservé

JOURNÉES PORTES OUVERTES
de 2 élevages sur site de Beaumont
Les 20, 21 et 22 septembre
Élevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais Guenot Nicolas - 21230 Allerey
A VENDRE
• Taureaux 18 mois
• Veaux reproducteurs
PRIX RAISONNABLES
03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

5 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs portes les
Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2013

• GAEC BERLAND M&D, La Faye, 71 Viry	Tél. 06 73 34 07 96
• BERTHIER Pierre, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 06 07 08 76 39
• GAEC CORTIER P. & N., Les ballots, 71 Viry	Tél. 06 75 82 49 41
• DUCERT Claude, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 06 07 75 81 61
• GAEC PORNON, La Combe, 71 Viry	Tél. 06 74 53 49 72

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP DE VETERINAIRES PIERRE DANCKAERS, MARC HISLAIRE ET PATRICK GENTIL

Société Civile Professionnelle de Vétérinaires
au capital de 177.451,66 euros
Siège social : Avenue de la Gare
21350 Vitteaux
383 056 371 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 2 septembre 2013, le capital a été réduit de 59.150,60 euros pour être ramené à 118.301,06 euros ; 50 parts en industrie ont été annulées portant ainsi le total des parts en industrie à 100 ; la dénomination sociale a été modifiée et devient SCP de Vétérinaires Pierre Danckaers et Patrick Gentil à compter de ce jour ; le nom de Monsieur Marc Hislaire, Hameau de la Beaussière 21350 Vitteaux, démissionnaire des ses fonctions de co-Gérant, a été supprimé des statuts. En conséquence, les articles 3, 7, 8, 11 et 16 des statuts ont été modifiés. Mention au RCS de Dijon.

AL213810659

EARL TRESILLARD

Société civile
au capital de 42 080 €
siège social : 21310 Noiron sur Bèze
383 061 504 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27/08/2013, la collectivité des associés a :
- Autorisé Madame TRESILLARD Gilberte à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31.08.2013,
- d'agréé Monsieur DEVULDER Stéphane, demeurant 2 Rue de l'Orme 21310 Noiron sur Bèze, en qualité de cogérant de la société, pour une durée illimitée, à compter du 01/09/2013
- décidé de modifier la dénomination sociale de la société en EARL TRESILLARD DEVULDER et transféré le siège social à 2 Rue de l'Orme 21310 Noiron sur Bèze, à compter du 01/09/2013.
Pour avis, la gérance

AL213810760

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme
Dénomination sociale : Autopartage Bourgogne
Objet social : Location de véhicules
Siège social : 2 bis Cours Fleury, 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés
Capital social : Le capital initial est fixé à la somme de 60 500 euro, divisé en 121 parts de 500 euro chacune, entièrement libérées. Variable, il ne peut être inférieur 18 500 € ou au quart du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société.
Administrateurs : - M. Jean-Baptiste Schmider, demeurant 16 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg - TB Développement, SARL au capital de 7 000 €, 4 rue Bouchet, 21000 Dijon, RCS Dijon B 502 068 448, représentée par Monsieur Thomas Buffard, demeurant 10 avenue du Château, 21800 Quétigny
- France Autopartage, Société Coopérative de Consommation à responsabilité limitée au capital de 126 250 €, 5 rue Saint Michel, 67 000 Strasbourg, RCS Strasbourg TI 441 965 043, représentée par Monsieur Jean-Baptiste Schmider, demeurant 16 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg.
Aux termes du procès-verbal en date du 07/09/2013, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, en qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Baptiste Schmider, demeurant 16 rue du 22 novembre, 67 000 Strasbourg et de lui confier la direction générale de la société.
Commissaire aux comptes titulaire : SB Conseils, sise 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen, représentée par Monsieur Bruno Schnitzler
Commissaire aux comptes suppléant : CAC Audit, sise 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen
Admission aux assemblées et droit de vote: L'assemblée générale est constituée de tous les associés, y compris ceux admis au-cours de l'assemblée générale. La liste des associés est arrêtée par le Conseil d'Administration au plus tard le 16ème jour qui précède la réunion de l'assemblée générale. Chaque membre de l'assemblée dispose d'une voix aux assemblées générales.
Clause restreignant la transmission des parts sociales : Les parts sociales ne sont transmissibles qu'entre associés après agrément du Conseil d'Administration.
Immatriculation : RCS de Dijon Pour avis et mention

AL213810794

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Ruffey les Echirey du 10/09/2013, il a été constitué la société ci-après :
Forme : SARL
Dénomination : FICREA
Siège : 4 rue de Dijon 21490 Ruffey les Echirey
Objet social : exploitation de tout fonds de commerce de restaurant, commercialisation et distribution de toutes boissons et produits alimentaires à consommer sur place ou à emporter
Durée de la Société : 99 ans
Capital : 20 000 euros
Gérance : Laurent Labouriaux 18 rue Denuit 21490 Saint Julien
Immatriculation au RCS de Dijon

AL213810795

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

PROJET DE REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 20 août 2013 une enquête publique au titre du code de l'environnement, sera ouverte du lundi 16 septembre 2013 au samedi 19 octobre 2013 inclus dans les communes de BRAZEY-EN-PLAINE, CORCELLES-LES-CITEAUX, ESBARRES, GEVREY-CHAMBERTIN et MARSANNAY-LA-COTE portant sur le projet de révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de la Vouge, adopté par délibération du 11 décembre 2012 de la commission locale de l'eau.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, pourra être consulté dans les mairies des communes précitées et les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies. Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la direction départementale des territoires de la Côte d'Or : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr (rubriques eau, enquêtes publiques) ainsi que sur le site du SBV : http://www.bassinvouge.com (rubriques SAGE, projet SAGE)
Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, M. Eugène TROMBONE, ingénieur général des mines en retraite, à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN, siège de l'enquête. En cas d'empêchement de M. TROMBONE, celui-ci sera remplacé par Mme Anne-Marie FRANÇOIS, cadre territorial en retraite.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à M. Nicolas BOILLIN responsable du projet de SAGE, syndicat du bassin versant de la Vouge, 25, avenue de la Gare 21220 GEVREY-CHAMBERTIN tel : 03 80 51 83 23
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte d'Or (direction départementale des territoires ,Ài bureau police de l'eau, 57, rue de Mulhouse 21000 DIJON).
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.
De plus, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations aux jours et heures suivants :
à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN : lundi 16 septembre 2013 de 9h00 à 12h00
samedi 19 octobre 2013 de 9h00 à 12h00
à la mairie de BRAZEY-EN-PLAINE : mardi 24 septembre 2013 de 14h00 à 17h00
à la mairie de CORCELLES-LES-CITEAUX : mercredi 2 octobre 2013 de 16h00 à 19h00
à la mairie de MARSANNAY-LA-COTE : jeudi 10 octobre 2013 de 14h00 à 17h00
à la mairie de ESBARRES : vendredi 18 octobre 2013 de 9h00 à 12h00
Le préfet de la Côte d'Or est compétent pour approuver par arrêté la révision du SAGE du bassin versant de la Vouge.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public soit dans les communes où le dossier aura pu être consulté, soit à la préfecture de la Côte d'Or, direction départementale des territoires ,Ài 57 rue de Mulhouse à DIJON, soit à la sous-préfecture de Beaune, ou sur le site http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr (rubriques eau, enquêtes publiques)
Pour le préfet et par délégation, la responsable du bureau police de l'eau par intérim
Signé Stéphanie Vuillot

AL213810758

DISSOLUTION LIQUIDATION

OLD CAR'S TOUR

SARL au capital de 15.000 €
Siège social
Poncey sur l'Ignon (21440)
7 Ruelle des Arnots
529 138 166 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions du 3 septembre 2013, l'associé unique a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Madame Coralie Bonneau, ancienne gérante, demeurant à Poncey sur l'Ignon (21440) 7 Ruelle des Arnots est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à Poncey sur l'Ignon (21440) 7 Ruelle des Arnots. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le liquidateur

AL213810791

EURL SARL INNOLAB

en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège : 46 rue Nicolas Jacquemard
21560 Arc sur Tille
RCS Dijon 753822147

A compter A.G.E du 13-09-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL213810796

LES ACTES JURIDIQUES ET FISCAUX
Société d'avocats
65 B boulevard des Alpes
38240 Meylan

«SYDEV SOFTWARE»

Société par actions simplifiée
au capital de 25.000 €
Siège Social à 36 rue de l'Hôtel de ville
21390 Précy-sous-Thil
413.956.947 RCS Dijon

Avis de dissolution
Assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2013
Approbation du traité de fusion en date du 15 juin 2013 et de son avenant en date du 26 juillet 2013 prévoyant l'absorption de la société par la société SYDEV, société par actions simplifiée au capital de 45.000 € siège social 38130 Echirolles, 33 rue Normandie Niémen, immatriculée, 417 800 810 RCS Grenoble
En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, au 5 septembre 2013 de la société son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée.
Les comptes de références ayant servi de base à ces opérations sont les comptes des trois sociétés au 31 décembre 2012.
L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SYDEV, société absorbante, du 5 septembre 2013 ayant approuvé la fusion, avec la société et avec la société TREMA, Société à responsabilité limitée, au capital de 15.000 € - 31100 Toulouse siège social 2, Impasse Michel Labrousse, immatriculée 381.968.163 RCS Toulouse et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société sont devenues définitives à cette date, avec effets fiscal et comptable au 1er janvier 2013.
Pour avis.
RCS Dijon

AL213810797

MODIFICATION DE CAPITAL

LEIA MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 486.600 €
2, avenue Eugène Spuller
21340 Nolay
RCS Dijon 519 012 868

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 08/03/2010, et d'une décision du comité exécutif en date du 26/11/2012 et son addendum du 25/01/2013, enregistrés au SIE de Dijon Nord le 06/09/2013, Bord, n° 2013/1828, case n°59, il a été décidé d'augmenter le capital social par création de 4.723 actions gratuites d'une valeur nominale de 10 euros. Le capital se trouve donc porté à 533.830 € ;
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : 486.600 €
Nouvelle mention : 533.830 €
Mentions faites au RCS de Dijon
Pour avis.

AL213810800

CESSION

S.C.P « Didier Nourissat, Hugues Misserey, Ivan Striffling et Maël Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Viard, notaire à Dijon, le 28/08/2013, enregistré au SIE DIJON NORD le 4/9/2013, Bordereau 2013/1801, case n°1, contenant CESSION par la société dénommée DDL société à responsabilité limitée, au capital de 50000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), 44 Rue des Godrans, identifiée sous le numéro SIREN 535 009 443 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon. au profit de la société dénommée QG CHRISTINE SEGUIN, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 2 000 euros, dont le siège social est à Dijon (21000), 3 Rue du Château, identifiée sous le numéro SIREN 792 008 245 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON., d'un fonds de commerce de PREPARATION DE REPAS, MISE EN PLACE DE BUFFET sis et exploité à Dijon (21000), 9 Rue Buffon,
Moyennant le prix de 30.000€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 6 115€ et aux éléments incorporels à hauteur de 23 885 €
Entrée en jouissance fixée au 11/04/2012.
Oppositions Me Viard, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL213810792

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

NOVO CONSEILS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
15, RUE ADAM-BILLAULT
58000 NEVERS

GARAGE SAINTE VALIERE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
21, rue Mademoiselle Bourgeois
58000 Nevers
R.C.S. Nevers : 343 544 644

Décision du 5 septembre 2013
Transfert du siège social : (à compter du 5 septembre 2013)
Ancienne mention : 21, rue Mademoiselle Bourgeois 58000 Nevers
Nouvelle mention : 25, rue Gambetta 18150 La Guerche sur l'Aubois
Changement dénomination sociale (à compter du 5 septembre 2013)
Ancienne mention : Garage Sainte Valière
Nouvelle mention : Garage de l'Aubois
Pour avis

AL583810922

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Le Tribunal de Commerce de Bourges a par jugement en date du 03/09/2013, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
Editeurs du livre et de l'écrit en français (SARL)
14-1, rue Saint Martin,
18300 Sancerre

AL583810936

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne
et obtenez votre devis instantanément

AVIS DE CONSTITUTION

EARL DES BIEZ

Au capital de 65.990 euros
La Lutherne
58260 Trois Vevres

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL des BIEZ prenant effet au 1erseptembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL des BIEZ
Siège social: La Lutherne, 58260 Trois Vevres
Associée gérante : Mme Danièle Simon, née Escutenaire demeurant La Lutherne, 58260 Trois Vevres
Capital social : 65.990 euros divisé en 6.599 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL583810940

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/08/2013, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : SHOW ROOM
Durée : 99 ans
Siège social : 47 Rue François Mitterrand 58000 Nevers
Capital social : 1 500 €
Objet : coiffure, vente de produits de beauté et accessoires de coiffure
Président : Madame Goncalvès-Morel Julie demeurant 6 Impasse des Noyers 58000 Sermoise sur Loire
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis, le Président.

AL583810895

LEGRAND PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
6 Rue Joseph Boigues
58300 Decize

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Decize du 28 Août 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LEGRAND PLOMBERIE
Forme sociale : SARL
Siège social : 6 Rue Joseph Boigues, 58300 Decize
Objet social : Plomberie Chauffage Sanitaire et toutes activités annexes
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Fabrice Villoury demeurant 37 Route de Genève à Devay (58300) et M. Jérémie Villoury demeurant 46 Route de La Machine à St Léger des Vignes (58300).
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL583810927

APPORTS

KELLER

Société à Responsabilité Limitée au capital de
10 000 € porté à 45 000 €
Siège social : 15, rue de Rémigny
58000 Nevers
752 391 557 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 28 juin 2013 et du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 3 septembre 2013 enregistrés au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 10 septembre 2013 Bordereau 2013/1 103 case n° 3, Mr Fabien Maked a fait apport à la société KELLER d'un fonds artisanal de pose d'antennes connu sous l'enseigne « PRO-SAT » sis et exploité à Nevers (58), 15, rue de Rémigny représentant une valeur nette de 35 000 €, rémunéré par l'attribution de 3 500 parts sociales de 10 € chacune.
La société KELLER est propriétaire dudit fonds artisanal depuis le 3 septembre 2013 et en a la jouissance depuis le 1er juillet 2013.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Par suite le capital social de la société a été porté de 10 000 € à 45 000 € et les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MORACHES (AA 13/067):
3 ha 78 a 00 ca
- Les vignes du clou: ZL-4
Cmne de SAINT-VERAIN (AA 13/068)
Avec bâtiments habitation et exploitation: 128 ha 46 a 99 ca
- Betphaget: A-112 - Bois sale: A-181-186-187-188-189-461[185]-462[182] - Champ de la croix: A-121-122-123-124-125-126-127-128-129 - Champ des chataigniers: A-130-131-132 - Champ des genets: A-273-274 - Champs de la gatine: ZB-1-4 - Champs de saint verain: ZA-1-2 - Champs henry: A-167-168-169-170-171-172-173-174 - Jericho: A-243-244-245-246-247-248-249 - La courge: A-259-266-268 - La milloterie: B-554-555-567-568 - Le grand chaillou: A-270 - Le poignantat: A-175-176 - Le point du jour: ZA-63[51]-65[52] - Les bois henry: A-64-65-66-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-251-257 - Les tailles de la croix: A-60-61-62-63
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE (AA 13/0066)
Biens loués en partie:
1 ha 35 a 17 ca
- La cote: B-330 - Les champs de cri: B-104-105 - Les champs des noyers: B-1133-1134-1135-1137-1138 - Les dadoyons: B-398(A)-398(B)-399-400 - Les girarmes: B-1225
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/10/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL583810935

Aux termes de ses décisions du 03/09/2013, l'Associé Unique a décidé d'étendre à compter rétroactivement du 1er juillet 2013 l'objet social aux activités suivantes : pose d'antennes ,Ai achat, vente, réparation, dépannage, pose et installation de télévisions, hifi, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL583810941

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers

KOIKISPASS

SARL Unipersonnelle au capital de 320 €
Siège social
12 avenue Marceau 58000 Nevers
453 160 814 RCS Nevers

Par décision du 31 août 2013, la Société JABA PRODUCTION (412 611 550 RCS Nevers), associée unique personne morale de la société KOIKISPASS, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société KOIKISPASS à compter rétroactivement du 01 janvier 2013.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société KOIKISPASS au profit de la Société JABA PRODUCTION, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Les oppositions seront reçues 12, avenue Marceau 58000 Nevers, siège social de la Société JABA PRODUCTION dans les trente jours du présent avis.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL583810926

MODIFICATION DE CAPITAL

NIVERTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 6 799 630 euros
Siège social
7 rue du 13ème de Ligne 58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 17.06.2013, l'Associé Unique de la société a augmenté le capital social de 500 000 € pour le porter à 7 299 630 € par création et émission de 50 000 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 des statuts.
Mentions et dépôts seront effectués au RCS de Nevers.

AL583810925

EARL GUILLIEN

Château Gaillard - 58800 Epiry
Au capital de 378.744,33 euros
RCS Nevers - 326.750.767

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en
date du 1er septembre 2013, le capital social est converti à 372.660 euros
Pour avis, la gérance

AL583810937

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL « YVON GAUTHE »

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 15 000 €uros
Siège Social
4 Rue Pierre Ier
58000 Nevers
R.C.S. Nevers N° B 750 515 199

L'AGE du 02/09/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 9 Route de la Zone Industrielle 58000 Saint Eloi, à compter du 02/09/2013.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL583810894

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RUBIS

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social
12 Avenue Maximilien Robespierre
Appt 949
94400 Vitry sur Seine
453 776 148 RCS Créteil

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/03/2013, il a été décidé de transférer le siège social au Domaine de Bernière 58110 Chatillon en Bazois et de nommer en qualité de Gérant Mme Congeta Cunsolo, demeurant Domaine de Bernière 58110 Chatillon en Bazois, en remplacement de Mme Lucienne Inigo.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL583810923

DUCREUX SENS AUTO

SAS au capital de 300 000 €
Siège social
24 route de Bourgogne
58000 Saint éloi
794 513 234 RCS Nevers

En date du 12/09/2013, le président a décidé de transférer le siège social de la société CARREFOUR SAINTE COLOMBE, 89100 Saint-Denis, à compter du 13/09/2013.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL583810929

NOMINATION

FINANCIERE DU VIGNOBLE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 133, rue des Montapins
58000 Nevers
498 080 191 RCS Nevers

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 juin 2013, il a été pris acte de la nomination en tant que Président la société FLOORING INVEST, SAS au capital de 400. 000 euros dont le siège est 54/56, avenue Hoche 75008 Paris, RCS Paris 491 529 228 ; en remplacement de M. Daniel Carpentier, Président démissionnaire.
Pour Avis.

AL583810930

FINANCIERE DU PRE NEUF

Société par Actions Simplifiée
à Associé Unique
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 133, rue des Montapins
58000 Nevers
498 066 414 RCS Nevers

Suivant décision de l'Associé Unique en date du 28 juin 2013, il a été pris acte de la nomination en tant que Président de M. Emmanuel Carpentier demeurant Chisinau 2051, Moldavie, Gibu, 1; en remplacement de M. Daniel Carpentier, Président démissionnaire.
Pour Avis.

AL583810934

COMPAGNIE FRANCAISE DU PARQUET

Sigle : CFP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 900.000 euros
Siège social : rue du Pré neuf
58440 Myennes
309 173 532 RCS Nevers

Suivant décision de l'Associé Unique en date du 28 juin 2013, il a été pris acte de la nomination en tant que Président de Monsieur Emmanuel Carpentier demeurant Chisinau 2051, Moldavie, Gibu, 1; en remplacement de Monsieur Daniel Carpentier, Président démissionnaire.
Pour Avis.

AL583810938

ANIMAL CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 rue Einstein
58640 Varennes-Vauzelles
518 640 552 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation
Suivant acte sous seing privé en date du 30 juillet 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de
liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL583810859

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU BREUX

Siège social
Le Breux 58170 Millay
RCS Nevers : 318 394 384

Par suite du décès de Monsieur Maurice Camus survenu le 15 novembre 2010, cogérant du GFA du Breux nommé aux termes des statuts, Monsieur Philippe Camus, cogérant initial demeure gérant unique de ladite société.
Le paragraphe «gérance» a été modifié en conséquence.
Pour avis

AL583810924

ALLIANCE NRJ

SARL au capital de 10 000 euros
82 av du 85eme de ligne
58200 Alligny-Cosne
794 388 637 RCS Nevers.

L'AGE du 09/09/2013 a décidé de nommer co- gérant M. Daali Monir, 6 rue Louis Chollet 58150 Pouilly sur Loire, à compter du 09/09/2013. Mention au RCS de Nevers.

AL583810928

FORUM FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social : 10, Rue François Mitterrand
58000 Nevers
408 020 741 RCS Nevers

Aux termes d'une décision du 11/09/2013, l'Associée Unique Mme Houria Hamdani dt à Nevers (58), 1, rue de la Cathédrale a décidé d'assumer à compter du même jour les fonctions de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Mlle Dina Hamdani, démissionnaire.

AL583810933

SCEA BERLO

Coeuzon
58230 Ouroux en Morvan
RCS Nevers : 453 432 924
Capital social : 60 580 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 10/08/2013, il a été procédé au retrait de la gérance de M. Berlo Jean-Paul à la date du 31/07/2013.
Pour avis, la gérance

AL583810939

CESSION

Suivant acte reçu par : Me J.-C. ANDRE, Notaire à St Pierre Le Moutier, 34 avenue du Général de Gaulle,
Le 11/09/2013, enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement Nevers le 13/09/2013 beau 2013/1 119 case 1
Monsieur Stéphane Graillot, Restaurateur, demeurant à Livry (58240) Le Bourg, célibataire.
Né à Nevers (58000) le 20 novembre 1971.
a cédé à :
La Société dénommée LA CABANE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à 58240 Livry Le Bourg immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers depuis le 19 août 2013 sous le numéro 794 808 634.
Un fonds de commerce de Bar, Restaurant connu sous le nom de LA CABANE situé et exploité à Le Bourg 58240 Livry
(Précision étant ici faite que ladite cession ne comprend pas de droit au bail ni de licence IV propriété de la commune de Livry).
Prix : Dix Huit Mille Euros (18.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour Mille Euros (1.000,00 €) - aux éléments corporels pour Dix Sept Mille Euros (17.000,00 €)
Prise de possession à compter du 11/09/2013.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Jean-Christophe ANDRE, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique

AL583810932

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AUTO VITRES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Route de Voulx
89100 Saint Martin du Tertre
480 676 816 RCS Sens

Le 28 mars 2013, les associés, conformément à l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront la Société.
La dénomination, l'objet, la durée et les dates de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à 10 000 €.
Monsieur Bertrand Lacour, demeurant à Paron (89100), 3 rue des Masures, Les Dauges, est nommé Président.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL893811094

S.A.R.L. BATIMENT THIVOYON PEINTURE

au capital de 5 600 euros
Siège social : 12 rue de l'Hôtel de Ville
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 489 403 105

Avis de modification
Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 aout 2013, il résulte que :
- La collectivité des associés de la S.A.R.L. BATIMENT THIVOYON PEINTURE a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 15 aout 2013, sans création d'un être moral nouveau.
- De créer un organe collégial de direction nommé « comité de direction » composé d'un Président et d'un Directeur Général. Les associés ont nommé Monsieur David Thivoyon demeurant 1 rue de la Chauffonnerie, Les Pommerats à Venizy (89) en qualité de Président de la Société. Ils ont nommé Madame Christina Thivoyon demeurant 1 rue de la Chauffonnerie, Les Pommerats à Venizy (89) en qualité de Directeur Général.
- Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Dénomination :
Ancienne mention : SARL BATIMENT THIVOYON PEINTURE
Nouvelle mention : SAS BATIMENT THIVOYON PEINTURE
Administration :
Ancienne mention : Monsieur David Thivoyon, gérant
Madame Christina Thivoyon, gérant
Nouvelle mention : Monsieur David Thivoyon, président
Madame Christina Thivoyon, Directeur général
Cession d'actions :
Les actions sont librement cessibles entre ascendants, descendants d'un actionnaire.
Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement de la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis,

AL893811096

SCI DE LA PORTE DU BOIS

SCI au capital de 15 244,90 euros
Avenue du général de Gaulle
à Hérouville Saint-Clair (14200)
383 495 694 RCS Sens en cours de transfert
au RCS Caen

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 06/09/2013, il résulte que : Le siège social a été transféré de «Lieudit Près la Porte du Bois» - 89500 Dixmont» à «Avenue du Général de Gaulle-14200 Herouville Saint-Clair» à compter du 06/09/2013.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
En conséquence, la Société, qui est immatriculée au R.C.S. de Sens sous le numéro 383 495 694, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de Caen.
Pour avis.

AL893811106

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Jugement du Tribunal de Commerce de Douai du 04/09/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SARLU PHILIBERT NEGOCE** 105 rue des Mignottes Pépinières d Entreprises Auxerrois 89000 Auxerre (RCS 438673105).

AL893811087

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juillet 2013, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : DC
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :9 200 euros.
Siège social : 1 rue du Pastrop 89440 Athie.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 9 100 € et apport en numéraire pour un montant de 100 €.
Gérant : M. Cédric Dondaine, demeurant 12 rue du Bois à Athie (89440).
Cessions de parts :Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à un autre associé qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893810765

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juillet 2013, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : D2E
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 41 200 euros.
Siège social : 12 rue du Bois, 89440 Athié.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 41 100 € et apport en numéraire pour un montant de 100 €.
Gérants :Mme Edith Dondaine, demeurant 12 rue du Bois à Athié (89440) et M. Erick Dondaine, demeurant 12 rue du Bois à Athié (89440).
Cessions de parts :Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à un autre associé qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893810774

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juillet 2013, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : D.R.S.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :41 200 euros.
Siège social : 8 rue du Bois 89440 Athié.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports :Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 41 100 € et apport en numéraire pour un montant de 100 €.
Gérants :Mme Stéphanie Dondaine, demeurant 8 rue du Bois à Athié (89440) et M. Régis Dondaine, demeurant 8 rue du Bois à Athié (89440).
Cessions de parts :Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'exception de celles qui sont consenties par un associé à un autre associé qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893810777

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 août 2013, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA DE LA SABLIERE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :2 000 euros.
Siège social : 4 rue de Ponessant 89120 Saint Martin sur Ouanne
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire :2 000 euros.
Gérants : M. Ludovic Laisne, demeurant à Saint Martin sur Ouanne (Yonne), 4 rue de Ponessant, et M. David Laisne, demeurant à Tannerre en Puisaye(Yonne), les Béatrix.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893810920

Maître Christophe NOEL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens



CEPHI

Société civile Immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 22, Grande Rue
Le Parc 89116 Précy sur Vrin

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Précy sur Vrin (89) du 9 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : CEPHI
Siège social : 22, Grande Rue, Le Parc 89116 Précy sur Vrin
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Gérance : Cécile Le Fur demeurant à Précy sur Vrin(89) Le Parc, 22 Grande Rue
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas donné par les associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance.

AL893811084

Dénomination: SARL DAGUET ELECTRICITÉ ET CLIMATISATION
Forme: SARL Capital: 8 000 euros
Siège: 8 rue du Puits des Champs 89520 Thury
Objet: Electricité générale et de climatisation.
Durée: 99 ans.
Gérant: M. Jean-Michel Daguet, grangette 89520 Thury.
RCS : Auxerre

AL893811101

➜ RECTIFICATIF

LAGUNE SEA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 675,00 €
Siège social transféré de Senan
112 Route de Joigny
Aux Ormes (89110),
12 Rue de la croix Saint Nicolas
RCS de Sens N° B 410 093 678

Erratum
Il convient de corriger l'erreur matérielle figurant à l'avis de parution publiée dans l'édition du présent journal datée du 09.08.2013.
Le transfert de siège à lieu de Senan, 112 Route de Joigny aux Ormes (89110) 12 Rue de la croix Saint Nicolas.
Et non de Joigny (89300 Yonne) Les Sapins Rue Roger Thureau aux Ormes (Yonne 89110) 12 Rue de la Croix Saint Nicolas.
Pour avis

AL893811095

Rectificatif à l'annonce parue le 06 septembre 2013 dans TERRES DE BOURGOGNE Dép : 89, concernant LA PROD ADMINISTRATIVE.
Lire : RCS SENS et non AUXERRE.

AL893811105

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

LOCAMA

Société civile immobilière au capital de 750 €
Siège social : rue de la Folie
ZA des Varennes 89410 Cézy
490 745 957 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2013, les associés de la société Locama ont approuvé le projet de fusion par voie d'absorption de leur société par la société Vautrin, SARL au capital de 54.000 € dont le siège social est à Cézy (89410), rue de la Folie, ZA des Varennes, 381 551 308 RCS Sens. Ce projet a été établi par acte sous seing privé le 12 juillet 2013. L'assemblée a décidé que la dissolution de la société absorbée serait réalisée à dater de l'augmentation de capital de la société absorbante résultant de la fusion et constaté qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de la société absorbée, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la société absorbante et les parts sociales étant échangées à raison de 103 parts de la société absorbante pour 75 parts de la société absorbée.
La fusion et corrélativement la dissolution de la société Locama sont devenues définitives à la date du 16 septembre 2013, ainsi qu'il résulte des décisions de l'associé unique de la société absorbante, en date dudit jour, qui a approuvé le projet de fusion et augmenté son capital social.

AL893811109

SOCIÉTÉ K.F. 2

Société à responsabilité limitée
en liquidation Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
32 Grande rue
89130 Mézilles
B 339 226 466 RCS Joigny

Suivant délibération en date du 10 septembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Madame Francine Hatry demeurant 32 Grande rue 89130 Mézilles ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Joigny.
Pour avis
Le liquidateur

AL893811088

SARL MURANO HOLDING

SARL au Capital 10 000 €
9 route d'Auxerre 89290 Venoy
RCS Auxerre 449296441

L'AGE du 9 septembre 2013 approuve les comptes définitifs de liquidation, donne quitus de sa gestion à Mme Naud Annick liquidateur et la décharge de son mandat et constate la cloture de liquidation.
les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Le liquidateur

AL893811092

SCI M.B.C.

SCI au capital de 25344 Euros
5 Rue Gérot,
89000 Auxerre
392829461 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 9 septembre 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 9 septembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Marc Landreau, 101B Rue Lauriston, 75116 Paris et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Marc Landreau.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL893811097

CENTRAM

S.A.R.L. au capital de 60 000 euros
Siège social
rue des Entrepreneurs
Zone Commerciale de la Petite Ile
89300 Joigny
320 130 644 RCS Sens

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 28 Juin 2013, il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour
- la nomination de Madame Colette Quentin demeurant 30 rue du Chevalier d'Albizzi 89300 Joigny en qualité de liquidateur.
- de fixer le siège de liquidation à l'adresse du siège social, toutes correspondances devant être adressées à l'adresse du liquidateur.

AL893811098

➜ NON DISSOLUTION

ELECTRICITE DURST ET FILS

SARL au capital de 7 622,45 euros
1 Route de Vallan 89000 Auxerre
403 219 009 RCS Auxerre

Par décision du 02/09/2013, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL893811086

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

HMP

SARL au capital de 23 000,00 €
Siège social : Chemin de la Rigole
89220 Bléneau
490 927 944 RCS Auxerre

Transfert de siège
L'AGE du 21/06/2013 a décidé le transfert du siège social à Briare (45250), RN 7, Gare de Châtillon, à compter du 01/07/2013. La société sera désormais immatriculée au RCS d'Orléans.
Pour avis, la gérance.

AL893811023

La SARL unipersonnelle CLARADIS, RCS Auxerre 788 459 030, au capital de 100 euros, siège social 9 rue Fecauderie 89000 Auxerre, a, par AGE du 05/07/2013, décidé de transférer le siège social à Dijon (21000) 4 rue de la Préfecture et d'ajouter à l'objet social existant la vente de 6ème catégorie. La Société aura désormais son siège au RCS de Dijon.
Pour avis, le gérant.

AL893811039

Suivant PV de l'AGE du 27.05.2013, les associés de la société MAISON FERRERO, SARL au capital de 100.000 €, RCS Sens 353 379 183, ayant son siège social à 89100 Sens, 30 avenue Vauban, ont décidé de le transférer à 91830 Le Coudray Montceaux, chemin de Sainte-Radegonde (modif. Article 4 des statuts).
Radiation au RCS de Sens et inscription modificative au RCS d'Evry.

AL893811093

FRAIGNES

SCI au capital de 1524, 49 €
Siège social :
90 B rue de l'Aigle
92250 La Garenne-Colombes
415 135 268 RCS Nanterre

L'AGE du 30/08/2013 a décidé de transférer le siège social de la société La Martinerie, 89350 Grandchamp, à compter du 01/10/2013.
Objet social : Acquisition, location d'immeubles.
Durée : Expire le 13/01/2048.
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Sens

AL893811100

DUCREUX SENS AUTO

SAS au capital de 300 000 €
Siège social
24 route de Bourgogne
58000 Saint êloi
794 513 234 RCS Nevers

En date du 12/09/2013, le président a décidé de transférer le siège social de la société CARREFOUR SAINTE COLOMBE, 89100 Saint-Denis, à compter du 13/09/2013.
Président : M. Ducreux Thierry, demeurant 24 route de Bourgogne 58000 Saint êloi.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Sens

AL893811107

➜ RÉDUCTION DE CAPITAL

SELARL MED-LAB

S.E.L.A.R.L. au capital social de 30.787 Euros
Siège social : 12 bis Avenue de la Gare
89700 Tonnerre
380 377 515 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générales en date du 30 mai 2013 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 3.663.653 Euros, pour le porter de 30.787 Euros à 3.694.440 Euros.
Pour avis.

AL893811102

➜ NOMINATION

HMP

SARL au capital de 23 000,00 €
Siège social : Chemin de la Rigole
89220 Bléneau
490 927 944 RCS Auxerre

Nomination de commissaires aux comptes
L'AGO du 03/06/2013 a décidé la nomination de la Société ORCOM ET ASSOCIES SL, dt le siège est à Sully sur Loire(45600), 31 Rue du Faubourg Saint-Germain, comme commissaire aux comptes titulaire, et de M. Serge Aubailly, dt à Orléans (45000), 2 Av de Paris, comme commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis, la gérance.

AL893811022

ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION SAINT FLORENTIN

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 2.581.425 €
Siège social
Rte de Tonnerre Germigny
89600 Saint Florentin
352 610 646 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'Associé Unique en date du 31.07.2013, il a été décidé de nommer en qualité de Président Monsieur Andrew Kaveh Nikou, demeurant 1999, avenue of the stars, suite 1830, Los Angeles (Etats-Unis), en remplacement de Monsieur Julien Lagreze, démissionnaire, et ce, en date du 29.08.2013, date de la délivrance par la Préfecture de Police du récépissé de déclaration préalable. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.
Le Président.

AL893811091

→ SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon, curateur des successions de :
. M. Jacques PONROY célibataire, décédé le 25/07/2009 à Montereau Fault Yonne, réf 11.3778
. M. Dominique Michel PLUMEL célibataire, décédé le 20/12/2010 à Sens, réf 12.4720
. Mme Suzanne POUY veuve MOISSON, décédée le 06/08/2012 à Sens, réf 12.5078
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 15/10/2013

AL893811099

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DI.STE.SA

SARL au capital de 11 757 €
Siège social : 94 rue Thénard
89100 Sens
413 583 774 RCS Sens

Le 28/06/2013, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Damien Perrier en qualité de co-gérant et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL893810724

7.COM

SARL au capital de 7625 euros
30 Avenue Vauban 89100 Sens
RCS Sens 441103553.

A compter A.G.E du 10-09-2013 :
Démission gérant : Tsakyrellis Isabelle.
Nomination nouveau gérant : Théodore Tsakyrellis, 3 rue de la Queue du Loup 77480 Montigny le Guesdier. Formalités au RCS de Sens.

AL893811085

ARCANES ASSOCIES ILE DE FRANCE

SARL au capital de 4000 €
Siège social
09 Lieu dit la Huronnerie
89330 Verlin
481 604 114 RCS de Sens

L'AG Mixte du 27/08/2013 a nommé en qualité de gérant Mme Hermier épouse Vantieghem Céline, demeurant 09 la Huronnerie, 89330 Verlin en remplacement de M. Vantieghem Stéfan, à compter du 27/08/2013.
Modification au RCS de Sens

AL893811089

SARL S2C

au capital de 3000 €
Siège social :
Avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

L'AGO du 01/08/13 a pris acte de la démission de Stéphane Godier de ses fonctions de cogérant à compter du 01/08/13 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL893811090

VAUTRIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 54.000 €
Siège social : rue de la Folie
ZA des Varennes 89410 Cézy
381 551 308 RCS Sens

1. Par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2013, la société Locama, SCI au capital de 750 € dont le siège social est à Cézy (89410), rue de la Folie ZA des Varennes, 490 745 957 RCS Sens, et la société Vautrin, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société Locama par la société Vautrin.
En conformité de cet acte la société absorbée a apporté à la société absorbante l'intégralité de son actif net estimé à 12.257 €.
La société absorbante s'est engagée à payer en l'acquit de la société absorbée tout le passif de cette société.
En vue de rémunérer les apports, la société absorbante a augmenté son capital de 8.240 € par la création de 103 parts de 80 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 103 parts pour 75 parts de la société absorbée, portant ainsi le capital à 62.240 €.
La prime de fusion ressort à 4.017 €.
2. Le projet de fusion a été approuvé le 16 septembre 2013 par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbée et par décisions de l'associée unique de la société absorbante. La fusion est ainsi devenue définitive le 16 septembre 2013.
Corrélativement les articles 6 et 7 des statuts de la société absorbante ont été modifiés.

AL893811110



Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

AB02012-1191

TÉLÉVISION
Sélection de la semaine du 21 septembre 2013 au 27 septembre 2013

Samedi 21

TF1
20.50 Le grand concours des animateurs. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Catherine Laborde, Denis Brogniart, Karine Ferri, Julien Arnaud, Valérie Benaïm, Cyril Hanouna, Thierry Beccaro, Patrice Laffont, Jérôme Bonaldi, Patrice Carmouze, Marie-Ange Nardi, etc.
23.20 Les experts, Manhattan ⓾.
France 2
20.45 Laurent Gerra, le grand show. Divertissement avec Patrick Bruel, Nolwenn Leroy, Christophe, Serge Lama, Sylvie Vartan, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.
France 3
20.45 Enquêtes réservées : (5 et 6/6) «La belle endormie», «Morte saison». Série avec Jérôme Anger.
22.50 (La) nouvelle Maud (5 et 6/6). Téléfilm avec Emma Colberti.
00.35 Appassionata «Blanche-Neige». Ballet de Angelin Preljocaj.
Arte
20.45 L'aventure humaine : «Les momies de la route de la soie», «Gengis Khan, cavalier de l'apocalypse».
22.35 Costello, l'autre Elvis.
M6
20.50 Touch : «Cordes sensibles», «Impasses», «Perdus, retrouvés». Série avec Kiefer Sutherland, David Mazouz.
23.20 Enquêtes extraordinaires : «Ils ont vu des ovnis». Magazine.
Canal +
20.55 Des hommes sans loi. Drame (2011) de John Hillcoat, avec Shia LeBeouf, Tom Hardy (1h52) ⓬.

Dimanche 22

TF1
20.50 Bébé mode d'emploi. Comédie (2010) de Greg Berlanti, avec Katherine Heigl, Josh Duhamel (1h50).
23.00 Les experts. Série avec William Petersen ⓬.
France 2
20.45 Green zone ★★★. Drame (2010) de Paul Greengrass, d'après Rajiv Chandrasekaran, avec Matt Damon, Greg Kinnear, Amy Ryan, Jason Isaacs (1h51) ⓬. (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Marc Machin, les meurtres du pont de Neuilly». Magazine présenté par Frédérique Lantieri ⓾.
France 3
20.45 Les enquêtes d'Erica : «La mer donne, la mer reprend», «Plongée dangereuse». Téléfilms avec Claudia Galli, Richard Ulfsäter ⓾.
00.10 L'enfer de la corruption. Drame en VO et NB (1948) de A. Polonsky, avec John Garfield (1h20).
Arte
20.45 Plein soleil. Policier (1960) de René Clément, avec Alain Delon, Marie Laforêt, Maurice Ronet (1h58).
22.40 Mama Afrika «Miriam Makeba». Documentaire.
M6
20.50 Capital «Famille : Les enfants sont-ils devenus un luxe ?». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Bastille, Belleville : Fêtes et tensions au cœur de Paris». Magazine présenté par Bernard de La Villardière.
Canal +
21.00 Football «PSG/Monaco».

Lundi 23

TF1
20.50 Les experts, Miami : «La loi et le désordre», «Une grande famille», «L'homme à abattre», «Avec ou sans lui». Série avec David Caruso ⓾.
00.15 New York, unité spéciale ⓾.
France 2
20.45 Castle : «Meurtre dans les Hampton», «Triple tueur», «L'empreinte d'une arme». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 L'aveu ★★★. Drame (1970) de Costa-Gavras, avec Yves Montand, Simone Signoret (2h20). (voir Sélection)
France 3
20.45 Edith Piaf amoureuse ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
23.40 La case de l'oncle Doc «Les eaux troubles». Documentaire.
Arte
20.50 Douze hommes en colère ★★★. Drame en VO (1957) de Sidney Lumet, avec Henry Fonda, Lee J. Cobb, Ed Begley, Jack Warden (1h35). (voir Sélection)
22.25 Le saut périlleux. Drame en VO (2004) de Cate Shortland, avec Abbie Cornish (1h42).
M6
20.50 L'amour est dans le pré «Le bilan». Divertissement présenté par Karine Le Marchand.
23.00 L'amour est dans le pré (2/2) «Que sont-ils devenus ?».
Canal +
20.55 Platane (4, 5 et 6/12). Série avec Éric Judor et Ramzy Bedia.

Mardi 24

TF1
20.50 Mentalist : «Un saut dans le passé», «Coup monté», «Passé trouble». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾.
23.20 Baby boom. Documentaire.
France 2
20.45 Rendez-vous en terre inconnue «François-Xavier Demaison chez les Raika». Magazine présenté par Frédéric Lopez.
22.30 Retour en terre inconnue.
23.30 Les derniers jours d'Edith Piaf. Documentaire.
00.35 Au clair de la lune «Trisha Brown».
France 3
20.45 Louis la brocante «Louis et le palais idéal». Téléfilm avec Victor Lanoux, Evelyne Buyle (1h30).
23.25 Le refuge. Comédie dramatique (2009) de François Ozon, avec Isabelle Carré (1h25) ⓬.
Arte
20.50 Jeux de pouvoirs. Documentaire.
22.15 Goldman Sachs «La banque qui dirige le monde». Documentaire.
23.30 Tibet «Les enjeux d'un conflit». Documentaire.
00.25 117 bis Grande Rue. Comédie dramatique muette et en NB (1926) de Gerhard Lamprecht (2h).
M6
20.50 D & Co «Une semaine pour tout changer». Magazine présenté par Valérie Damidot.
Canal +
20.55 Football «Marseille/Saint-Étienne».

Mercredi 25

TF1
20.50 Esprits criminels : L'élève et le maître», «Parasite», «Mère nature». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler, Thomas Gibson ⓾.
23.10 Dr House. Série.
France 2
20.45 La source (3 et 4/6). Série avec Flore Bonaventura, Christophe Lambert, Clotilde Courau, Maruschka Detmers, Édouard Montoute ⓾.
22.35 Cash investigation «Diésel : La dangereuse exception française». Magazine présenté par Élise Lucet.
00.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.
France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Sur le Rhône et ses affluents». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.35 Les chansons d'abord. Divertissement de Natasha St-Pier.
Arte
20.50 Dans ses yeux ★★★. Drame en VO (2009) de Juan José Campanella, avec Ricardo Darin, Soledad Villamil (2h09). (voir Sélection)
22.55 Le skate made in RDA.
00.30 Canine. Drame en VO (2009) de Yorgos Lanthimos, avec Christos Stergioglou, Michele Valley (1h33).
M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine présenté par Stéphane Plaza.
23.40 C'est du propre ! Magazine.
Canal +
20.55 Irak, dans les coulisses d'une guerre. Documentaire.

Jeudi 26

TF1
20.50 Profilage : «Juste avant l'oubli», «De père en fils», «Fantômes». Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas, Jean-Michel Martial ⓾.
23.50 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.
France 2
20.45 Envoyé spécial : «Retour à l'essentiel. Carte blanche à Yann Arthus-Bertrand», «La Villeneuve : Le rêve brisé». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Hypers : La guerre, à quel prix ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le mag «Stromae».
France 3
20.45 Les incorruptibles ★★★. Policier (1987) de Brian De Palma, avec Kevin Costner, Sean Connery, Charles Martin Smith, Andy Garcia (1h59) ⓾. (voir Sélection)
23.45 Les anges gardiens de l'océan. Documentaire.
Arte
20.50 La gifle (7 et 8/8). Série avec Jonathan LaPaglia, Sophie Okonedo, Melissa George, Alex Dimitriades.
22.40 Le corps high-tech «Vivre avec des prothèses». Documentaire.
23.35 Au service de notre patrie.
M6
20.50 Bones : «Invisible», «Tous pour un», «Une vie rêvée», «Les gloutons de l'extrême», «Super héros ⓬». Série avec Emily Deschanel ⓾.
Canal +
20.55 House of cards (10 et 11/13). Série de David Fincher avec Kevin Spacey, Robin Wright ⓾.

Vendredi 27

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, et Sébastien Demorand, et avec Jenifer, Garou, Louis Bertignac et Florent Pagny.
23.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Titoff, Issa Doumbia, Caroline Vigneaux, Philippe Lelouche, François-Xavier Demaison, Cécile de Ménibus et Alban Ivanov.
France 2
20.45 Boulevard du Palais «Silence de mort». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Guillaume Croimoisan, Mathias Mlekuz ⓾.
22.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
France 3
20.45 Faut pas rêver «Colombie, l'eldorado». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.
Arte
20.50 Wallander «Avant le gel». Téléfilm en VO avec Kenneth Branagh, Paul Andrew Williams (1h28).
22.20 Borgen (8, 9 et 10/10). Série avec Sidse Babett Knudsen (2h54).
M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «De la vieille école», «Tourner une page», «Sous emprise», «Des hommes d'honneur», «Bienvenue en enfer». Série avec Mark Harmon ⓾.
Canal +
20.55 Real steel. Science-fiction (2011) de Shawn Levy, avec Hugh Jackman, Evangeline Lilly (2h02).

SÉLECTION



■ **Dans ses yeux** - Ils ont travaillé ensemble pendant des années, et un trouble sentiment les unissait, sans que rien ne le laisse paraître, car ils étaient de milieux sociaux différents. Aujourd'hui, Benjamin Esposito prend sa retraite d'adjoint au procureur de la République. Malgré un début un peu confus, qui mêle passé et présent, le spectateur est pris par cette histoire originale parfaitement mise en images par Juan José Campanella. À la fois thriller et histoire d'amour, cette œuvre fascinante est également une œuvre politique, car l'action se déroule pendant la dictature peroniste des années 70, en Argentine. La grande force du cinéaste, c'est de planter son décor politique sans jamais insister sur les pressions exercées par la dictature sur la justice. Ricardo Darin et Soledad Villamil interprètent avec finesse et crédibilité leurs personnages à trente ans de distance. Ils sont l'atout majeur d'une œuvre envoûtante qui pose bien le problème de la peine de mort et de l'autojustice. Cette belle œuvre est très émouvante, et l'histoire d'amour est d'une grande délicatesse. ***Mercredi 25, sur Arte, à 20h50.***

■ **Green zone** - En 2003, en Irak, l'adjudant-chef Roy Miller est chargé de trouver les armes de destruction massive, à l'origine de la guerre. Matt Damon prête son charisme et son talent à ce personnage de soldat prêt à tout pour débusquer une vérité qui peut lui coûter sa carrière. Le plus extraordinaire, c'est la capacité du cinéaste à transformer un problème politique en un thriller haletant. Entre documentaire, film de guerre et film d'action, cette œuvre séduit par l'intelligence de son propos et l'efficacité de sa mise en scène. ***Dimanche 22, sur France 2, à 20h45.***

■ **Édith Piaf amoureuse** - Édith Piaf a puisé, dans ses nombreuses histoires d'amour, l'inspiration qui a fait d'elle une immense chanteuse. Dans ce magnifique documentaire, illustré de ses plus belles chansons, la plupart de ses histoires d'amour sont retracées chronologiquement, à travers sa correspondance avec un ami. On la découvre généreuse, désarmante, indomptable, mais aussi despotique, exigeante et épuisante. Les images d'archives viennent illustrer l'histoire magnifique d'une chanteuse absolue. ***Lundi 23, sur France 3, à 20h45.***

■ **Douze hommes en colère** - Douze jurés doivent décider du sort d'un Portoricain accusé de parricide. Ce film sobre et de grande classe, met en valeur les fortes personnalités de Henry Fonda et de Lee J. Cobb. Dans ce document social, les dialogues très brillants mettent en valeur un scénario d'exception qui maintient le téléspectateur en haleine jusqu'à la fin. Ce film est une belle leçon de conscience professionnelle, avec ce qu'il faut d'honnêteté et de liberté de conscience. ***Lundi 23, sur Arte, à 20h50***.

■ **L'aveu** - Le Vice-Ministre des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie est arrêté. On veut l'obliger à reconnaître son implication dans un complot. Costa-Gavras prouve qu'il excelle dans le polar politique. Le film dénonce de façon implacable les méthodes cruelles utilisées par les policiers dans les régimes dictatoriaux. Le récit est mené avec beaucoup de rigueur et d'efficacité, et il s'en dégage une grande force dramatique. ***Lundi 23, sur France 2, à 00h25.***

■ **Les incorruptibles** - La lutte d'Eliott Ness et de son groupe d'incorruptibles contre Al Capone, dans le Chicago des années 30. Brian De Palma a filmé avec une grande maestria ces célèbres aventures. Utilisant tous les éléments du langage cinématographique, n'hésitant pas à adresser quelques clins d'œil aux cinéphiles (la scène de la gare avec le landau du «Cuirassé Potemkine»), et soignant quelques scènes particulièrement spectaculaires, il nous offre une œuvre magistrale, servie par une interprétation sans failles. Quelques violences. ***Jeudi 26, sur France 3, à 20h45.***

Olivier de Serres

Du labour au XVIe siècle



L'agronome installé au Pradel en Ardèche a publié un des premiers traités d'agronomie en 1600. Son ouvrage a eu un franc succès dans le milieu agricole et a marqué l'histoire de l'agronomie française.



Le domaine actuel du Pradel a été reconstruit par David, le fils d'Olivier de Serres après sa destruction sur ordre de Richelieu en 1628.

Plus de mille pages sur l'agriculture du XVIe siècle ! C'est le colossal travail réalisé par l'agronome français Olivier de Serres. Son traité intitulé "Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs" s'intéresse à tous les domaines d'activité de l'agriculture, du choix des champs, à la construction des bâtiments, en passant par les animaux, la viticulture, l'eau, la basse-cour et le labour. Il propose un travail qui concerne l'économie domestique, l'ordre et la dépense en agriculture. Très connu pour la vulgarisation sur la culture du vers à soie qui fut encouragé par Henri IV, Olivier de Serres a marqué l'agriculture française. Il introduit les premières notions de rationalisme précédant ainsi les encyclopédistes et les Lumières. L'objet de son discours concerne l'économie domestique, l'ordre et la dépense de la maison des champs. Dans ce traité, de nombreuses descriptions d'espèces sont présentées. Olivier de Serres y associe, outre les descriptifs habituels, des conseils de culture et d'entretien, ainsi que des plans d'aménagement, comme les broderies de buis. Il divise le jardin en quatre parties : le potager, le jardin bouquetier, le jardin médicinal et le verger.

Son travail s'appuie sur ses propres expérimentations sur son domaine du Pradel en Ardèche, acheté en 1558 alors qu'il a 19 ans. Il s'y installe en 1578 et expérimente toutes sortes de techniques agricoles pendant 22 ans. Grâce aux nombreux voyages qu'il a effectué et à ses lectures, il connait également les pratiques agricoles dans les autres parties de France.

Premier conseil agronomique sur le labour

Dans son traité, l'ardéchois consacre une quinzaine de pages au labour sous le titre : *"Le labourage des terres-a-grains"*. Il pose d'abord un contast : la disparité des pratiques agricoles en matière de labour est importante. *"Ici, on laboure la terre avec des bœufs ; là avec des chevaux. Ici avec des mulets, là avec des mules, et ailleurs avec des ânes. Ici la charrue avec des roues, portant le foc, est tirée par quatre, cinq ou six bêtes. Là joue le coutre fans roues, trainé par deux bêtes seules. Ici les bœufs ont le joug attaché aux cornes, tirent à la tête, là au col."* Il analyse d'abord les différences, en soulignant les avantages et les inconvénients des bêtes de trait. *" Le bœuf remue plus profitablement la terre argilleuse et pessante, que nulle autre bête, pour la force qu'il a plus grande"*, écrit le seigneur du Pradel, titre dont il use pour signer son traité. Outre cette avantage, Olivier de Serres souligne que le boeuf coûte peu, est résistant aux maladies, vie longtemps et peut, une fois abattu, nourrir la maisonné. A l'inverse, le cheval est certes plus rapide que le boeuf, mais il est plus difficile à entretenir, coûte plus cher avec les harnachements et les fers. L'agronome décrit également les différentes possibilités pour harnacher l'animal : joug à la tête ou au col, ou encore les deux ? Il penche pour une solution qui permette de mener l'animal le plus docilement possible.

Saison pour labourer

L'agronome s'intéresse également aux grands principes du labour des terres. Il cite ainsi la maxime suivante : *"Le trop tarder en fait de labourage, est la ruine entiere du travail."* Qu'il associe à la suivante : *"De ne cultiver jamais la terre étant trop sèche ou trop humide."* En fonction des types de terres, sableuse, lourde ou moyenne, Olivier de Serres apporte différents conseils à ses contemporains. Pour les terres grasses, il conseille une rotation la première année à base de froment, de seigle ou de méteil, la suivante d'orge, d'avoine ou de légumes. Il propose également de diminuer les jachères et de modifier l'assolement traditionnel. Ce traité montre l'étendue des connaissances agronomiques d'Olivier de Serres. Encore aujourd'hui, des passionnés continuent de faire vivre l'oeuvre de l'agronome via l'Institut Olivier de Serres qui vise à concerver ses écrits et son travail.

CAMILLE PEYRACHE

▶ *Portrait*

Olivier de Serres, un précurseur

Originaire d'une famille de protestants pratiquants, son père a fait fortune dans le commerce de draps en Ardèche. Olivier de Serres bénéficie donc des meilleurs enseignements et d'un précepteur privé. Il étudie le grec et le latin. Il complète sa formation par de nombreux voyages en France, Italie, Allemagne et en Suisse. Olivier de Serres achète les moulins du Pradel et une centaine d'hectares en 1557. A cette époque, les tensions religieuses sont très présentes entre protestants et catholiques. Aussi, la propriété fortifiée du Pradel d'Olivier de Serres sera rasée par Richelieu en 1628. Il s'installe en 1578 au Pradel et y vit pendant 40 ans jusqu'à sa mort en 1619. Là, Olivier fait du Pradel une ferme modèle qui sera le théâtre de nombreuses expérimentations pratiques. Il restaure la demeure, nettoie et amende les terres, construit un canal d'irrigation d'un kilomètre pour amener de l'eau. Son but est de faire partager son savoir, tant aux paysans pour leur permettre d'obtenir de meilleures récoltes, qu'aux propriétaires pour faire fructifier leurs domaines. On lui doit l'introduction de nombreuses plantes, telles que la garance, le houblon et le maïs. Il fut le premier à travailler à l'extraction du sucre à partir de la betterave, mais sans arriver à un processus rentable.



Olivier de Serres, l'agronome ardéchois a publié un traité conséquent sur l'agriculture, notamment sur le labour où il vulgarise de nombreuses pratiques et des expérimentations qu'il a effectuées dans son domaine du Pradel.

Son ouvrage, le Théâtre d'agriculture a fait l'objet de huit éditions ou réimpressions du vivant de l'auteur. On dénombre ensuite 19 rééditions de l'ouvrage entre 1600 à 1675. Ensuite, avec les guerres de religion, Olivier de Serres est mis au pilori. Il ne sera plus réédité pendant près d'un siècle. Ce n'est qu'au début du 19e siècle que l'on redécouvrit les travaux de l'agronome ardéchois. En près de 200 ans, les connaissances agronomiques n'ont pas beaucoup progressé depuis les travaux d'Olivier de Serres, ses travaux restent donc d'actualité.

CP


LE
THEATRE
D'AGRICVLTVRE
ET
MESNAGE DES CHAMPS.
D'OLIVIER DE SERRES.
SEIGNEVR DV PRADEL.
DERNIERE EDITION.
Reueuë & augmentée par l'Autheur.
Ley eſt repreſenté tout ce qui eſt requis & neceſſaire pour bien Dreſſer,
Gouverner, Enrichir, & Embellir
LA MAISON RUSTIQVE.
A ROVEN,
Chez CLEMENT MALASSIS, au Parvis de Noſtre-Dame.
D. MC. LXIII.

«Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs» a été publié en 1600, puis réédité à 19 reprises jusqu'en 1675.